



UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP (UTI GROUP)

Société anonyme au capital social de **1 731 747,20** euros
Siège social : 68 rue de Villiers - 92300 Levallois Perret
338 667 082 RCS Nanterre
Code APE 6202 A (ancien 721 Z) – Siret 338 667 082 00048

DOCUMENT DE REFERENCE 2008 Exercice clos au 31/12/2008



En application de son règlement général, notamment l'article 212-13, le présent document de référence 2008 a été déposé auprès l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») le 25/05/2009. Conformément à l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, ce document pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité des signataires

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004R de la Commission européenne, les informations suivantes ont été incorporées par référence dans le présent Documents de Référence :

Rapports de gestion, comptes consolidés du groupe, comptes sociaux et rapports des commissaires aux comptes sur les exercices clos le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2006

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence

- Les rapports de gestion du président, les comptes consolidés du groupe, les comptes sociaux de la SA UTIGROUP et les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et comptes sociaux pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006 tels que présentés dans la partie « éléments juridiques et financiers » des documents de référence enregistrés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers respectivement le 10 octobre 2008 sous le numéro D -08-0675 et le 19 juin 2007 sous le numéro R-07-112.

Les informations incluses dans ce document de référence autres que celles citées ci-dessus ont été, le cas échéant, remplacées et/ou mises à jour par des informations incluses dans le présent document de référence.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais au siège social de UTI GROUP sis 68 rue de Villiers 92300 Levallois Perret, ainsi que sur les sites de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) et sur le site de l'émetteur de UTI-Group (www.uti-group.com).

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Pages

1 PERSONNES RESPONSABLES.....	1-1
1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	1-1
1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	1-1
1.3 RESPONSABLE DE L'INFORMATION	1-2
2 CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES.....	2-1
2.1 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	2-1
2.2 TABLEAU RELATIF A LA PUBLICITE DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES PRIS EN CHARGE AU TITRE DE L'EXERCICE 2008	2-3
3 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	3-1
3.1 CHIFFRES CLES DES COMPTES SOCIAUX D'UTI GROUP.....	3-1
3.2 CHIFFRES CLES CONSOLIDES DU GROUPE	3-1
3.2.1 Contribution au chiffre d'affaires consolidé non retraité du chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du Groupe.....	3-2
3.2.2 Résultat des sociétés du Groupe.....	3-3
4 FACTEURS DE RISQUE.....	4-1
4.1 RISQUE DE NON-PAIEMENT	4-1
4.2 CONCURRENCE DES SOCIETES D'INTERIM	4-1
4.3 RISQUE DE CHANGE.....	4-1
4.4 RISQUE DE TAUX	4-2
4.5 CONSEQUENCES ET RISQUES SOCIAUX	4-3
4.6 RISQUE LIE AU DEPART DE MANAGERS	4-3
4.6.1 Risque lié au départ du middle- management	4-3
4.6.2 Risque lié au départ de managers-clefs.....	4-3
4.7 RISQUE TECHNOLOGIQUE.....	4-3
4.8 RISQUE FISCAL	4-4
4.9 RISQUES INDUSTRIELS ET LIES A L'ENVIRONNEMENT	4-4
4.10 RISQUE ACTION.....	4-4
4.11 ASSURANCES ET COUVERTURE DE RISQUES.....	4-4
4.12 RISQUE DE LIQUIDITE	4-5
4.13 RISQUE JURIDIQUE.....	4-7
4.14 RISQUE CLIENT	4-7
4.15 RISQUE FOURNISSEUR	4-8
4.16 ENGAGEMENTS HORS BILAN	4-8
4.17 FAITS EXCEPTIONNELS.....	4-9
4.18 FACTEUR DE RISQUE LIE A UN HISTORIQUE DE PERTE.....	4-10
5 INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR.....	5-1
5.1 HISTOIRE ET EVOLUTIONS DE LA SOCIETE.....	5-1
5.1.1 Dénomination sociale, sigle et siège social.....	5-1
5.1.2 Forme juridique.....	5-1
5.1.3 Date de création et durée de vie.....	5-1
5.1.4 Objet social (article 2 des statuts).....	5-1
5.1.5 Registre du Commerce et des Sociétés – Code APE - Siret.....	5-1
5.1.6 Evolutions de le société	5-2
5.1.7 Les acquisitions	5-5
5.2 INVESTISSEMENTS	5-5

6 APERCU DES ACTIVITES.....	6-1
6.1 METIERS ET ACTIVITES	6-1
6.1.1 Métier du Groupe :	6-1
6.1.2 Activités du Groupe :	6-2
6.1.3 L'offre d'UTIGroup :	6-3
6.1.4 Les prestations d'UTIGroup :	6-6
6.1.5 Les technologies d'UTIGroup :	6-8
6.1.6 Les principaux secteurs d'intervention :	6-9
6.2 PRINCIPAUX MARCHES	6-11
6.3 LA CONCURRENCE ET LE POSITIONNEMENT DU GROUPE.....	6-15
6.3.1 La concurrence du groupe.....	6-15
6.3.2 Positionnement du Groupe	6-15
6.4 LA CLIENTELE DU GROUPE.....	6-18
6.5 LE MARCHÉ DES SERVICES INFORMATIQUES DANS LE SECTEUR LOGICIELS & SERVICES EN FRANCE BILAN ET PERSPECTIVES	6-21
6.6 STRATEGIE DU GROUPE.....	6-23
7 ORGANIGRAMME.....	7-1
7.1 ORGANISATION FONCTIONNELLE	7-1
7.1.2 Organisation financière et administrative au niveau du groupe.....	7-2
7.1.3 Démarche QUALITE ISO 9001 :2000.....	7-2
7.2 ORGANIGRAMME JURIDIQUE.....	7-5
7.2.1 Sociétés composant le Groupe.....	7-5
8 PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	8-1
8.1 PROPRIETE IMMOBILIERE	8-1
8.2 USINES	8-1
8.3 EQUIPEMENT ET MOYENS D'EXPLOITATION.....	8-1
8.4 ENVIRONNEMENT	8-2
8.4.1 Le développement durable.....	8-2
9 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	9-1
9.1 SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS.....	9-1
9.2 PRESENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2008 DE LA SOCIETE UTI GROUP	9-4
9.3 PRESENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2008 DES FILIALES UTI GROUP	9-5
9.3.1 UTIGROUP. Est.....	9-5
9.3.2 UTIGROUP. Luxembourg SARL.....	9-6
9.3.3 UTIGROUP. Rhone-Alpes.....	9-7
9.4 .PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2008 DU GROUPE CONSOLIDE	9-7
9.5 EVALUATION DES GOODWILL	9-11
9.6 EVALUATION DES TITRES DE PARTICIPATION.....	9-12
10 TRESORERIE ET CAPITAUX.....	10-13
10.1 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (NORMES IFRS)	10-14
11 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCE.....	11-1
11.1 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	11-1
11.2 BREVETS, MARQUES ET LICENCES	11-1
12 INFORMATION SUR LES TENDANCES	12-1
12.1 COMMUNIQUE SUR LES RESULTATS 2008.....	12-1
12.2 PERSPECTIVES 2009	12-4
12.3 ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 MAI 2009.....	12-5
12.3.1 Résolutions proposées à l'assemblée générale mixte du 26 Mai 2009.....	12-5
13 PREVISIONS OU ESTIMATION DU BENEFICE.....	13-1

14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DIRECTION, SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE.....	14-1
14.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UTI GROUP	14-1
14.1.1 <i>Composition du Conseil d'Administration de la Société UTI GROUP</i>	14-1
14.2 DIRECTION DU GROUPE.....	14-3
14.2.1 <i>UTIGROUP. EST</i>	14-3
14.2.2 <i>UTIGROUP. RHONE ALPES</i>	14-3
14.2.3 <i>UTIGROUP. LUXEMBOURG SARL</i>	14-3
14.2.4 <i>Cadres de Direction</i>	14-3
14.3 PLAN D'ATTRIBUTION D' ACTIONS	14-3
14.4 CONFLIT D'INTERETS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	14-4
15 REMUNERATION ET AVANTAGES	15-1
15.1 REMUNERATION ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE, DIRECTS ET INDIRECTS, VERSES A CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL	15-1
15.2 JETONS DE PRESENCE	15-2
16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DIRECTION.....	16-1
16.1 ROLE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	16-1
16.1.1 <i>Règlement intérieur du Conseil d'administration</i>	16-1
16.1.2 <i>Evaluation du Conseil d'administration</i>	16-1
16.1.3 <i>Réunion du Conseil d'administration</i>	16-1
16.2 CONTRATS DE SERVICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION..	16-1
16.3 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	16-2
16.4 PROCEDURES DE CONTROLES INTERNES	16-3
16.4.1 <i>Rapport du Président</i>	16-3
16.4.2 <i>Rapport des commissaires aux comptes</i>	16-10
17 SALARIES	17-13
17.1 EFFECTIFS DU GROUPE	17-13
17.2 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET POLITIQUE D'EMBAUCHE.....	17-15
17.3 FORMATION PROFESSIONNELLE.....	17-16
17.4 POLITIQUE SALARIALE	17-17
17.5 INTERESSEMENT DU PERSONNEL	17-17
18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.....	18-19
18.1 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.....	18-19
18.2 INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL D'UTI GROUP	18-19
18.3 PACTE D'ACTIONNAIRES ET CONVENTIONS.....	18-20
18.4 DETENTION DE LA SOCIETE	18-20
18.5 FRANCHISSEMENT DE SEUIL.....	18-21
19 OPERATIONS AVEC DES APPARENTES	19-1
19.1 OPERATIONS AVEC DES APPARENTES.....	19-1
20 INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERES ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR.....	3
20.1 COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2008.....	3
20.1.1 <i>BILAN AU 31 DECEMBRE 2008</i>	4
20.1.2 <i>COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2008</i>	7
20.1.3 <i>Annexe aux comptes sociaux</i>	20-1
20.1.4 <i>Rapports des commissaires aux comptes sur 2008</i>	20-27
- RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31 DECEMBRE 2008.....	20-27
-20.1.5 RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31 DECEMBRE 2008.....	20-29
20.2 ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2008.....	20-33
20.2.1 <i>BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2008</i>	20-34
20.2.2 <i>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2008</i>	20-35

20.2.3	FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2008	20-36
20.2.4	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	20-37
20.2.5	ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	20-38
20.2.6	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2008.....	20-70
20.3	COMPTES 2007 ET 2006.....	20-73
20.4	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES.....	20-73
20.4.1	Dividende global distribué au titre des trois derniers exercices	20-73
20.4.2	Prescription	20-73
20.4.3	Politique future de dividendes	20-73
20.5	PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE	20-74
21	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	21-1
21.1	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE UTI GROUP	21-1
21.1.1	Place de cotation	21-1
21.1.2	Droit de communication des actionnaires.....	21-1
21.1.3	Exercice social (article 19 des statuts).....	21-1
21.1.4	Bénéfices et pertes (article 20 des statuts)	21-1
21.1.5	Assemblées générales (article 18 des statuts)	21-2
21.1.6	Mise en paiement des dividendes (article 20 des statuts).....	21-2
21.1.7	Droits de vote double (article 18 des statuts).....	21-3
21.1.8	Franchissement des seuils statutaires (article 11 des statuts).....	21-3
21.1.9	Forme et transfert des actions (articles 10 et 11 des statuts).....	21-4
21.1.10	Identification des détenteurs de titres.....	21-4
21.2	RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL.....	21-4
21.2.1	Capital social.....	21-4
21.2.2	Achat par UTI GROUP de ses propres actions.....	21-4
21.2.2.1	Objectif du programme de rachat et utilisation des titres rachetés	21-4
21.2.2.2	Actions propres acquises	21-5
21.2.3	Capital potentiel.....	21-7
21.2.3.1	Options de souscription d'actions réservées aux salariés	21-7
21.2.3.2	Conversion des obligations convertibles UTI GROUP 0,1 % 2020 (ex 3 % 2000-2005).....	21-8
21.2.4	Capital autorisé non émis.....	21-11
21.2.5	Nantissements, sûretés et garanties.....	21-14
21.2.5.1	Nantissement d'actions de l'émetteur inscrites au nominatif pur.....	21-14
21.2.5.2	Nantissement d'actifs de l'émetteur d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières.....	21-15
21.2.6	Evolution du capital de UTI GROUP depuis sa création.....	21-16
21.3	REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE.....	21-20
21.3.1	Evolution de l'actionnariat au cours des trois dernières années	21-20
21.3.2	Parts du capital détenues par les membres des organes d'administration de la Société.....	21-20
21.4	MARCHE DES TITRES DE CAPITAL UTI GROUP.....	21-21
21.4.1	Evolution de l'action en bourse.....	21-22
21.4.2	Evolution de l'obligation convertible en bourse	21-25
21.4.3	Evolution du bon de souscription d'action en bourse	21-28
22	CONTRATS IMPORTANTS	22-29
22.1	CONTRATS IMPORTANTS	22-29
23	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATION D'EXPERTS ET DECLARATION D'INTERETS.....	23-1
23.1	INFORMATION EN PROVENANCE DE TIERS.....	23-1
24	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	24-1
24.1	MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	24-1
24.2	CALENDRIER DE COMMUNICATION FINANCIERE	24-2
24.2.1	Historique	24-2
24.2.2	Prévisions de publication	24-2
25	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	25-1

1 PERSONNES RESPONSABLES

1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

Monsieur Christian AUMARD, Président et Directeur Général d'UTI-Group.

1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes, Amyot Exco Audit et IGREC, une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Fait à Paris, le 25/05/2009

Monsieur Christian AUMARD
Président et Directeur Général

1.3 RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Monsieur Patrick QUENNET

Directeur Général Délégué

Téléphone: 01.41.49.05.10

Télécopie: 01.47.57.11.50

e-mail: patrick.quennet@uti-group.com

2 CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

2.1 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Commissaires aux Comptes titulaires

Société Amyot Exco Audit

Société anonyme au capital de 101 088 euros
dont le siège social est situé 100, rue de Courcelles – 75017 Paris,
Immatriculée sous numéro 642 002 216 inscrite au R.C.S. de Paris

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Représentée par Vincent PAPAZIAN et Pascal LECLERC, en remplacement de Isabelle HENGOAT-FAUVEL

Nommée le 30 mars 1998, pour un mandat de six exercices à compter de celui clos le 31 décembre 1997 et renouvelée dans ces fonctions pour une durée de six exercices par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2003 soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Société – IGREC

Société anonyme au capital de 60 000 euros,
dont le siège social est situé 50, rue Copernic – 75116 Paris,
immatriculée sous numéro 314 391 277 inscrite au R.C.S. de Paris

membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris,

représentée par Madame Rose GUAGLIARDO.

nommée pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, Monsieur Rémi SALLE, expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2005 et qui statuerait sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004. L'assemblée générale ordinaire du 7 septembre 2005 a renouvelé le mandat pour une durée de six ans jusqu'à l'assemblée générale de 2011 qui statuerait sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Commissaires aux Comptes suppléants

Monsieur Jean-Luc CARPENTIER,

né le 1^{er} novembre 1952 à Paris 18^{ème},
domicilié 100, rue de Courcelles - 75017 PARIS,

membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris,

nommé le 20 mars 1998 en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, pour un mandat de six exercices à compter de celui clos le 31 décembre 1997 et renouvelé dans ces fonctions pour une durée de six exercices par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2003 soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Monsieur Stéphane LE HUIDOUX,

né le 4 août 1961 à Saint Briec,
domicilié 50, rue Copernic – 75116 Paris,

membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Paris,

nommé pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, Monsieur Jacques DAPPOIGNY, expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2005 et qui statuerait sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004. . L'assemblée générale ordinaire du 7 septembre 2005 a renouvelé le mandat pour une durée de six ans jusqu'à l'assemblée générale de 2011 qui statuerait sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Les contrôleurs légaux n'ont pas démissionnés et n'ont pas été écartés.

2.2 TABLEAU RELATIF A LA PUBLICITE DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES PRIS EN CHARGE AU TITRE DE L'EXERCICE 2008

Les honoraires des commissaires aux comptes pour les exercices 2008 et 2007 s'établissent comme suit:

En euro (HT) :

	Amyot Exco Audit				IGREC			
	Montants		%		Montants		%	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Audit								
Commissariat aux comptes, certification examen des comptes individuels et consolidés - Société mère	87 819	71 763	100%	100%	76 174	71 451	100%	100%
Commissariat aux comptes, certification examen des comptes individuels et consolidés - Filiales					29 429	30 429		
Missions accessoires	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous Total	87 819	71 763	100%	100%	105 603	101 880	100%	100%
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social	0	0	0	0	0	0	0	0
Audit informatique	0	0	0	0	0	0	0	0
Audit interne	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres prestations	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous Total	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	87 819	71 763	100%	100%	105 603	101 880	100%	100%

3 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

3.1 CHIFFRES CLES DES COMPTES SOCIAUX D'UTI GROUP

En million d'€uro	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Chiffre d'affaires	23,31	24,03	22,08
Résultat d'exploitation	1,21	1,97	1,54
Résultat net	0,12	1,91	1,88
Capitaux propres	6,51	6,27	4,29
Dettes financières	5,92	6,28	7,27

Des chiffres de l'exercice clos le 31 décembre 2008, il ressort que :

- ✚ l'activité d'UTI GROUP. en 2008 est en baisse de 3 % par rapport à 2007,
- ✚ la politique commerciale d'UTI GROUP. orientée vers les agréments «grand donneur d'ordres» s'est poursuivie en 2008 comptabilisant l'ouverture de 14 comptes commerciaux,
- ✚ le résultat d'exploitation bénéficiaire s'établit à la somme de 1 209 K€ contre un résultat d'exploitation de 1 973 K€ sur l'exercice précédent,
- ✚ le résultat financier de l'exercice s'élève à 462 K€ contre -94 K€ en 2007,
- ✚ le résultat courant avant impôts s'établit à 1 671 K€ en 2008 contre 1 878 K€ en 2007,
- ✚ enfin, le résultat net se traduit par un bénéfice de 121 K€ en 2008 contre 1 914 K€ en 2007 du fait de la constatation d'une provision pour risque concernant un litige client pour un montant de 1 867 K€

Consécutivement à la restructuration de la dette obligataire de la Société, il reste au 31 décembre 2008 un total de 21 204 Obligations Convertibles.

UTigroup en a acquis 1 500 en bourse début 2009.

3.2 CHIFFRES CLES CONSOLIDES DU GROUPE

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des états membres de l'Union Européenne doivent présenter pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005, leurs comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards) émis par l'IASB (International Accounting Standards Boards).

Le groupe UTI GROUP qui a appliqué les principes comptables français jusqu'au 31/12/2004, a effectué sa transition aux normes IFRS avec les effets de la première application au 01/01/2004 et a établi des comptes consolidés au 31/12/2004 pro-forma IFRS. Les chiffres clés en découlent.

	exercice 2008	exercice 2007	exercice 2006
	Normes IFRS (en milliers d'euros)	Normes IFRS (en milliers d'euros)	Normes IFRS (en milliers d'euros)
Chiffre d'affaires net	27 339	28 253	26 836
Résultat opérationnel	1 763	2 311	2 099
<u>R.N. revenant à entreprise consolidante</u>	<u>354</u>	<u>2 877</u>	<u>2 256</u>
Capitaux propres part groupe (après résultat)	<u>7 943</u>	<u>7 486</u>	<u>4 800</u>
Dettes financières	<u>2 900</u>	<u>3 369</u>	<u>5 110</u>

Les résultats de l'activité du Groupe UTI GROUP dans son ensemble pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 se caractérisent comme suit :

- ✚ le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2008 s'élève à 27,3 M€ contre 28,3 M€ sur l'exercice 2007;
- ✚ compte tenu du niveau du résultat décrit ci-dessus, le montant des capitaux propres s'établit à 8 M€

La stratégie a consisté à privilégier le maintien de la marge opérationnelle du groupe.

3.2.1 Contribution au chiffre d'affaires consolidé non retraité du chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du Groupe

SOCIETE	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
UTI GROUP	23 314 687	24 026 737	22 075 160
UTIGROUP. RHONE-ALPES	2 846 366	2 783 605	3 047 617
UTIGROUP. EST	1 635 602	2 120 708	2 068 241
UTIGROUP. LUXEMBOURG	0	111 800	191 289
Total	27 796 655	29 042 850	27 382 307

3.2.2 Résultat des sociétés du Groupe

Résultats issus des comptes sociaux avant retraitements pour consolidation

SOCIETE	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
UTI GROUP	121 090	1 913 640	1 880 069
UTIGROUP. RHONE-ALPES	218 362	169 446	175 162
UTIGROUP. EST	157 737	228 010	310 936
UTIGROUP. LUXEMBOURG	0	11 483	11 368
Total	497 189	2 322 579	2 377 535

4 FACTEURS DE RISQUE

4.1 RISQUE DE NON-PAIEMENT

Ce risque est pratiquement inexistant compte tenu de la qualité du portefeuille de clientèle du Groupe qui est constitué principalement de grands comptes.

Au 31/12/2008, la provision sur les créances clients douteuses était de 466 K euros contre 460 K euros.

Par ailleurs les sociétés du Groupe ont conclu des contrats d'affacturage incluant une garantie SFAC sur la quasi-totalité de leurs comptes Clients.

4.2 CONCURRENCE DES SOCIETES D'INTERIM

L'intérim informatique a-t-elle vocation à remplacer la délégation de personnel dans le cadre du contrat de régie par les SSII ?

Selon le Président Directeur Général d'UTI-GROUP cette évolution n'est pas vraisemblable, car les sociétés d'intérim ne trouveront pas d'informaticiens à employer. Ces derniers ne passeront par l'intérim que pour les périodes de «rupture» dans leur vie professionnelle; ils sont attachés au fait d'être intégré dans une SSII, d'y être reconnu, d'avoir des perspectives de carrière au sein de leur entreprise tout en acquérant un savoir-faire et de l'expérience.

4.3 RISQUE DE CHANGE

UTIGROUP n'est que peu exposé au risque de change, le Groupe n'exerce qu'une faible activité hors de la zone Euro qui correspond à moins de 1 K€ en suisse en devise CHF sur l'exercice 2008.

Le groupe ne détient pas de passif ou d'actif en devise.

De ce fait, le Groupe ne se couvre pas du risque de change.

4.4 RISQUE DE TAUX

Position au 31/12/2008 (en K€ – Normes IFRS)

<u>Passifs financiers</u>	MONTANT	JJ à 1AN	1 A 5 ANS	AU DELA
Emprunt obligataire	283			283
Autres emprunts et dettes	2 336	485	1 851	
Dettes financières	338	338		
Comptes courants d'associés	2 201	2 201		
Total Passifs financiers	<u>5 158</u>	<u>3 024</u>	<u>1 851</u>	<u>283</u>
<u>Actifs financiers</u>				
Prêts et avances	254	254		
actifs divers	132	132		
Total Actifs financiers	<u>386</u>	<u>386</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Position nette avant gestion</u>	<u>4 772</u>	<u>2 638</u>	<u>1 851</u>	<u>283</u>
<u>Hors bilan</u>				
Titres à reméré	0			
Contrat à terme de taux				
<u>Position nette après gestion</u>	<u>4 772</u>	<u>2 638</u>	<u>1 851</u>	<u>283</u>

Les données sont issues des comptes consolidés du groupe au 31/12/2008 (en K€).

Les comptes courants d'associés sont rémunérés selon le taux maximum d'intérêts fiscalement déductibles en matière de compte courant d'actionnaire en vigueur sur la période concernée.

Les actifs financiers sont constitués essentiellement de prêts investissements construction et de dépôts et cautionnements qui ne sont pas rémunérés.

4.5 CONSEQUENCES ET RISQUES SOCIAUX

Les informations relatives à la façon dont la Société prend en compte les conséquences sociales de son activité figurent au chapitre 17 «Salariés» du présent document.

4.6 RISQUE LIE AU DEPART DE MANAGERS

4.6.1 Risque lié au départ du middle- management

Les équipes de middle-management sont composées de gens jeunes qui participent depuis plusieurs années à l'activité de la Société.

Le Groupe a pour objectif de les associer à sa croissance

4.6.2 Risque lié au départ de managers-clefs

Pour les managers-clés participant à la direction d'UTI GROUP et des filiales du Groupe, les conséquences pourraient être plus importantes, mais le développement d'outil de gestion performant, ajouté à la forte implication de la Direction générale parisienne et enfin la mise en œuvre de l'harmonisation économique et sociale dans la gestion des filiales neutralise fortement ce risque.

Par ailleurs les trois cadres salariés membres de la direction bénéficient d'un plan de stock options attribué en 02/2008 et sont associés la croissance du Groupe.

4.7 RISQUE TECHNOLOGIQUE

Intervenant dans de grands comptes, les technologies utilisées par UTIGROUP sont régulièrement réactualisées. De part sa stratégie d'intégration du NET au cœur des systèmes d'information, UTIGROUP anticipe les besoins de ses clients et forme au fur et à mesure des besoins ses collaborateurs aux technologies d'avenir. Le risque technologique est par conséquent très faible.

L'activité «Progiciel» représente dans sa globalité 3 % du chiffre d'affaires total. Il n'y a par conséquent qu'un très faible risque de dépendance vis-à-vis de ces produits.

Peu de produits tiers sont intégrés à nos produits éditeur. Là aussi le risque de difficulté d'intégration est non significatif.

Les contrats de distribution font l'objet d'une validation préalable à toute signature par nos conseils juridiques.

Les produits éditeurs évoluent de manière permanente et les mises à niveau sont facturées aux clients sous contrat qui de ce fait financent les évolutions des progiciels applicatifs.

Les contrats de partenariat, de distribution de produit du Groupe n'engagent celui-ci qu'à concurrence des opérations réalisées, mais jamais sur un volume garanti à l'égard du partenaire.

4.8 RISQUE FISCAL

Aucun

4.9 RISQUES INDUSTRIELS ET LIES A L'ENVIRONNEMENT

Compte tenu de la nature même de l'activité de la Société UTI GROUP et de chacune de ses filiales, aucune politique environnementale n'a été mise en place ou poursuivie.

En l'absence de risque environnemental et/ou industriel direct, les sociétés du Groupe n'ont passé aucune provision ni pris de garantie pour les risques de pollution.

4.10 RISQUE ACTION

La Société, dans un souci de minimiser ses risques financiers, ne détient aucun instrument financier à l'exception de ses propres titres dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions et des titres en capital de ses filiales.

La Société détient 277 234 actions en propres. A chaque clôture, les titres sont valorisés au cours moyen du dernier mois et la différence est comptabilisée en provision pour dépréciation. Le risque maximal est limité à la valeur actuelle du stock soit moins de 130 K€

La constitution de ce portefeuille provient d'une position à contre-tendance du marché destinée à améliorer la liquidité du titre.

Le risque sur les titres UTI GROUP est négligeable.

Au 31 décembre 2008, La société UTI GROUP a procédé à la revue de l'estimation de la valeur des fonds de commerce acquis au cours des exercices précédents.

Au vu des tests réalisés aucune provision complémentaire n'a été constatée.

4.11 ASSURANCES ET COUVERTURE DE RISQUES

Le Groupe a souscrit auprès de HISCOX une police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle couvrant l'ensemble de ses activités, une assurance « tous risques informatiques » ainsi qu'une multirisques professionnelle auprès de ALBINGIA.

Niveau de couverture

La Responsabilité Civile Exploitation est garantie à hauteur de 7 500 000 € tous dommages confondus

La Responsabilité Civile Professionnelle est garantie à hauteur de 1 500 000 € tous dommages confondus

Risques couverts

Dommages matériels, immatériels et corporels consécutifs ou non à concurrence de

- 1 500 000 € au titre de la RC Professionnelle

- 1 500 000 € au titre de la RC Exploitation

Coût de l'Assurance

L'ensemble des garanties énoncées ci-dessus a représenté en 2008 pour UTIGROUP une prime annuelle de 34 577 €

Le parc de véhicules de la Société fait pour sa part l'objet d'un contrat «flotte automobile » au niveau du Groupe, permettant ainsi de bénéficier des meilleures conditions financières auprès de COVEEA FLEET.

La perte d'exploitation n'est pas garantie car UTI GROUP réalisant plus de 80 % de son chiffre d'affaires en délégation de personnel, un sinistre dans ses bureaux n'occasionnerait pratiquement pas de perturbation dans l'exploitation, de son Fonds de Commerce, quand à l'activité «Produits» elle peut être déplacée très rapidement comme l'activité clé en mains où les développements peuvent très bien se faire à partir des plateformes des Clients.

Il n'y a pas de risque assuré en interne.

4.12 RISQUE DE LIQUIDITE

Les comptes consolidés du Groupe laissent apparaître sur les trois derniers exercices ci-dessous le rapport endettement sur capitaux propres suivant :

Au 31 décembre 2006 (normes IFRS)	4 588 K€/ 4 800 K€
Au 31 décembre 2007 (normes IFRS)	3 339 K€/ 7 486 K€
Au 31 décembre 2008 (normes IFRS)	2 895 K€/ 7 943 K€

La société a renégocié début 2008 avec deux nouvelles banques un rééchelonnement de la dette financière de 2.600 K€ sur cinq ans et remboursé en totalité les établissements financiers partenaires du protocole de Juin 2005. Le précédent protocole bancaire de juin 2005 est donc devenu caduc.

Dans le cadre de la souscription des nouveaux emprunts en 2008 la société s'est engagée à respecter, sur la base de ses comptes consolidés les ratios suivants :

- Les fonds propres améliorés consolidés (capitaux propres, provision pour risques et charges et comptes courants associés) supérieur à 10 millions d'euros
- Rapport de la dette moyen et long terme (comptes courants associés inclus) sur les fonds propres inférieur à 1
- Rapport dettes financières nettes (comptes courants d'associés inclus) sur excédent brut d'exploitation inférieur à 3.

Monsieur Christian AUMARD, Président Directeur Général, a maintenu à la disposition de la Société des fonds apportés en compte courant dont la valeur est de 2 001 K€ au 31 décembre 2008. Par ailleurs, Monsieur Patrick QUENNET, Directeur Général Délégué de la Société a, pour sa part, maintenu un compte courant de 198 K€ au 31 décembre 2008.

Il convient de préciser qu'aux termes des conventions de comptes courants conclues respectivement les 21 mars et 29 avril 2003 par Monsieur Christian AUMARD et Monsieur Patrick QUENNET avec la Société, les sommes figurant sur lesdits comptes courants sont productrices d'intérêts dont le taux a été fixé au taux maximum d'intérêts fiscalement déductibles en matière de compte courant d'actionnaire en vigueur sur la période concernée.

Le service «comptabilité et finance» du Groupe est composé d'une directrice assistée d'une équipe de 2 collaborateurs. Le département finance centralise les flux financiers du Groupe et tient en permanence à jour un prévisionnel de trésorerie à 6 mois; un suivi bancaire des opérations est également assuré quotidiennement à l'aide d'un logiciel et d'internet.

La synthèse de ces informations financières fait l'objet d'une analyse entre le prévisionnel et le réalisé qui est à disposition de la direction générale sur un serveur sécurisé.

Au 31/12/2008 le risque de liquidité du groupe UTI GROUP est devenu :

Caractéristique des titres émis ou des emprunts contractés	taux fixe ou taux variable	Montant global des lignes en K€ au 31/12/2008	échéances	existence ou non de couvertures
Emprunts bancaires	TF 4,6% - 5,0% et 5,1%	2 336	60 échéances entre avril 2008 et avril 2013	Non
Obligations convertibles	TF 0,1%	283	2020	Non
Découvert bancaire		0		Non
Accès au crédit (encours maximum garanti par le factor)	Taux factor	5 024		Non
Comptes courants	Taux CC	2 199		Non

- Taux des Comptes Courant d'associés est fixé au taux maximum d'intérêts fiscalement déductible en vigueur sur la période concernée
- Taux factor est = EURIBOR à 3 mois + 0,60%

Risque lié à l'affacturage

Le Groupe confie environ 95 % de son chiffre d'affaires TTC à GE CAPITAL FINANCE et compte tenu de la qualité de ses Clients (grands comptes), de la rotation du poste client, du suivi mis en place au sein du Groupe et de la transparence établie avec la société d'affacturage, la probabilité d'une dénonciation à l'initiative de GE CAPITAL FINANCE est considérée comme nulle.

Les conditions du contrat d'affacturage du 5/12/2000, modifié par l'avenant de 2001, puis par l'avenant de 2007 sont les suivantes :

Plafond = 5 488.164 €

Retenue de garantie = 5% de l'encours avec un minimum de 200 000€

Commission d'affacturage = 0,21 % HT du total des factures

Taux d'intérêt = EURIBOR à 3 mois + 0,60%

Les créances cédées au factor ne figurent plus à l'actif du bilan.

Le compte d'affacturage enregistre le montant brut des factures prises en charge par le factor.

La trésorerie

La trésorerie nette (hors retraitement des créances d'affacturage non garanties) était au 31 décembre 2008 de 1 063 K€ contre 1 120 K € un an avant (voir comptes consolidés au 31/12/2008)

4.13 RISQUE JURIDIQUE

UTIgroup a une forte activité en contrat de régie dont l'obligation est une obligation de moyens.

Le groupe est éditeur de produits dont il a la propriété Il accorde alors un droit d'usage au client (licence d'utilisation). Il a déposé les marques associées.

Il diffuse également des produits d'autres sociétés pour lesquels des contrats de distribution sont conclus avec le fournisseur.

Le nom de la société ainsi que son sigle ont été déposés.

Les litiges significatifs auxquels la société doit faire face sont listés au chapitre 20.5 « Procédures judiciaires et d'arbitrages ».

4.14 RISQUE CLIENT

En 2008, le client le plus important en chiffres d'affaires représente 13% de l'activité.

Le top 10 représente 46 % (47% en 2007) et le top 20 : 60% (60% en 2007).

L'activité d'assistance technique se fait autour de nombreux projets différents chez un client et avec des responsables clients. Le risque client est par conséquent diffus. Seule la perte d'un agrément peut avoir des conséquences, mais avec généralement des départs étalés dans le temps, ce qui permet à la direction des opérations de retrouver de l'activité pour les collaborateurs concernés chez un autre client ;

La facturation est à plus de 90% détaillée par prestation individuelle et mensuelle.

Il y a également des facturations de maintenance semestrielle ou annuelle suivant les produits.

De par la nature de son activité, beaucoup d'opérations sont des opérations de durée de trois mois renouvelables. La visibilité sur le carnet de commande est par conséquent sur un horizon de deux mois glissants.

4.15 RISQUE FOURNISSEUR

Les fournisseurs sont soit des fournisseurs administratifs (loyers locaux, avocats, expert aux comptes...) soit des sous-traitants, soit fournisseurs de progiciels.

Le risque fournisseur est très faible car il concerne un sous-traitant à la fois ou une distribution de progiciel qui est une activité représentant moins de 2% du chiffre d'affaires.

Seuls 13 fournisseurs (hors groupe) ont un chiffre d'affaires TTC supérieur à 100 K€

Le premier représente 18 % des achats, les cinq premiers 32 % et les 10 premiers 42 %.

Merci de nous communiquer les éléments permettant de valider ces affirmations

4.16 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan du groupe UTIgroup sont représentés dans le tableau normé ci-après.

En K€(d'après comptes consolidés)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Cautions de contre - garantie sur marchés	0	0	0	0
Créances cédées non échues : Effets escomptés non échus	0	0	0	0
Nantissements hypothèques et sûretés réelles :				
- Nantissement 9993 titres UTI Rhône Alpes	0	425	425	425
- Nantissements divers au profit d'établissements financiers	0	274	274	274
- Nantissement fonds de commerce UTI GROUP Est	0	0	271	909
- Nantissement fonds de commerce UTI GROUP au profit d'une banque	916	0	0	0
Total Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	916	699	970	1 608
Avals, cautions et garanties données : comptes bloqués	221	0	0	0
Autres engagement donnés : Bail et Location	4 583	4 737	2 208	2 837
TOTAL	5 720	5 436	3 178	4 445

Les obligations contractuelles au 31/12/2008 sont indiquées dans le tableau normé ci-après.

Obligations contractuelles (en K€)	TOTAL	PAIEMENTS DUS PAR PERIODE		
		A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes à long terme	2 336	485	1 851	0
Obligation en matière de location - financement	0	0	0	0
Bail immobilier	4 373	566	2 146	1 661
Contrats de location simple	210	107	103	0
Obligations d'achat irrévocables	0	0	0	0
Autres obligations à long terme	0	0	0	0
TOTAL	6 919	1 158	4 100	1 661

UTIgroup n'a pas d'engagements commerciaux hors bilan.

Autres engagements commerciaux	TOTAL	MONTANT DES ENGAGEMENTS PAR PERIODE		
		A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Lignes de crédit	0	0	0	0
Lettres de crédit	0	0	0	0
Garanties	0	0	0	0
Obligations de rachat	0	0	0	0
Autres engagements commerciaux	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

Les engagements hors bilan décrits ci-dessus sont exhaustifs.

4.17 FAITS EXCEPTIONNELS

Au 31 décembre 2008, la revue de l'estimation de la valeur des fonds de commerce acquis au cours des exercices précédents a confirmée les montants inscrits à l'actif, soit 13 790 K€. La revue de la valeur des titres de participation a permis une reprise de provision de 903 K€ sur les titres de UTIgroup. Rhône Alpes et a permis une reprise de provision de 100 K€ sur ceux de UTIgroup.Est.

Au 31/12/2008, il reste 21 204 OC en circulation. Pour chaque obligation convertible, il est proposé une action nouvelle et une soulte de 2,50€
En cas de conversion totale des 21 204 OC, la société devrait payer une soulte globale de l'ordre de 53 K€

Au 30/04/ 2009, 1500 obligations ont été rachetées par la société pour les annuler
Il reste par conséquent au 30/04/2009, 19 704 OC en circulation

UTIgroup rappelle que les BSA n'existent plus depuis le 31 mars 2008.

La conversion d'une obligation convertible donne maintenant droit à une action UTIgroup et à une soulte de 2,50€

Depuis 2002, un litige oppose la société à un client au titre de prestations réalisées au forfait. Dans le cadre de ce litige, la société a demandé en justice la nomination d'un expert. Une provision a été constituée en fonction de l'estimation des risques potentiels encourus (226 k€). Un rapport d'expertise a été émis fin décembre 2005, et les parties ont déposées leurs conclusions en février 2007.

Un jugement intervenu au cours du 1er semestre 2008 porte sur une condamnation de 3 200 K€ dont 800 K € mis à la charge de l'assureur.

La société UTI Group a fait appel de ce jugement en juin 2008. Sur la base des conclusions de ses conseils et avocats, la société UTI Group a constitué une provision d'un montant de 1 867 K€

4.18 FACTEUR DE RISQUE LIE A UN HISTORIQUE DE PERTE

Pour l'exercice 2008, le chiffre d'affaires consolidé de UTI Group s'établit à 27,3 M€ pour un résultat opérationnel de -0,104 M€ et un résultat net part du groupe de 0,354 M€ (en normes IFRS), après prise en compte de la dotation « exceptionnelle » d'une provision pour risque sur litige client de 1, 87 K€ (cf. § 4.17).

Les exercices 2005, 2006 et 2007 ont dégagé un résultat supérieur à 2 M€

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004, le chiffre d'affaires consolidé de UTI Group s'établit à 31,59 M€ pour un résultat opérationnel de -3,25 M€ et un résultat net part du groupe de -3,92 M€ (en normes IFRS).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003, le chiffre d'affaires consolidé de UTI Group s'établit à 36 856 K€, pour un résultat d'exploitation de 315 K€ et un résultat net part du groupe de 1 041 K€ (en normes comptables françaises).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002, le chiffre d'affaires consolidé de UTI Group s'établit à 40 678 K€, pour un résultat d'exploitation de -2 464 K€ et un résultat net part du groupe de -12 131 K€ (en normes comptables françaises).

Les quatre dernières années 2005, 2006, 2007 et 2008 (hors dotation « exceptionnelle») ont été largement bénéficiaires.

Ce risque diminue donc de plus en plus.

5 INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

5.1 HISTOIRE ET EVOLUTIONS DE LA SOCIETE

5.1.1 Dénomination sociale, sigle et siège social

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP – (UTI-GROUP.)

68 rue de Villiers
92300 Levallois-Perret

5.1.2 Forme juridique

Société Anonyme de droit français à conseil d'administration, UTI GROUP est soumise aux dispositions du Code de Commerce et du décret n° 67-238 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

5.1.3 Date de création et durée de vie

La Société a été créée le 26 août 1986 pour une durée de 99 ans à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, soit jusqu'au 10 septembre 2085, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

5.1.4 Objet social (article 2 des statuts)

La Société a pour objet en France et à l'étranger:

- l'assistance, le conseil et l'enseignement sous toutes ses formes dans le domaine de l'informatique et de la gestion,
- l'achat, la vente et la location ainsi que l'entretien et la maintenance de tous matériels et supports informatiques,
- la fourniture de toutes prestations de services pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'usage de l'informatique,
- la prise de participation par voie d'acquisition ou de souscription de droits sociaux dans le capital de toutes autres sociétés existantes ou à créer ayant une activité similaire ou complémentaire de celles énoncées ci-dessus.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à ces activités ou susceptibles d'en faciliter le développement.

5.1.5 Registre du Commerce et des Sociétés – Code APE - Siret

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro **338 667 082**.

Son code APE est le 6202 A (ancien **721 Z**) et son numéro Siret est le **338 667 082 00048**.

5.1.6 Evolutions de le société

Septembre 1993

Christian AUMARD, actuel Président de UTI GROUP, acquiert la société SB INFORMATIQUE, spécialisée dans les moyens systèmes IBM, en particulier les IBM 38 et AS/400. SB INFORMATIQUE est alors déficitaire de 2 millions de Francs pour un chiffre d'affaires de 11 millions de Francs en 1993.

Sur un marché informatique déprimé et en pleine mutation (diminution des investissements en informatique, évolution technologique et coûts salariaux inadaptés), SB INFORMATIQUE dépend pour la plus grande part de son activité, de la sous-traitance d'IBM.

Afin de redresser la société, la nouvelle direction entreprend de diversifier sa clientèle auprès des grands comptes et des groupes internationaux. Par ailleurs, et compte tenu de son savoir-faire dans le domaine des AS/400, SB INFORMATIQUE décide de développer et concentrer son expertise dans la technologie vedette du client serveur et celle des grands systèmes IBM.

Cette stratégie qui permet à SB INFORMATIQUE d'exploiter au mieux et de valoriser son expertise, se révèle également bien adaptée aux besoins du marché ; elle assure le retour aux bénéfices de SB INFORMATIQUE dès 1995.

1996

Reprise de CPS, une SSII régionale établie à Metz, qui réalise en 1996 un chiffre d'affaires de 7 millions de Francs et des pertes de 1,5 million de Francs, après la récession du marché informatique entre 1993 et 1996.

Afin de ne pas alourdir les comptes de SB INFORMATIQUE, CPS est reprise par Christian AUMARD (à hauteur de 80% de son capital) et Patrick QUENNET (10%), son ancien Président conservant 10% du capital. Le redressement des comptes de CPS intervient dès l'année 1997, et en mars 1998, CPS se transforme en société anonyme et devient UT Est, en vue de son intégration dans UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE, qui interviendra en avril 1999.

1998

SB INFORMATIQUE fusionne avec ADS, une « société – sœur » également détenue par M. et Mme AUMARD ; la nouvelle entité est baptisée UNION TECHNOLOGIES.

SB INFORMATIQUE prend une participation de 15% dans le capital d'AGENA Conseil lors de sa création en septembre 1998, et porte cette participation à 55% en juillet 1999 ; AGENA exploite le progiciel PRIMMO de gestion des immobilisations des entreprises.

UT Luxembourg naît en juillet 1998 de la transformation du bureau de UT Est, installé au Luxembourg, en société filiale.

1999

Afin de réduire les frais de structure et simplifier l'organigramme juridique du Groupe, UNION TECHNOLOGIES procède à la fusion - absorption de sa société – mère UNION TECHNOLOGIES FINANCE.

Par ailleurs, et pour faire face à une nouvelle phase de croissance qui requiert le renforcement de ses fonds propres, UNION TECHNOLOGIES, qui devient

UTI. - Union Technologies Informatique inscrit ses titres sur le Marché Libre de la Bourse de Paris le 3 novembre 1999; cette inscription lui permettra de faire appel public à l'épargne lorsque l'opportunité d'une acquisition se présentera.

2000

Le 25 février 2000, UTI acquiert 99,93 % des actions de la société de services et conseils informatiques MCM PARTNER SA. Cette société intervient dans la région lyonnaise et possède un bureau à Genève en Suisse. La Société prend la dénomination sociale Union Technologies MCM SA et garde la même direction.

Le 15 mai 2000, UTI acquiert 100% des actions du groupe de sociétés de services en informatique TMA-RMH. Ce groupe intervient depuis 15 ans en région parisienne dans des métiers équivalents à ceux d'UTI et a une petite activité en région Rhône-Alpes. Ce groupe est constitué des sociétés TMA France SA, TMA services SA, ECSO SA, INFOSOFT SA, CDT SARL, RMH Informatique SA, RMH sarl et SILVON SA. Il sera restructuré en deux sociétés Union technologies TMA SA et Union technologies RMH SA. La société TMA France sa, holding du groupe TMA-RMH fusionnera avec Union Technologies Informatique SA.

Le 12 juillet 2000, la société UTI procède à l'émission sur le marché libre d'Euronext SA d'obligations convertibles (code Isin FR0000181067) pour 18,6 M€

2001

le 24 janvier 2001, UTI est admis au second marché d'Euronext SA. Les deux codes valeurs Isin (FR0000074197 pour les actions et FR0000181067 pour les obligations convertibles) sont alors cotés au porteur sur le second marché.

Courant 2001, UTI demande son inscription au segment NEXT ECONOMY de la cote d'Euronext SA et y est admise.

2002

En mai 2002, la Société adopte pour dénomination UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP et le sigle UTI GROUP, renomme ses filiales UTIGROUP. RHONE-ALPES, UTIGROUP. EST et UTIGROUP. LUXEMBOURG et acquiert un fonds de commerce AURASOFT.

Le 1^{er} juillet 2002, UTI GROUP acquiert 10 % des actions de la Société de UTIGROUP. EST et porte ainsi sa participation à 99,74 %.

En décembre 2002, UTI GROUP acquiert le fonds de commerce de la société BMCI.

Le 30 décembre 2002, l'assemblée générale des obligataires récuse les propositions de modification du contrat d'émission d'obligations présentées par le conseil d'administration.

- 2003** En janvier 2003, UTI GROUP. Rhône-Alpes acquiert le fond de commerce de la société A2F.
- Fin mars, UTI GROUP rachète environ 139 000 obligations convertibles sur le marché.
- En avril 2003, UTI GROUP acquiert les actifs de la société UNIVERSAL INFORMATIC auprès du tribunal de commerce de Versailles.
- Le 28 avril 2003, l'assemblée générale des obligataires adopte les nouvelles modalités du contrat d'émission d'obligations UTI GROUP 3 % 2000-2005 proposées par le Conseil d'administration sous réserve de leur validation par une assemblée générale extraordinaire d'actionnaires.
- Le 15 mai 2003, le siège social de la Société était transféré du 98 rue du Château à Boulogne (92100) au 68 rue de Villiers à Levallois Perret (92300).
- Le 16 mai 2003, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires se prononce en faveur des modifications du contrat obligataire adoptées par les porteurs d'obligations.
- Le 16 décembre 2003, UTI GROUP a racheté avec transfert de jouissance au 1^{er} juin 2003 le fonds de commerce de la société COUGAR pour 85 K€
- 2004** Le groupe UTIgroup n'a pas procédé à des opérations de croissance externe et a subi la baisse du marché de l'assistance technique avec une baisse de ses effectifs.
- 2005** Le groupe UTIgroup n'a pas procédé à des opérations de croissance externe. Le 16 juin 2005, UTIgroup a signé un protocole avec ses banques, homologué par le tribunal de commerce de Nanterre pour restructurer sa situation financière. Un investisseur (FINANT) a également apporté un Million d'euros.
- 2006** Le groupe UTIgroup a procédé à une augmentation de capital réservé à la société FINANT, afin de transformer son compte courant en capital. La croissance organique du groupe repart légèrement (+6). Une démarche Qualité Squad a permis d'obtenir la certification qualité AFAQ ISO 9001:2000 dès novembre 2006 sur le périmètre « prestations de services informatiques ». Le résultat net et l'augmentation de capital permettent une forte augmentation des fonds propres. Le ratio d'endettement devient proche de 100%
- 2007** UTIgroup a acheté le fonds de commerce de la société EAC corporation, société spécialisée dans le domaine monétique, auprès du tribunal de commerce de Bobigny en juin. Cette acquisition d'environ 15 personnes permet à UTIgroup. de compléter son savoir faire dans le domaine bancaire, en ajoutant quelques nouveaux clients et de proposer à ses clients existants des prestations dans un domaine complémentaire. Le remboursement de la dette sur la TVA est arrivé à son terme en février et une remise des pénalités et intérêts de retard obtenue en septembre.
- 2008** UTIgroup a refinancé sa dette bancaire de 2,6 m euros sur deux ans auprès de deux banques avec un échéancier de remboursement sur cinq ans et ainsi mis fin à son protocole de 2005. Le bon de souscription d'action BSA de code ISIN FR0000041063 est arrivé à échéance le 31 mars 2008. Un jugement intervenu au cours du 1er semestre opposant UTI Group à un de ses clients porte sur une condamnation de 3,2 M€ dont 0,8 M€ mis à la charge de

l'assureur. La société UTI Group a fait appel de ce jugement. Sur la base des conclusions de ses conseils et avocats, la société UTI Group a constitué une provision d'un montant de 1,8 M€

5.1.7 Les acquisitions

Le groupe a effectué des acquisitions en 2002/2003. Celles-ci n'ont concerné que des petites structures qui ont permis à UTIgroup. d'acquérir des parts de marché tout en limitant le risque par le biais de reprise soit de fonds de commerce pour les sociétés in bonis ou soit exclusivement d'actifs pour les sociétés faisant l'objet d'une procédure collective.

A ce titre, UTIgroup. a procédé à la reprise d'un fonds de commerce et des actifs de 5 sociétés qui représentent un peu plus de cinquante contrats de travail/client soit moins de 10 % de la taille du Groupe.

En juin 2007, UTIgroup a repris le fonds de commerce de la société EAC corporation, spécialisée dans le domaine monétique.

Cette reprise a renforcé les équipes de UTIGROUP. d'une quinzaine de professionnels confirmés.

Cette opération permet à UTIGROUP. d'intensifier sa présence auprès des grands comptes et d'ouvrir une nouvelle offre stratégique.

Cette croissance externe vient renforcer la croissance organique du groupe et permet d'assurer un fort effet de synergie.

EAC Corporation est une SSII spécialisée dans le domaine de la Monétique, des moyens de paiement et de la sécurisation des transactions.

EAC Corporation possède un savoir faire sur les filières bancaires autorisation, compensation, front et back office, acceptation, émission, y compris sur des systèmes complexes à fortes contraintes ou bien des nouvelles technologies (mobilité, fidélité, EMV, CRM, sans contact, ...)

5.2 INVESTISSEMENTS

Investissements du groupe au cours des 3 dernières années (source comptes consolidés) :

Investissements :	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
(Valeurs brutes)			
<u>Immobilisations incorporelles</u>			
Fonds de commerce	0	290	0
Autres immobilisations incorporelles	0	9	5
Total	0	299	5
<u>Immobilisations corporelles</u>			
matériels & outillages	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	49	49	54
Total	49	49	54
Investissements totaux	49	49	59

Il n'y a pas d'investissement significatif en cours.

Du fait des contraintes liées à la restructuration de sa dette, la société n'envisage pas d'investissements significatifs dans un avenir proche.

6 APERCU DES ACTIVITES

6.1 METIERS ET ACTIVITES

6.1.1 Métier du Groupe :

UTIGroup est une société de services informatiques spécialisée en conseil et en ingénierie dans les domaines de la **banque**, de la **finance**, de l'**assurance**, de l'**industrie** et des **services**.

Présent à Paris, Lyon, Strasbourg, en Suisse et au Luxembourg, UTIGroup se concentre sur les métiers de la **maîtrise d'œuvre** et de **maîtrise d'ouvrage** de proximité auprès de clients grands comptes et Middle Market en pleine croissance.

Nos équipes sont notre force et font de nos projets de réelles réussites. Nous avons, de fait, acquis la confiance de grands groupes, auprès de secteurs très concurrentiels.

UTIGROUP. est un groupe de Sociétés de Services en Ingénierie Informatique spécialisées en informatique de gestion. **UTIGROUP.** est une société **cotée en bourse** depuis Novembre 1999, certifiée **ISO 9001** : 2000 par l'AFAQ depuis Novembre 2006.

Depuis sa création, **UTIGROUP.** a toujours mené une politique de croissance, soutenue par l'embauche d'ingénieurs et consultants de très grande qualité, afin de devenir une middle-cap et un acteur reconnu sur son marché.

Forte de ses 23 années d'expérience, **UTIGROUP.** a su construire de solides partenariats. Ceux-ci se sont concrétisés par la mise en place d'accords-cadres avec les principaux donneurs d'ordres de la Place.

Conseil, ingénierie, intégration : toutes ces prestations reposent sur une matière première, la qualité et l'engagement des 336 femmes et hommes de culture et de formation diverses qui s'enrichissent mutuellement de la confrontation de leurs expériences respectives pour le plus grand bénéfice de nos clients.

6.1.2 Activités du Groupe :

Métier du Groupe :

Le Groupe est spécialisé dans la délégation de personnel et dans l'intégration de systèmes. Pour la période 2006-2008, l'activité du Groupe se répartit de la façon suivante:

	2008	2007	2006
Délégation de personnel	92 %	93 %	89 %
Intégration de systèmes	5%	4 %	8 %
Editeur / Distribution de Progiciel	3%	3 %	3 %

La délégation de personnel et l'intégration de systèmes sont réalisées dans le cadre de contrats en régie avec la mise à disposition d'informaticiens payés au temps passé pour la réalisation d'un projet, contrats aux termes desquels les sociétés du Groupe sont tenues par une obligation de moyens.

L'Édition et la distribution de progiciel consistent à mettre à disposition des produits complets dont les sociétés du Groupe sont éditeur ou distributeur et à effectuer un certain nombre de prestations autour du produit.

Le groupe n'a réalisé aucun chiffre d'affaires par le biais de contrat au forfait au titre des exercices 2008 et 2007.

De part son métier, UTI GROUP. ne perçoit pas de saisonnalité dans son activité à l'exception de la prise des congés payés des Collaborateurs et par conséquent n'a pas de risque sur la gestion de son BFR.

L'expérience acquise dans les métiers de sa clientèle, couplée à des effets d'échelle, favorise l'efficacité et la rapidité des interventions du Groupe.

6.1.3 L'offre d'UTIGroup :

Notre offre est composée :

- De la Démarche Projet **UTIGROUP**..
- D'outils adaptés (outils de modélisation, de développement et de tests)
- D'un accompagnement en architecture, en conseil et en transfert de compétences.

Nous appuyant sur une démarche pragmatique éprouvée chez plus de 100 clients, nous élaborons une offre originale répondant aux besoins spécifiques de chacun :

Offre «Modulaire» :

- Stratégie de tests fonctionnels ou de tests de charge,
- Définition et rédaction de plan de tests,
- Démarrage de projets pilotes,
- Prise en charge de la validation fonctionnelle d'une application ou d'un progiciel,
- Automatisation de tests fonctionnels et de procédures répétitives,
- Accompagnement pour le déploiement de la stratégie de tests,
- Installation et paramétrages des outils,
- Migration de données dans le référentiel Test Director,
- Formation de vos équipes: Méthodologie de tests, partenariats forts et certifiés avec des éditeurs de solutions (Mercury: Test Director, Quick Test Pro, WinRunner, LoadRunner; Compuware; Logiciels libres)
- Prise en charge de tests de stress et de charge...

Offre réutilisable et orientée "transfert de compétence" si nécessaire :

- Dans le cas de tests fonctionnels, nous livrons le référentiel des tests ainsi que les scripts d'automatisation.
- Dans le cas de tests de charge, nous livrons un dossier de synthèse, accompagné de préconisations d'améliorations, ainsi que les scripts utilisés.
- De nouvelles missions de tests peuvent être réalisées en utilisant les livrables des missions précédentes.
- A la demande client, nous assurons un transfert de compétences sur les missions réalisées.

Offre «Démarche projet»:

Cette offre propose la complète prise en charge de la réalisation d'applications spécifiques avec ou sans maîtrise d'œuvre. Elle intègre l'usage des nouvelles technologies : environnement WEB, modélisation UML et développement orienté objet, outils décisionnels...

Elle peut être associée à une démarche par phase, reposant sur la mise en place de points de contrôle et de revues structurées, ainsi que sur l'utilisation de documents permettant la gestion technique du suivi.

La gestion technique du projet a pour objectif de permettre un suivi plus systématique des différentes étapes afin de garantir le respect des délais, la tenue des budgets et la qualité des livrables. Cette gestion est réalisée par le directeur de projet désigné par **UTIGROUP**.

La conduite de projet et son suivi sont assurés par le Comité de Pilotage. Il a pour rôle de :

S'assurer du respect des engagements mutuels,

- Prendre les décisions sur les points pouvant influencer de manière significative le contenu ou la planification générale du projet.

Il est constitué de personnes ayant pouvoir de décision sur les grandes orientations du projet et donc autorité de validation. Il comprend de façon permanente :

Le directeur de projet du client,

- Le directeur de projet d' **UTIGROUP**.
- Et les autres intervenants que la direction du projet jugera nécessaire.

Offre «Tierce Maintenance Applicative»

La Tierce Maintenance Applicative consiste pour une entreprise à déléguer la maintenance d'une partie ou de la totalité de son système d'information à un partenaire.

La solution proposée par **UTIGROUP**. est une offre de service sur mesure avec engagements de résultats. Elle a pour objectif d'assurer la maîtrise de l'activité de maintenance d'applications avec la garantie d'une qualité de service sur l'ensemble des prestations liées à cette activité.

Notre démarche comporte 3 étapes :

- **Le Diagnostic:** il a pour but d'établir un bilan précis de l'existant afin de préparer la phase de lancement. Il doit définir la durée, les moyens, la montée en charge, le périmètre exacte de l'intervention et le niveau de service attendu.
- **Le Lancement ou La Phase d'Appropriation:** Cette étape a pour objectif d'acquérir la connaissance des applications dans un délai donné et de mettre en œuvre l'organisation adéquate. Les enjeux portent sur l'organisation du travail, l'atelier de maintenance, la structure de suivi définie, la Plan d'Assurance Qualité (PAQ), le guide d'accueil et la constitution de l'équipe de maintenance.

- **Le Régime de croisière:** Cette étape a pour but la fourniture de service en autonomie avec une transparence de fonctionnement, une rationalisation de la gestion de la maintenance, une rationalisation des processus de production, l'homologation du fonctionnement des domaines et l'amélioration de la documentation.

Toutes nos offres comportent une option de réversibilité. Cette option permet au client de reprendre lui-même la responsabilité de la maintenance après restitution de la connaissance, mise à disposition des outils et/ou produits, et désengagement progressif.

6.1.4 Les prestations d'UTIGroup :

Différents types d'intervention sont réalisés pour nos clients.

Le lieu géographique varie en fonction du type d'intervention et du projet sur lequel nous sommes amenés à travailler.

La délégation de Personnel

Elle est réalisée par des prestations de deux types :

- conseil en Solware (soit la recherche de solutions aux problèmes informatiques de la clientèle)
- conseil technique en Maîtrise d'Ouvrage

Les domaines d'intervention sont les suivants :

- Participation au schéma directeur
- Conception en architecture fonctionnelle et technique
- Pilotage et coordination de projet
- Etude préalable, élaboration de cahiers des charges
- Support fonctionnel et/ou technique
- Conception et développement d'applications
- Prise en charge de recette utilisateurs

L'ingénierie et l'intégration de systèmes

L'ingénierie peut prendre différentes formes de prestations selon les projets réalisés. On retrouve notamment : les forfaits, la TMA Tierce Maintenance Applicative et la TRA Tierce Recette Applicative.

Ingénierie et Intégration de systèmes sont réalisées au travers de partenariats avec de grands éditeurs de progiciels.

La conception d'architectures et le développement des systèmes d'information

Il s'agit de la mise à disposition d'ingénieurs possédant une connaissance approfondie du métier du donneur d'ordres et maîtrisant les technologies informatiques requises.

L'homologation et la recette

- Les Progiciels

L'activité « progiciel » consiste à mettre à disposition des produits complets dont **UTIGROUP**. est éditeur et/ou distributeur, et à réaliser un certains nombre de prestations autour du produit. Cette activité s'articule autour de deux types de progiciels : des progiciels techniques et des progiciels métiers.

EDI-ONE : Progiciel « métiers » leader depuis plus de 15 ans, c'est un outil de Pilotage de l'organisation et d'aide à la décision qui intervient sur des fonctionnalités éditoriales, de diffusion et de distribution

6.1.5 Les technologies d'UTIGroup :

Client - Serveur:

UNIX, WINDOWS, ORACLE, SYBASE, SQL SERVER, POWERBUILDER, VISUAL BASIC, GRAPHTALK AIA, DELPHI, TUXEDO, MQ SERIES, C, C++

Nouvelles Technologies : JAVA, J2EE, WEBSPHERE, WEBLOGIC, TOMCAT, STRUTS, HIBERNATE, UML, RATIONAL ROSE, Architecture 3 tiers, PHP, PERL, DOTNET, ASP .Net, C#...

Mainframe : MVS, TSO, COBOL, CICS, IMS, DB2, DL1, ADABAS, SQL, PACBASE, NATURAL, TELON, DATACOM...

IBM AS400 : RPG, ADELIA, COBOL, COOL2E...

Business Intelligence : BUSINESS OBJECT, SAS, ESSBASE, INFORMATICA, DATASTAGE, BRIO, MICROSTRATEGY

Réseaux / Sécurité : TCP/IP, ETHERNET, X25, WI-FI, VLAN, LDAP, RACF, SECURACTIVE...

Progiciels : RDJ, HR ACCESS, PEOPLESOFT, SAP, EVOLAN, CHORUS, MUREX, UBIX, KONDOR+, CALYPSO, SUMMIT, SOPHIS, INTELLIMATCH, OLYMPIC, MIDAS, PATIO, SIEBEL, CONSO +, CIRVIE, CIRIARD, ITN V9, TESTDIRECTOR, AIA,...

6.1.6 Les principaux secteurs d'intervention :

Finance de marché

Compétences : Back Office, Middle Office, Front Office

- **Références clients** : CALYON, BNP PARIBAS ARBITRAGE, BNP PARIBAS BFI, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, IONIS, DEXIA CLF, SGAM, SINOPIA ASSET MANAGEMENT, AGF ASSET MANAGEMENT, CCF HSBC SECURITIES, CAISSE DES DEPOTS IXIS

Moyens de Paiement

Compétences : Chèques, virements, prélèvements, carte particulier, effets de commerce

- **Références clients** : LE CREDIT LYONNAIS, SOCIETE GENERALE, BNP PARIBAS, CCF-HSBC, ABN AMRO, AXA Banque

Inter - Bancarité

Compétences : SIT, CRI, Target, Frontaux SWIFT

- **Références clients** : SOCIETE GENERALE, BNP PARIBAS, Banque OBC

Crédit & Epargne

Compétences : Crédit à la consommation, crédit immobilier, crédit bail, crédit documentaire, crédits internationaux

- **Références clients** : LE CREDIT LYONNAIS, SOCIETE GENERALE, BNP PARIBAS, CCF-HSBC, CETELEM, CREDIPAR, DIAC, FRANFINANCE, LEASE PLAN

Risques

Compétences : Risque de crédits, estimation des risques, Bâle II

- **Références clients** : BNP PARIBAS, CIC/CREDIT MUTUEL, FRANFINANCE, CCF-HSBC, Banque OBC

Monétique

Le département monétique d'UTIGROUP. possède un savoir-faire sur les filières bancaires autorisation, compensation, front et back-office, acceptation, émission,... y compris sur des systèmes complexes à fortes contraintes ou bien des nouvelles technologies (Mobilité, Fidélité, CRM, EMV, Sans Contact...)

- **Compétences** : Monétique porteurs, monétique commerçants
- **Références clients** : SOCIETE GENERALE, BNP PARIBAS, ABN AMRO

Gestion relation Client

Compétences : Banque en ligne, marketing

- **Références clients** : LE CREDIT LYONNAIS, SOCIETE GENERALE, BNP PARIBAS, CIC/CREDIT MUTUEL, CCF-HSBC

Comptabilité Bancaire

Compétences : Normes IAS, contrôle de gestion, gestion financière

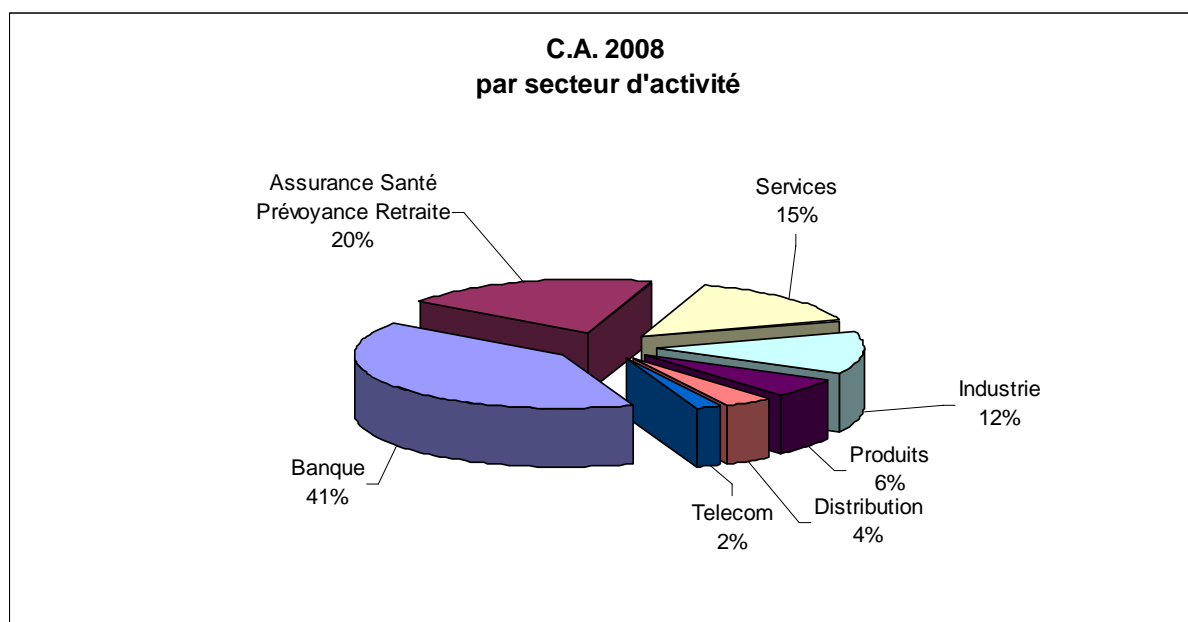
- **Références clients** : SOCIETE GENERALE, BNP PARIBAS, Banque Directe

Titres

- **Compétences** : Comptabilité titres, référentiels, Valeurs mobilières, OPCVM, fiscalité titres, bourses étrangères, système de règlement/livraison
- **Références clients** : ABN AMRO, SOCIETE GENERALE, BNP PARIBAS, CICOTITRES, GESTITRES

6.2 PRINCIPAUX MARCHES

Le découpage de l'activité du Groupe par secteur d'activité en 2008 peut être présenté comme suit:



UTI GROUP adresse une clientèle majoritairement Grands Comptes, confère les graphiques du chiffre d'affaire par secteurs d'activités

En conséquence d'une politique de référencement auprès de grands comptes, UTI GROUP a :

- Réduit la dispersion de sa clientèle (environ 250 Siret facturés en 2008) ;
- Augmenté la qualité moyenne de signature de sa clientèle ;
- Résisté au durcissement du marché.

La clientèle du Groupe est essentiellement constituée de grands comptes dans les secteurs suivants :

BANQUE

- | | |
|---------------------------------|------------------------------------|
| · ABN AMRO | · CREDIT DU NORD |
| · AXA BANQUE | · CREDIT FONCIER |
| · BANQUE NSMD | · CREDIT LYONNAIS |
| · BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG | · DEXIA |
| · BANQUE PALATINE | · FINANCIERE MEESCHAERT |
| · BARCLAYS BANK | · FORTIS BANQUE |
| · BICS | · NATIXIS |
| · BNP PARIBAS | · NEUFLIZE OBC |
| · CCF - HSBC | · SOCIÉTÉ GÉNÉRALE |
| · CIC - CREDIT MUTUEL | · UFF (Union Financière de France) |

ACTIVITES DE FINANCEMENT

· ARVAL PHH

· BNP PARIBAS LEASE GROUP

· CETELEM

· CREDIPAR

· DIAC

· ENTENIAL

· FRANFINANCE

· LEASE PLAN FRANCE

FINANCE DE MARCHES

- AXA REIM
- BNP ARBITRAGE – BFI LSI
- BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
- CALYON
- CICOTITRES
- EXANE
- GESTITRES
- IXIS
- SINOPIA ASSET MANAGEMENT
- SGAM

ASSURANCE - MUTUELLE – RETRAITE - PREVOYANCE

- AG2R
- AGF
- AON
- AVIVA
- AXA
- CAVAMAC
- ERISA
- FORTIS
- GAN
- GAN EUROCOURTAGE
- GIE AFER
- GIE CENT
- GIE CHOREGIE (MFP-MGEN)
- GIE SI2M (Médéric prévoyance – Groupe Malakoff)
- GIE SYSTALLIANS
- GPA
- GROUPAMA EPARGNE SALARIALE
- GROUPE LOURMEL
- GROUPE MALAKOFF
- MFPS
- MUTUELLE GÉNÉRALE
- MUTUELLE GENERALE DE LA POLICE
- OMNIREP
- REUNICA BAYARD
- SOGESSUR
- SMA BTP

INDUSTRIE - TELECOM

- ALCATEL
- BOUYGUES
- BOUYGUES TÉLÉCOM
- CANON FRANCE
- CEGETEL
- ELECTROLUX
- FRANCE TÉLÉCOM
- GENERALE D'OPTIQUE
- GROUPE BOLLORE
- LABINAL
- LAPEYRE
- LILLY FRANCE
- ORANGE
- PECHINEY
- PFIZER
- PSA
- RENAULT
- SAGEM
- SANOFI - AVENTIS
- SHELL
- SPIE
- TOTAL FINA ELF
- VOLVO IT

AUTRES SECTEURS D'ACTIVITE

- AFP
- ALDATA
- APAVE
- APEC
- AUTOROUTE PARIS RHIN-RHONES
- BOURJOIS CHANEL
- BRICODEPOT
- CANAL+
- CARREFOUR
- CASINO
- CHANTELLE
- CORA
- DANONE
- EASYDIS
- FAFIEC
- FORMAPAP
- GEODIS
- HEINEKEN
- INTERGROS
- JM BRUNEAU
- MÉTRO SOGE
- NEOPOST
- NESTLE
- NOUVELLES FRONTIERES
- PAGES JAUNES
- PHOTOSERVICE
- POMONA
- PROTEG
- RFO
- SYSMEDIA
- TELEMARKE
- TEMSYS
- TF1 PUB
- VIVENDI

6.3 LA CONCURRENCE ET LE POSITIONNEMENT DU GROUPE

6.3.1 La concurrence du groupe

Parmi les différents intervenants sur le marché des services informatiques, ceux qui exercent les mêmes métiers ou des activités proches de celles du Groupe sont les grandes SSII généralistes (telles CAP GEMINI, LOGICA, SOPRA ou GFI); parmi les concurrents de taille plus modeste, se trouvent SYLIS, INFOTEL et DEVOTEAM.

La principale caractéristique qui distingue UTI GROUP. de la plupart des SSII tient au fait qu'elle a choisi de ne faire majoritairement que de la délégation de personnel dans les technologies qu'elle maîtrise (grands systèmes IBM, IBM AS/400 et les technologies nouvelles telles que JAVA, dot.net etc...).

Cette politique a conduit le Groupe à ne pas s'attaquer aux marchés du Consulting et de l'intégration de grands systèmes qui sont dominés par les intervenants tels que ACCENTURE ou CSC, ni au marché de l'infogérance qui requiert d'une SSII une taille comparable à celle de son donneur d'ordre (ATOS, STERIA).

Le Groupe sélectionne sur la base de son fonds de commerce grands comptes (agréés) les besoins qui s'y expriment sur des projets qui arrivent à maturité mais où ceux-ci sont durables et pour lesquels elle peut disposer des compétences et de l'expertise suffisantes.

Sa stratégie de «niches» lui a permis d'acquérir une grande expertise dans ses domaines d'intervention et d'emporter des marchés face aux meilleurs compétiteurs.

Son évolution constante vers la maîtrise d'ouvrage lui ouvre dans le cadre de ses mêmes clients de nouveaux marchés conformes à la stratégie générale du groupe.

6.3.2 Positionnement du Groupe

De manière générale, UTI GROUP gère un portefeuille d'activités marquées par une forte intensité concurrentielle de la part des grandes SSII généralistes. En fin 2004, UTIgroup a effectué une analyse stratégique de son positionnement ;

- Après segmentation stratégique, le portefeuille d'activités d'UTI-GROUP est composé des Domaines d'Activités Stratégiques suivants :

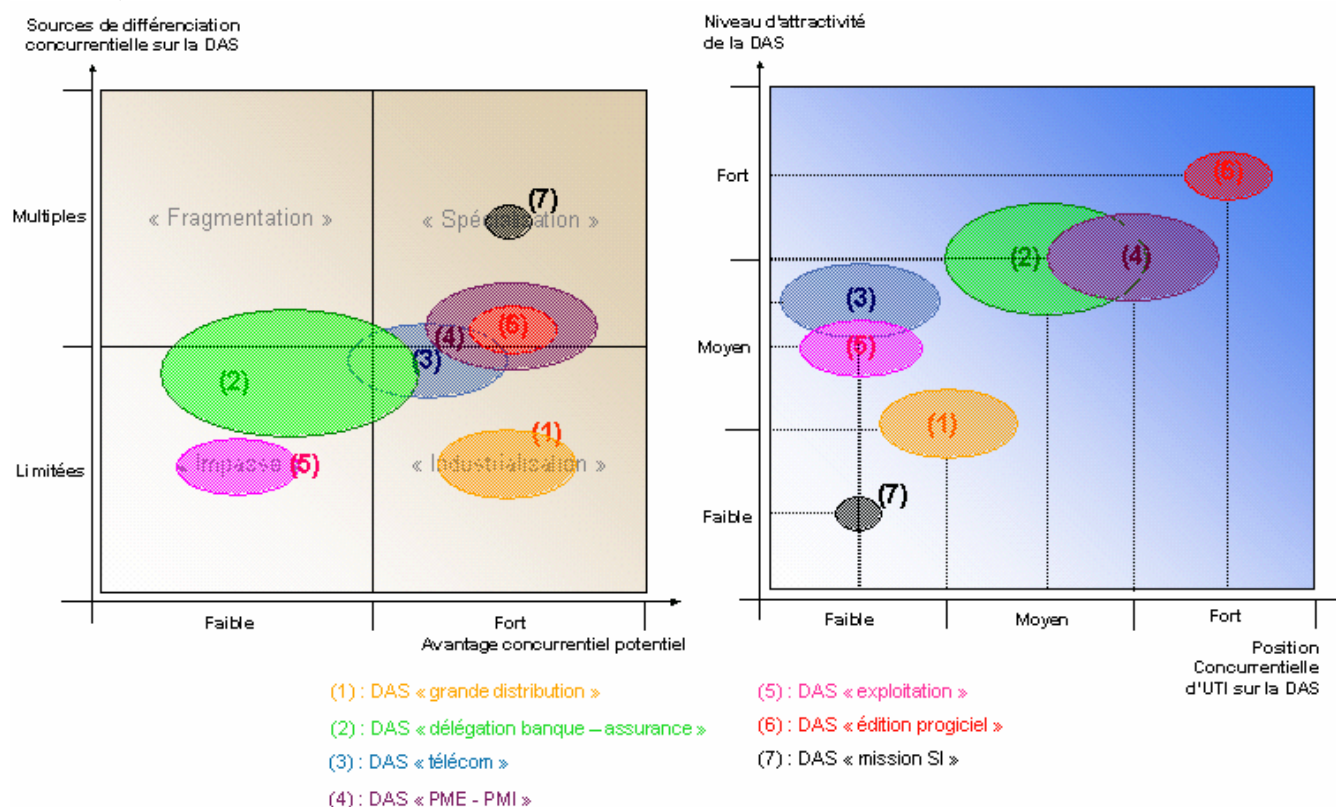
Technologie - type d'offre	Délégation de personnel	Délégation de personnel	Délégation de personnel	Délégation de personnel	Délégation de personnel : exploitation - production	Edition, vente, maintenance progiciels	Conseil en système d'information
Besoins couverts	Main d'œuvre et expertise	Main d'œuvre et expertise	Main d'œuvre et expertise	Main d'œuvre et expertise	Main d'œuvre et expertise	Fourniture et maintenance système	Expertise sur projet lourd
Typologies de clients	Grande distribution	Banque assurance	Telecom	Services industries	Tous (grands comptes)	Tous	Tous
Nombre de DAS	DAS 1	DAS 2	DAS 3	DAS 4	DAS 5	DAS 6	DAS 7

Pour parvenir à une vision synthétique de l'attrait stratégique de chacun de ces DAS, nous avons considéré les critères suivants :

- Par DAS : taux de croissance prévisible du marché de chaque DAS, taux de marge, intensité concurrentielle, pouvoir de négociation des clients et des fournisseurs, menaces de produits de substitution et de nouveaux entrants ;

- Par principaux concurrents sur chaque DAS : niveau de tarification, compétence et technicité, largeur de l'offre, notoriété des partenaires techniques ;
- Par principaux clients sur chaque DAS : attentes prioritaires (critères essentiels de choix des principaux clients du DAS), positions concurrentielles d'UTI GROUP sur ces critères.

Par DAS, puis de manière générale pour l'ensemble du portefeuille d'activité d'UTI GROUP, nous avons ainsi défini le positionnement concurrentiel de la société (cf. matrices et conclusions pages suivantes).



UTI GROUP gère un portefeuille d'activités marquées par une forte intensité concurrentielle, un pouvoir de négociation des clients souvent très important, et des sources de différenciation potentielles assez limitées.

Elle est dans la situation de la plupart des SSII concurrentes (notamment les sociétés «mid cap»), lesquelles font état de portefeuilles d'activités assez comparables à celui d'UTI GROUP, et ont pratiquement toutes connu des courbes de développement proches de celle de la société étudiée: expansion à la fin des années 90 et au début des années 2000 (impact de l'an 2000 et du passage à l'euro), puis décroissance du niveau d'activité du fait de la réduction des budgets d'investissement des donneurs d'ordre.

Comme les autres SSII, la société UTI GROUP s'est engagée sur les voies de la réduction de ses effectifs et de la maîtrise des coûts.

La stratégie, c'est une ambition partagée, expression d'une certaine vision du futur qui doit orienter les actions de chaque acteur du Groupe. Elle n'a de sens que si elle conduit à l'action, et si elle influence l'action au quotidien.

Son déploiement effectif passe par trois dimensions:

- La structure du Groupe (répartition du travail) ;
- L'organisation opérationnelle de chaque société ;
- Le système de pilotage.

Sur ces trois dimensions, les pratiques organisationnelles actuelles sont perfectibles. Elles doivent davantage donner la priorité à la recherche de la maîtrise et de l'optimisation de la marge brute de chaque DAS.

Cette recherche de l'excellence opérationnelle doit être la contrepartie nécessaire de l'exploitation d'un portefeuille d'activités dont la plupart se positionnent dans les cadrans «Impasse stratégique» et «Industrialisation» (peu d'avantages concurrentiels potentiels, et sources limitées de différenciation concurrentielle), et dont la rentabilité dépend directement de l'optimisation opérationnelle.

C'est à ce prix que le Groupe pourra pleinement profiter des effets de la reprise du marché pressentie par la plupart des prévisionnistes, et dégager ainsi les cash flows nécessaires pour assurer son avenir.

UTI GROUP est positionné sur des DAS très sensibles aux évolutions des capacités d'investissement de ses clients. Sur ces DAS, les sources de différenciation sont en général peu nombreuses.

Le portefeuille d'activités du Groupe semble relativement bien diversifié en terme de secteurs, mais reste très focalisé sur un seul mode d'intervention, l'assistance technique en régie.

Ce positionnement exige une qualité d'organisation et de gestion interne de grande qualité. Toutes les attentions doivent être concentrées sur la maîtrise de la marge opérationnelle.

UTI GROUP a consenti un certain nombre d'efforts pour ajuster ses effectifs au niveau d'activité actuel, et pour réduire certains coûts.

Le Groupe compte en 2008 dans son portefeuille 256 clients.

Conformément à sa politique commerciale de foisonnement et de concentration sur les comptes important à agrément) dont les dix premiers clients grands comptes représentent en 2008 46 % de son activité.

Le Groupe a renouvelé l'ensemble de ses agréments en 2008 et fait partie de listes de sélection de plus en plus restreintes, ce qui lui permet ainsi de disposer :

- d'un parc de clientèle de grandes entreprises
- de grands projets
- d'un chiffre d'affaires récurrent
- d'un marché protégé.

Le Groupe définit ses marchés «cibles» selon trois critères: leur taille, leur rythme de croissance et la récurrence des besoins qui s'y expriment, l'objectif étant de réduire à minima les prises de risques.

Le Groupe effectue avec prudence et sûreté ses choix techniques et technologiques et n'intervient que dans les domaines qu'il maîtrise parfaitement: grands systèmes IBM, IBM AS/400 et technologies nouvelles telles en architecture 3 tiers.

UTI GROUP a très peu d'activité auprès d'entreprises ou d'établissements publics.

De part son métier, UTI GROUP ne perçoit pas de saisonnalité dans son activité à l'exception de la prise des congés payés des Collaborateurs et par conséquent n'a pas de risque sur la gestion de son BFR.

L'expérience acquise dans les métiers de sa clientèle, couplée à des effets d'échelle, favorise l'efficacité et la rapidité des interventions du Groupe.

La recherche de l'excellence opérationnelle a conduit UTIgroup à lancer en février 2006 une démarche qualité sur environ 90% de son activité « Assistance Technique ».
La certification ISO 9001 : 2000 a été obtenue fin 2006 pour l'ensemble du groupe et a été renouvelé en 2008..

6.4 LA CLIENTELE DU GROUPE

Le Groupe ne travaille principalement qu'avec des grands comptes, dont les métiers et les besoins lui sont bien connus (banque et assurance, industrie, distribution, télécoms...) et pour lesquels il dispose de l'expertise, des compétences et des moyens adaptés.

Cette politique lui permet de faire jouer l'effet d'expérience acquise dans les métiers de sa clientèle et l'effet d'échelle qui favorise l'efficacité et la rapidité des interventions. De plus ces grands comptes ont des besoins durables ce qui permet une bonne récurrence du chiffre d'affaires.

La concentration des efforts commerciaux dans des secteurs d'activité bien identifiés, permet également à ses équipes, qui ont été constituées pour l'essentiel de jeunes diplômés dont il a assuré la formation, de progresser dans la maîtrise des technologies en usage dans le Groupe.

La part des nouvelles technologies s'accroît chez la plupart de nos clients par un effet de substitution d'anciennes technologies, par un effort de sélection sur les missions pour privilégier celles correspondantes à des prestations autour du NET (JAVA, INTRANET, WEBSPHERE..) et par un effort de formation de nos collaborateurs à ces nouvelles technologies.

Par ailleurs, le risque «client» est très largement réparti: sur 277 établissements clients actifs recensés dans l'année 2008, le premier client (SOCIETE GENERALE) du Groupe représente 13 % de son activité, les dix premiers représentent pour leur part 46 % de l'activité et enfin les vingt premiers totalisent 60 % de l'activité. Parmi les autres comptes, 8 clients (du 21^{ème} clients au 28^{ème} clients) totalisent 8,85 % de l'activité du Groupe. Du 29^{ème} clients au 256^{ème} aucun ne réalise plus de 1% de chiffre d'affaires du groupe .

Les vingt premiers clients du Groupe sur la base de son chiffre d'affaires réalisé en 2008 se déclinent comme suit:

Client	ordre 2008	Ordre 2007	Agrément
SOCIETE GENERALE	1	1	OUI
BNP PARIBAS	2	3	OUI (en cours)
HSBC France	3	2	OUI
AGF	4	4	OUI
CREDIT MUTUEL	5	5	OUI
CHEQUE DEJEUNER	6	108	OUI
SI2M	7	6	OUI
ELECTROLUX	8	8	NON
AXA	9	30	NON
CREDIT AGRICOLE	10	7	OUI (calyon)
REUNICA	11	15	OUI
PSA PEUGEOT	12	28	OUI (en cours)
CAISSES D'EPARGNE	13	16	NON
FORCO	14	12	N/A
JM BRUNEAU	15	40	OUI
SMABTP	16	17	OUI
FORTIS BANQUE	17	66	NON
LOGICA	18	9	NON
TOTAL	19	18	OUI
ATOS ORIGIN	20	26	NON

* N/A : Non Applicable Ces sociétés ne gèrent pas un référencement

Concentration sur les principaux clients

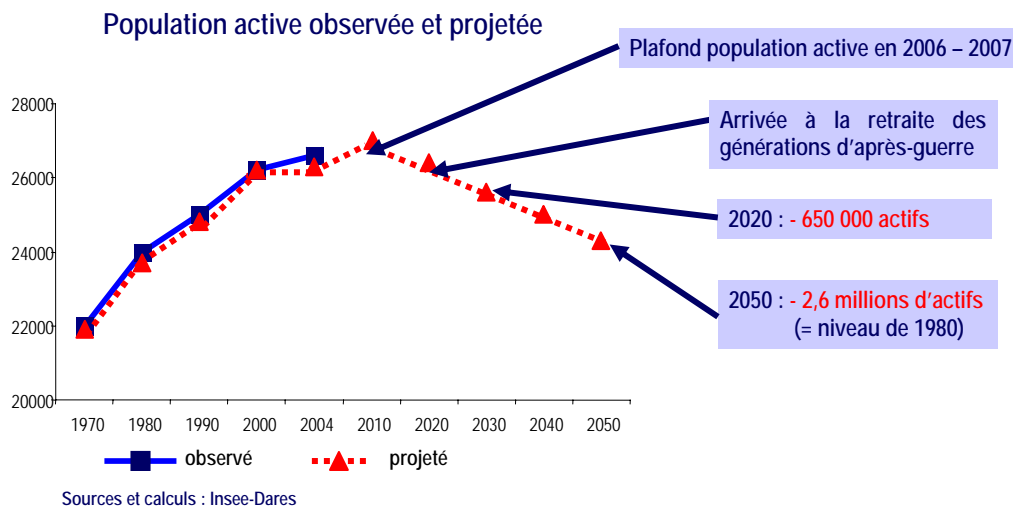
	2008	2007	2006
<i>Total Siret</i>	<i>277</i>	<i>346</i>	<i>353</i>
<i>10 premiers groupes clients</i>	<i>46%</i>	<i>47%</i>	<i>47%</i>
<i>20 premiers groupes clients</i>	<i>60%</i>	<i>60%</i>	<i>61%</i>

La concentration sur les premiers groupes de client reste stable.

6.5 LE MARCHÉ DES SERVICES INFORMATIQUES DANS LE SECTEUR LOGICIELS & SERVICES EN FRANCE BILAN ET PERSPECTIVES

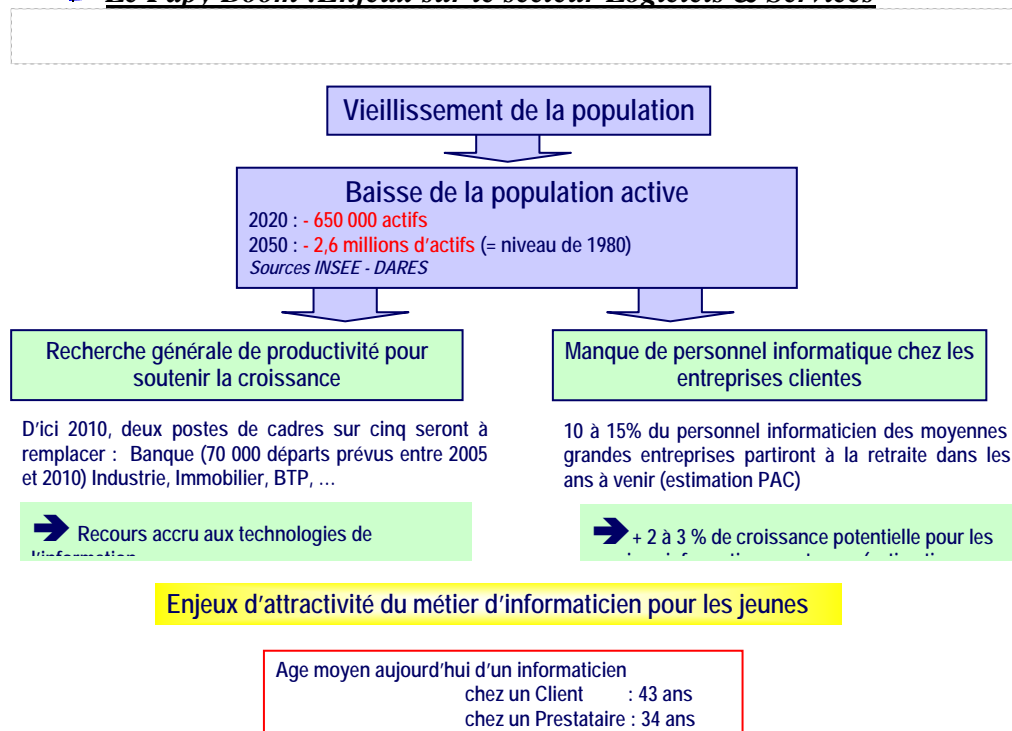
Syntec informatique, début 2005, présentait les perspectives du secteur (L&S)

Le Papy Boom : Un constat clair

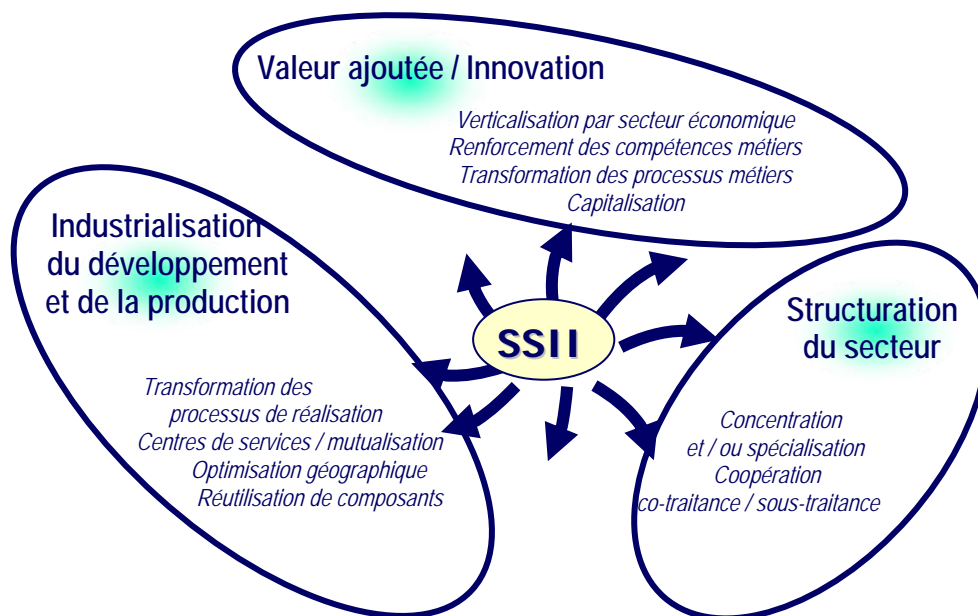


- ➔ Baisse prévue de la population active
- ➔ Conséquences importantes pour l'économie française

Le Papy Boom : Enjeux sur le secteur Logiciels & Services



Evolution structurelle des SSII



Perspectives (source cabinet Pierre Audoin Consultants (PAC) de mars 2009)

Logiciels et services informatiques : le marché rattrapé par la crise en 2009

[26/03/09 - 12H12 - AFP]

Le marché français des logiciels et services informatiques, encore dynamique en 2008, devrait connaître une année 2009 "très difficile", avec un fort ralentissement de la croissance, selon un communiqué du cabinet Pierre Audoin Consultants (PAC) publié jeudi. Il est globalement attendu en très légère hausse (entre 0 et 1%), après une progression de plus de 5% dans les logiciels et de près de 6% dans les services informatiques l'an dernier, pratiquement autant qu'en 2007 (+6% et 6,3% respectivement).

"Retard dans les prises de décision d'investissement, annulation des projets, réduction des coûts... l'activité commerciale des fournisseurs informatiques est de plus en plus délicate depuis la fin de l'année 2008", souligne l'institut qui ne prévoit toutefois "pas de chute brutale de la dépense informatique des entreprises". Les grands acteurs du marché "sont bien mieux armés pour traverser cette crise que la précédente", ajoute-t-il, en raison de la mise en place d'un modèle beaucoup plus industrialisé et d'une forte présence dans les pays à faibles coûts.

La France devrait mieux résister que ses voisins européens, notamment l'Angleterre, l'Allemagne et l'Espagne, selon cette étude. A plus long terme, 2010 devrait se traduire par "un léger mieux sans pour autant atteindre les niveaux de croissance de 2007 et 2008".

Ainsi, pour UTI Group, l'année 2009 telle qu'elle se présente aujourd'hui ne permet que difficilement de se prononcer en matière d'activité. Les taux d'intercontrats enregistrés en ce début d'année sont légèrement supérieurs à ceux du dernier trimestre 2008 et reflètent une tension du marché. En l'état nous prévoyons donc une stagnation de l'activité pour le premier semestre avec un redémarrage potentiel au second semestre.

6.6 STRATEGIE DU GROUPE

La stratégie du Groupe est double: d'une part enraciner le Groupe comme la référence dans son métier et d'autre part accélérer sa croissance.

Le Groupe conçoit son développement selon trois principes qui ont fait sa réussite :

- se positionner sur des marchés à fort potentiel,
- opérer des choix techniques forts,
- poursuivre une politique de grands projets.

L'évolution accélérée du marché de l'informatique et la révolution entraînée par les technologies Internet exige d'atteindre une taille critique sur les compétences de base selon un rythme de plus en plus soutenu.

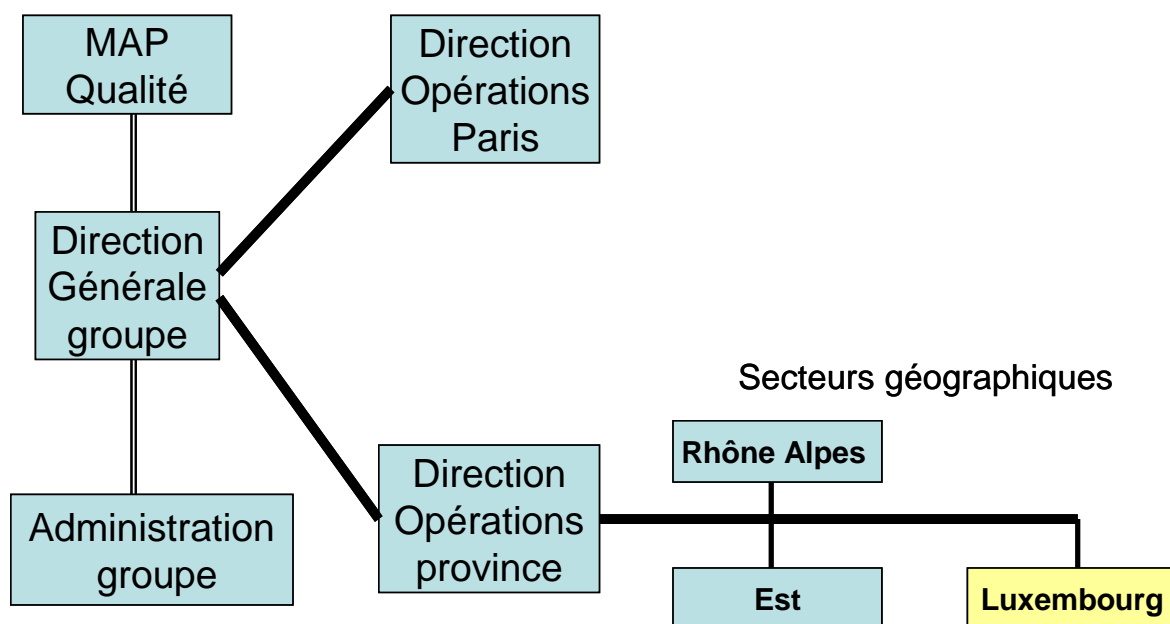
L'année 2008 a confirmé le renforcement de plus en plus significatif de ses activités hauts de gamme de maîtrise d'œuvre vers le secteur des maîtrises d'ouvrage.

Cette évolution est particulièrement importante car elle permet de conserver et faire évoluer les profils confirmés en leur offrant ainsi une évolution de carrière par l'intermédiaire d'une vue marché et métier et non plus une vue technologique.

Par ailleurs, le groupe a renouvelé sa certification ISO 9001 : 2000 du 30/11/2006. En effet, de plus en plus de grands groupes exigent dans le cadre de leurs agréments que leurs fournisseurs soient certifiés en matière de qualité.

7 ORGANIGRAMME

7.1 ORGANISATION FONCTIONNELLE



L'effectif de la Société s'élève à 313 personnes en fin 2008 et se décompose par comparaison avec l'effectif des années précédentes de la manière suivante:

Effectif UTI GROUP	2008	2007	2006
<i>Dirigeants & Administratifs</i>	10	11	15
<i>Commerciaux</i>	20	22	11
<i>Ingénieur & -techniciens</i>	283	290	282
TOTAL	313	323	309

L'exercice 2008 fait apparaître une baisse des effectifs d'environ 3 % soit moins 10 salariés par rapport à 2007.

Notons par ailleurs que le groupe a employé environ 26 personnes en sous-traitance au cours de l'année 2008.

UTIGroup est organisée en agences sur des secteurs économiques (Paris) ou sur des secteurs géographiques (Rhône-Alpes, Est, Luxembourg). Il dispose d'une structure d'encadrement légère qui

permet les contacts directs entre la Direction et tous les collaborateurs, et simplifie la gestion des relations avec la clientèle, les commerciaux assurant le lien avec les donneurs d'ordres, les personnels délégués et la Direction du Groupe.

Chaque collaborateur est rattaché à un poste dont les responsabilités génériques sont définies dans le manuel d'organisation. Il existe 5 types de postes :

- Le manager
- Le collaborateur prestataire
- L'assistante
- Le recruteur
- L'ingénieur commercial

7.1.2 Organisation financière et administrative au niveau du groupe.

La Direction administrative et financière est prise en charge par une Directrice Administrative et Financière groupe.

Toute cette organisation est sous l'autorité directe de la Directrice Administrative et Financière du Groupe, assistée de deux personnes qui rend compte à la direction générale mensuellement.

Dans le cadre de l'harmonisation des procédures y compris les ressources humaines, l'ensemble des sociétés qui constituent le Groupe dispose des mêmes outils (comptabilité, paye, gestion, facturation, trésorerie) et dans un souci d'automatisation et de simplification de nombreuses fonctions sont centralisées au niveau du Groupe. Le service administratif représente trois personnes pour le Groupe et centralise l'ensemble de la comptabilité et la gestion de la trésorerie de toutes les entités juridiques du groupe au siège social.

Cette organisation mise en place permet d'avoir sur des outils maison un reporting mensuel à M+15 dont le contenu est conforté par les faibles écarts constatés lors des situations intermédiaires comptables.

La règle de prudence est de rigueur dans l'approche des risques et litiges. Ceux-ci sont quantifiés en fonction des informations collectées et après consultations de nos conseils juridiques.

7.1.3 Démarche QUALITE ISO 9001 :2000

UTIGroup a engagé une démarche de certification QUALITE au travers du programme SQUAD.

Un service MAP « Méthodes, Qualité et Audit », rattaché directement à la Direction générale du Groupe a été créé.

Il a en charge :

- La définition des sous-ensembles à certifier
- La définition et le suivi des travaux
- la mise en place du référentiel QUALITE SMQ initial,
- la gestion de l'évolution du référentiel, QUALITE
- l'organisation des formations nécessaires des collaborateurs d'UTIGroup,
- les audits en interne afin de vérifier le respect du référentiel,
- l'obtention d'un label QUALITE par un organisme externe

Fin novembre 2006, UTIGroup obtenait de l'AFAQ la certification Qualité ISO 9001 :2000 n° 27974 sur les activités d'Assistance techniques Informatiques pour ces centres de Paris, Rhône-Alpes et Est (Luxembourg n'est pas dans le périmètre)

L'année 2007 a été consacrée à la bonne utilisation des procédures Qualité, à la mise en place de leurs améliorations et à une extension de périmètre sur des procédures de gestion de la société (processus de production comptable). Fin octobre 2007, UTIgroup obtenait le renouvellement de sa certification.

L'auditeur de l'AFAQ a renouvelé en octobre 2008 la certification d'UTI group.

Remarque : Le processus MF de production du DOCUMENT DE REFERENCE AMF a été expérimenté sur 2006 et est généralisé depuis.

Certificate



Certificat

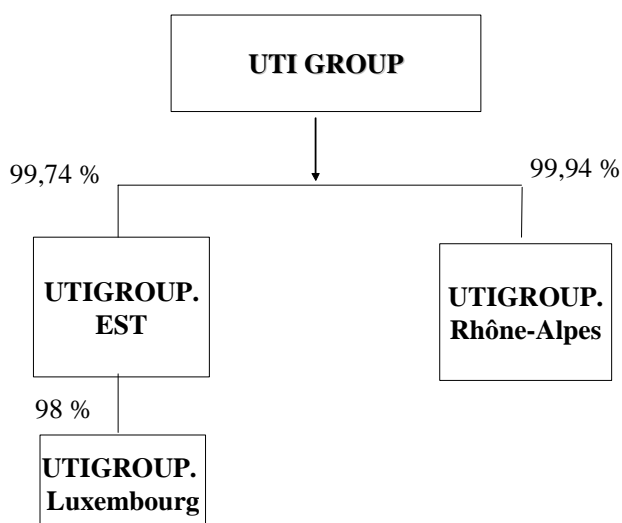
Company name / Dénomination sociale :	UTI GROUP.
Commercial name / Nom commercial :	UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP
Certification body / Organisme certificateur :	AFAQ AFNOR Certification
Certificate number / Numero de certificat :	27974
Standard / Référentiel :	ISO 9001 : 2000
Activities: Activités :	IT TECHNICAL SUPPORT. ASSISTANCE TECHNIQUE INFORMATIQUE.
Site(s) / Site(s) :	92532 LEVALLOIS-PERRET FRANCE UTI GROUP. - 67207 NIEDERHAUSBERGEN FRANCE UTI GROUP. - 69006 LYON FRANCE

The AFAQ website / Le site AFAQ : www.afaq.org

AFAQ AFNOR Certification is accredited by COFRAC for certifying according to this/these reference standard(s) - Accreditation number: 4-0001
AFAQ AFNOR Certification est accréditée par le COFRAC pour la certification selon ce(s) référentiel(s) - N° d'accréditation : 4-0001

[AFAQ AFNOR is a full member of the IQNet network / AFAQ AFNOR est membre à part entière du réseau IQNet](#)

7.2 ORGANIGRAMME JURIDIQUE



Les sociétés du groupe sont dirigées par les mêmes mandataires sociaux, actionnaires majoritaires. Les spécificités des filiales se caractérisent plus par leur implantation géographique que par leur métier.

Les conventions entre les sociétés sont décrites dans le rapport spécial des commissaires aux comptes au chapitre 20.1.5 .

7.2.1 Sociétés composant le Groupe

Le Groupe UTIgroup. qui est présent en région parisienne, dans l'Est de la France, dans la région lyonnaise, et également à l'étranger avec des implantations au Luxembourg et en Suisse se compose des sociétés suivantes :

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP (UTIgroup.),

société mère du Groupe basée en région parisienne qui, outre une activité économique propre qui représente environ 80 % du chiffre d'affaires du Groupe, assure une fonction de holding notamment dans les domaines de la supervision des opérations, des ressources humaines, du contrôle de gestion, du juridique et enfin de la centralisation de la trésorerie au sein du Groupe.

L'activité économique d'UTIgroup. consiste principalement en de la délégation auprès des services études des banques, assurances, télécoms, industries, services, distributions et des services exploitation des banques et industries. UTIgroup. procède également à de l'intégration informatique. Enfin, UTIgroup. intervient dans les domaines de l'édition et/ou de distribution de progiciels applicatifs (monde de l'édition, du nettoyage) et des OPCA

Les actifs du Groupe constitués principalement de Fonds de commerce et de titres de participation au capital des filiales se trouvent dans les comptes d'UTIgroup. L'endettement bancaire du Groupe est de la même manière à plus de 95 % au niveau d'UTIgroup.

Relations Mère - filiales

Elles sont constituées principalement de prestations de services réalisées avec les filiales du Groupe aux conditions du marché et dans le cadre de la synergie mise en œuvre entre les sociétés du Groupe. Elles s'élèvent en 2008 pour les achats de prestations à 114 K€(112 K€en 2007) et à 186 K€ (380 K€en 2007) pour la production de services.

Par ailleurs UTIgroup. facture à ses filiales UTI GROUP. Rhône-Alpes et UTI GROUP. Est des prestations administratives aux termes de conventions mises en place en janvier 2000. UTIgroup. perçoit en contrepartie de ces prestations 2 % du chiffre d'affaires de sa filiale UTI GROUP. Rhône-Alpes et 3 % de sa filiale UTI GROUP. Est. Le montant de la redevance de gestion facturée par UTIgroup. à ses filiales représente pour l'exercice 2008 la somme de 100 K€(118 K€en 2007).

Par ailleurs UTIgroup. assure la gestion de la trésorerie du Groupe à l'exception de celle de sa filiale luxembourgeoise aux termes de la «convention de gestion centralisée de trésorerie» conclue avec ses filiales UTIGROUP. Rhône-Alpes et UTIGROUP. Est le 2 juillet 2001. Cette convention ne prévoit aucune rémunération d'UTI GROUP, bien qu'elle en assure la gestion. Les avances sont rémunérées au taux d'intérêt intra-groupe.

Au 31 décembre 2008, UTI GROUP bénéficie d'une avance d'UTI GROUP. Rhône-Alpes pour 535 050 €et d'UTI GROUP. Est pour 164 853 €

La charge d'intérêts comptabilisée dans ses comptes au titre de ces avances s'élève respectivement à 33 205 €et 6 273 €

Enfin le Groupe a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1^{er} janvier 2003. A cet effet, une convention a été conclue le 11 décembre 2003 entre UTIgroup, UTIgroup. Rhône-Alpes et UTIgroup. Est. Cette convention a été renouvelée le 1^{er} janvier 2008 pour une durée expirant le 31 décembre 2012.

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP. EST (UTIgroup. Est)

société anonyme au capital de 38 600 euros,
dont le siège social est sis 1 rue du dépôt, 13 parc de l'europe, 67207 Niederhausbergen – France,
immatriculée sous le numéro 385 096 615 (00047),
inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Strasbourg.
Cette Société entre dans le périmètre à compter à compter d'avril 1999 suite à l'achat par UTI GROUP de 89,74 % de son capital.

Cette Société est détenue à 99,75 % par UTI GROUP.

Les autres actions constituant son capital sont détenues par :

Monsieur Christian AUMARD, Président du conseil d'administration (1 action)

Monsieur Patrick QUENNET Directeur général (1 action)

Madame Jacqueline Fouet épouse AUMARD (1 action)

Mademoiselle Diane AUMARD épouse HASSANINE (2 actions)

Cette société qui dispose d'une agence à Strasbourg exerce une activité de délégation dans les services études des secteurs Banque, Assurance, et Industrie.

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP. LUXEMBOURG S.A.R.L (UTIgroup. Luxembourg)

société à responsabilité limitée au capital de 12 500 euros,
dont le siège social est 400 route d'Esch – L-1014 – Luxembourg,

Document de référence UTIgroup. 2008

immatriculée sous le numéro « Section B 65 635 »,
inscrite auprès du registre du commerce du Luxembourg.

Cette société créée en juillet 1998 est détenue à 98 % par la société UTIGROUP. Est.

Les autres actions constituant son capital sont détenues par:

Monsieur Christian AUMARD gérant (1 part sociale)

Monsieur Jean-claude CAMUS (1 part sociale)

Cette Société gère les opérations de délégation au Luxembourg dans les secteurs Banque et Industrie.

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP. RHONE ALPES (UTIgroup. Rhône-Alpes),

société anonyme au capital de 160 000 euros,
dont le siège social est sis 92 cours VITTON – 69006 Lyon – France,
immatriculée sous le numéro 380 667 774,
inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Lyon.

Détenue depuis le 25 février 2000 à 99,94 % par la société UTI GROUP, aux termes d'une opération d'acquisition, cette société est implantée à Lyon et réalise une partie de son chiffre d'affaires en Suisse (la Société dispose d'un bureau à Genève).

Les autres actions constituant son capital sont détenues par :

Monsieur Christian AUMARD, Président et Directeur Général (2 actions)

Monsieur Patrick QUENNET Administrateur (1 action)

Madame Jacqueline Fouet épouse AUMARD (1 action)

Mademoiselle Diane AUMARD épouse HASSANINE (1 action)

Monsieur Benoît AUMARD, (1 action)

L'activité de cette société se répartie entre l'édition de logiciels outils (10% en diminution) et la délégation dans les secteurs Banque, Assurance, Industrie et Distribution (90%)

Le Groupe a établi des comptes consolidés pour la première fois au titre de l'exercice 1999, suite à l'inscription de ses titres sur le marché libre de la Bourse de Paris intervenue le 3 novembre 1999.

8 PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

8.1 PROPRIETE IMMOBILIERE

UTIgroup avait une propriété immobilière, près de VALENCE (30 km environ). Cette propriété a été vendue fin février 2008.

8.2 USINES

UTIgroup n'a aucune usine.

8.3 EQUIPEMENT ET MOYENS D'EXPLOITATION

UTIgroup dispose d'un parc d'ordinateurs (principalement des micro-ordinateurs et des AS400) pour ses besoins afin d'équiper les postes de travail de ses collaborateurs ou pour l'activité produits (AS400).

Le Groupe dispose de surfaces de bureaux exclusivement en location qui se répartissent comme suit :

- à Levallois: 1.000 m² occupés par la Présidence, la Direction Générale des Opérations, le Commerce ingénierie, la plate forme de développement et l'activité produits d'UTI GROUP;
- à Strasbourg (siège et établissement de UTIGROUP. Est) 120 m²;
- Au Luxembourg (siège et établissement principal de UTIGROUP. Luxembourg), société de domiciliation ;
- A Lyon (siège et établissement principal de UTIGROUP. Rhône-Alpes) 230 m²;
- Et à Genève (Suisse établissement secondaire de UTIGROUP. Rhône-Alpes) un bureau.

Le Groupe dispose également de salles de machine implantées à Levallois et à Lyon avec des serveurs AS400 et NT sur lesquels sont connectés des réseaux internes de poste de travail spécialisés (administration, commerce, formation, développement et progiciel).

A la connaissance des sociétés du Groupe, Il n'existe pas de lien entre les bailleurs, le groupe ou les dirigeants du groupe.

8.4 ENVIRONNEMENT

De part son métier (prestations intellectuelles), UTIgroup a peu d'impact sur l'environnement.

8.4.1 Le développement durable

Concept formalisé en 1987, le développement durable signifie un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Particulièrement sensible à ce principe, et dans une démarche volontaire de responsabilité sociale, la direction d' **UTIGROUP**. a décidé de se soucier, non seulement de sa rentabilité, de ses performances économiques et de sa croissance, mais aussi de ses impacts environnementaux et sociaux.

La mise en place du concept de développement durable nous a conduit à être plus attentifs aux préoccupations de l'ensemble des parties prenantes de notre structure :

- Nos salariés
- Nos clients
- Nos fournisseurs
- Nos investisseurs

Les enjeux du développement durable chez **UTIGROUP**.

Enjeux sociaux :

Conformément à la réglementation en vigueur, notamment la R.S.E. (Réglementation sociale d'entreprise), **UTIGROUP**. a mis l'accent sur les conditions de travail de ses salariés, une politique de Ressources Humaines dynamique (gestion de carrières, formations, rémunération, incitation à l'autonomie, diversité...) et un climat social favorable. Notre démarche qualité (Certification ISO 9001) s'inscrit dans cette politique de long terme.

Enjeux environnementaux :

Notre responsabilité environnementale se traduit concrètement par le recyclage de matériels et consommables informatiques, l'économie de papier et d'énergie.

9 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

Le chapitre 12 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES fait part d'un protocole signé en juin 2005 avec les banques et un investisseur.

Ce protocole impacte la situation financière en 2005, 2006 et 2007.

Courant 2008, ce protocole a été remboursé par refinancement sur 5 ans de la dette bancaire restante auprès de deux banques.

9.1 SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS

Tous les éléments se trouvent dans le chapitre 20 INFORMATIONS FINANCIERES

Pour les années antérieures (2007 et 2006), voir les documents de référence pour l'année.

Les chiffres d'affaires trimestriels 2008 d'UTI GROUP (retraités du chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du Groupe) et du Groupe consolidé comparés à ceux de l'exercice 2007, et ont été publiés au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires pour le premier et le deuxième trimestre 2008.

Depuis le 1^{er} septembre 2008, la publication au BALO n'est plus obligatoire.

UTI GROUP publie une information trimestrielle dans un communiqué de presse.

Les Chiffres d'Affaires trimestriels se présentent comme suit :

	EXERCICE 2008	EXERCICE 2007
	En millions euros	En millions euros
1 - Société UTI Group		
Premier trimestre	6,10	5,89
Deuxième trimestre	5,95	5,64
Troisième trimestre	5,45	5,64
Quatrième trimestre	5,53	6,39
Total	23,03	23,56
2 – Consolidé		
Premier trimestre	7,26	7,07
Deuxième trimestre	6,98	6,83
Troisième trimestre	6,42	6,78
Quatrième trimestre	6,68	7,62
Total	27,34	28,30

Le chiffre d'affaires annuel du Groupe baisse de 3,4 % en 2008.

L'exercice 2008 d'UTI GROUP. permet de constater la tenue du compte d'exploitation dont les principaux axes se présentent de la manière suivante :

Libellés en K€	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007	Au 31/12/2006
Marge Commerciale	0	-4	8
Production	23 339	24 053	22 097
Consommation	-4 334	-5 003	-4 347
VALEUR AJOUTE	19 005	19 046	17 757
Impôts et Taxes	-666	-576	-698
Charge de Personnel	-17 309	-16 867	-15 683
EBE	1 030	1 602	1 376

Progrès réalisés – Difficultés rencontrées :

- **LITIGE CLIENT SUR DES PRESTATIONS AU FORFAIT :**

Un jugement intervenu au cours du 1er semestre opposant UTI Group à un de ses clients porte sur une condamnation de 3,2 M€ dont 0,8 M€ mis à la charge de l'assureur.

La société UTI Group a fait appel de ce jugement.

Sur la base des conclusions de ses conseils et avocats, la société UTI Group a constitué une provision d'un montant de 1,8 M€

Une expertise a été décidée dans cette affaire par le Juge de l'Exécution le 19 février 2009 afin d'établir si UTI GROUP est tenue d'exécuter pour partie cette décision au regard de la propre exécution de son client.

- **NOUVEAUX PARTENAIRES BANCAIRES :**

La société a renégocié début 2008 avec deux nouvelles banques un rééchelonnement de la dette financière de 2.600 K€ sur cinq ans et remboursé en totalité les établissements financiers partenaires du protocole de Juin 2005. Le protocole est devenu caduc.

- **RENOUVELLEMENT CERTIFICATION ISO 9001**

Suite à la démarche de qualité entreprise en 2006, le Groupe a obtenu la certification ISO 9001 : 2000 pour « l'Assistance Technique Informatique » en novembre 2006.

En novembre 2008, cette certification a été renouvelée par l'AFAQ pour une durée d'un an.

- **Affaire MANSIT et GFI MONETIC**

Consécutivement à la reprise du fonds de commerce de la société EAC CORPORATION intervenue le 20 juin 2007, UTI GROUP a dû faire face à la démission concomitante d'un nombre conséquent de salariés repris.

Connaissance prise des faits à l'origine de ces départs massifs qui lui ont causé un préjudice financier important, UTI GROUP a assigné en concurrence déloyale les sociétés MANSIT et GFI MONETIC devant le Tribunal de commerce de Nanterre le 6 novembre 2008 auprès duquel elle demande la condamnation in solidum de ces deux sociétés au versement d'une somme de 2 189 230 euros à titre

de dommages et intérêts ainsi que la publication du jugement à intervenir dès sa signification dans les journaux LA TRIBUNE et LES ECHOS

9.2 PRESENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2008 DE LA SOCIETE UTI GROUP

Aucun changement de méthode comptable ou d'évaluation n'est à signaler au titre de l'exercice 2008.

Des comptes de l'exercice clos de la Société le 31 décembre 2008 il ressort, en Euros, par comparaison avec ceux des exercices précédents :

EN EUROS	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2008	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2007	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2006
Capital social	1 731 747	1 723 316	1 721 360
Total bilan	20 815 204	20 376 458	20 502 988
Total capitaux propres	6 513 445	6 271 491	4 291 807
Actif immobilisé	18 684 025	17 773 852	17 322 180
Chiffre d'affaires net	23 314 687	24 026 737	22 075 160
Produits d'exploitation	23 687 026	24 749 131	22 528 079
Charges d'exploitation	22 478 443	22 776 493	20 991 211
Résultat d'exploitation	1 208 583	1 972 638	1 536 869
Produits financiers	1 182 448	473 918	725 487
Charges financières	719 971	568 285	437 693
Résultat financier	462 477	-94 367	287 795
Résultat courant av impôt	1 671 061	1 878 271	1 824 663
Produits exceptionnels	154 152	29 627	200 178
Charges exceptionnelles	1 880 789	81 077	215 665
Résultat exceptionnel	-1 726 637	-51 450	-15 487
Participation des salariés	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	-176 666	-86 819	-70 892
Résultat de l'exercice	121 089	1 913 640	1 880 069

Nous vous renvoyons à la lecture des comptes sociaux de l'exercice et de l'annexe des comptes de la Société concernant le détail de ces différents postes de comptes.

Analyse des Résultats

En million d'€uro	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Chiffre d'affaires	23,31	24,03	22,07
Résultat net	0,12	1,91	1,88
Dettes financières	5,92	6,28	7,27

Des chiffres de l'exercice clos le 31 décembre 2008, il ressort que :

- ✚ l'activité d'UTI GROUP. en 2008 est en baisse de 3 % par rapport à 2007,
- ✚ la politique commerciale d'UTI GROUP. orientée vers les agréments «grand donneur d'ordres» s'est poursuivie en 2008 comptabilisant l'ouverture de 14 comptes commerciaux,
- ✚ le résultat d'exploitation bénéficiaire s'établit à la somme de 1 209 K€ contre un résultat d'exploitation de 1 973 K€ sur l'exercice précédent,
- ✚ le résultat financier de l'exercice s'élève à 462 K€ contre -94 K€ en 2007,
- ✚ le résultat courant avant impôts s'établit à 1 671 K€ en 2008 contre 1 878 K€ en 2007,
- ✚ enfin, le résultat net se traduit par un bénéfice de 121 K€ en 2008 contre 1 914 K€ en 2007 du fait de la constatation d'une provision pour risque concernant un litige client pour un montant de 1 867 K€
- ✚ .

9.3 PRESENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2008 DES FILIALES UTI GROUP

9.3.1 UTIGROUP. Est

- Situation et activité de la Société

L'effectif de la Société s'élève à 20 personnes au 31/12/2008 qui se décompose de la manière suivante:

<i>Effectif</i>	<i>UTIGROUP. EST</i>
<i>Dirigeants & Administratifs</i>	<i>0</i>
<i>Commerciaux</i>	<i>2</i>
<i>Ingénieurs-Techniciens</i>	<i>18</i>
TOTAL	20

UTIGROUP. EST a par ailleurs concentré ses activités au sein de l'agence de Strasbourg, compte tenu d'une meilleure qualité de marché en Alsace et de meilleures perspectives de croissances.

L'âge moyen des collaborateurs de UTIGROUP. Est se décompose de la manière suivante:

Effectif	Age			Ancienneté		
	< 30 ans	30 – 40 ans	> 40 ans	< 5 ans	5 – 10 ans	> 10 ans
Dirigeants & Administratifs	0	0	0	0	0	0
Commerciaux	0	0	2	2	0	0
Ingénieurs	2	10	6	10	8	0
if Total	2	10	8	12	8	0

L'activité se déroule principalement sur les serveurs AS400, ES9000.

L'activité SAP est aujourd'hui principalement implantée en ALSACE au travers du client ALCATEL.

L'activité grand système IBM dispose de grands comptes à Strasbourg, à savoir le CREDIT MUTUEL et la SOGENAL.

Résultats

- ✚ Le chiffre d'affaires de la Société pour l'exercice 2008 s'élève à 1,63 M€ contre 2,12 M€ en 2007.
- ✚ Le résultat constate un bénéfice de 158 K€ contre un bénéfice de 228 K€ en 2007.
- ✚ L'année 2008 conforte le retour des capitaux propres à plus de la moitié du capital.

9.3.2 UTIGROUP. Luxembourg SARL

La Société n'a plus de personnel au 31/12/2008.

Le contexte économique a entraîné une récession significative de l'activité.

Par ailleurs, les donneurs d'ordres à l'occasion du début d'une reprise d'activité ont privilégié le recrutement de salariés sélectionnés parmi les sociétés prestataires.

Ces différents facteurs ont contraint la société à poursuivre la diminution de ses effectifs par la suppression d'emplois.

Résultats

- ✚ Le chiffre d'affaires 2008 ne représente que 0 M€ contre 0,11 M€ en 2007,
- ✚ Le résultat de la société se solde par résultat à 0 K€
- ✚ La société n'a plus de salarié au 31/12/2007.
- ✚ Compte tenu des difficultés de création d'une activité opérationnelle au Luxembourg nous avons décidé de maintenir la structure juridique afin de pouvoir nous y développer à nouveau quand ce sera possible.

9.3.3 UTIGROUP. Rhone-Alpes

L'effectif de la Société s'élève à 37 personnes au 31/12/2008 qui se décompose de la manière suivante :

Effectif	UTIGROUP. Rhône-Alpes
Dirigeants & Administratifs	5
Commerciaux	2
Ingénieurs & Techniciens	30
TOTAL	37

L'âge moyen des collaborateurs de UTIGROUP. Rhône-Alpes se décompose de la manière suivante :

		<30 ANS	de 30 à 40 ANS	>40 ANS	TOTAL
UTI Lyon	Dirigeants & Adm.	2	1	2	5
	Commerciaux	1	1	0	2
	Ingénieurs	7	14	9	30
	Total	10	16	11	37

La Société intervient en France mais également en Suisse (bureau commercial à Genève).

Ses compétences techniques sont principalement les serveurs ES9000, AS400 et les nouvelles technologies.

Sa clientèle est principalement composée des grands comptes présents en région Rhône Alpes. Son activité produit est devenue totalement marginale.

Résultats

- ✚ Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 2,85 M€ contre 2,78 M€ en 2007
- ✚ UTI GROUP Rhône Alpes enregistre une augmentation de chiffre d'affaires de 2,3 %.
- ✚ Le résultat passe de 169 K€ en 2007 à 28 K€ en 2008.

9.4 . PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2008 DU GROUPE CONSOLIDE

Les comptes consolidés au 31 décembre 2008 sont présentés conformément au référentiel IFRS.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la Société UTI GROUP. n'a pas procédé à une publication trimestrielle de ses comptes au cours de l'exercice 2008.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des états membres de l'Union Européenne doivent présenter pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005, leurs comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards) émis par l'IASB (International Accounting Standards Boards).

Le groupe UTI GROUP qui a appliqué les principes comptables français jusqu'au 31/12/2004, a effectué sa transition aux normes IFRS avec les effets de la première application au 01/01/2004 et a établi des comptes consolidés au 31/12/2004 pro-forma IFRS

Comptes consolidés	exercice 2008	exercice 2007	exercice 2006
	Normes IFRS (en milliers d'euros)	Normes IFRS (en milliers d'euros)	Normes IFRS (en milliers d'euros)
Capital social	1 732	1 723	1 721
Total bilan	22 685	22 218	21 945
Total capitaux propres	7 943	7 486	4 800
Total actifs non courants	19 683	18 622	17 543
Effectif moyen	322	320	313
Chiffre d'affaires net	27 339	28 253	26 836
Résultat opérationnel	1 763	2 311	2 099
Coût de l'endettement financier brut	-527	-467	-428
Résultat financier	-526	-283	-427
Résultat avant impôt des activités ordinaires	-670	2 080	1 690
Charges d'impôt sur le résultat	1025	798	567
Résultat global	355	2 878	2 257
Résultat de l'ensemble consolidé	355	2 878	2 257
Part revenant aux minoritaires	-1	-1	-1
<u>R.N. revenant à entreprise consolidante</u>	<u>354</u>	<u>2 877</u>	<u>2 256</u>

Nous vous renvoyons à la lecture des comptes consolidés du groupe intégré et de l'annexe pour le détail de ces différents postes de comptes.

Par ailleurs nous vous informons que depuis le 1^{er} janvier 2003, le groupe formé par les sociétés UTI GROUP. (Société Mère), UTIGROUP. EST et UTIGROUP.RHONE ALPES (Filiales) a décidé d'opter pour le régime d'intégration fiscale, conformément à l'article 223 A du Code Général des Impôts.

Une convention d'intégration fiscale a été conclue entre UTI GROUP. (Société Mère), UTIGROUP. EST et UTIGROUP. RHONE ALPES le 11 décembre 2003, laquelle a été renouvelée début 2008 pour une période de 5 ans.

Colonne 2008 : total bilan, total capitaux propres, total actifs non courants, charges d'impôts sur le résultat, résultat global, résultat de l'ensemble consolidé part revenant aux minoritaires et résultat net > chiffres erronnés

Résultats

En million d'€uros	Normes IFRS		
	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Chiffre d'affaires	27,3	28,3	26,8
Résultat opérationnel courant	1,8	2,3	2,1
Résultat opérationnel	-0,1	2,3	2,1
Résultat net part groupe	0,4	2,9	2,3
Capitaux propres part groupe (après résultat)	8,0	7,5	4,8

Les résultats de l'activité du Groupe UTI GROUP dans son ensemble pour l'exercice clos se caractérisent comme suit :

- ✚ le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2008 s'élève à 27,3 M€ contre 28,3 M€ sur l'exercice 2007;
- ✚ compte tenu du niveau du résultat décrit ci-dessus, le montant des capitaux propres s'établit à 8 M€

La stratégie a consisté à privilégier le maintien de la marge opérationnelle du groupe.

Contribution au chiffre d'affaires consolidé non retraité du chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du Groupe

Chiffre d'affaires	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
UTI GROUP	23 314 687	24 026 737	22 075 160
UTIGROUP. Rhône-Alpes	2 846 366	2 783 605	3 047 617
UTIGROUP. Est	1 635 602	2 120 708	2 068 241
UTIGROUP. Luxembourg	0	111 800	191 289
Total	27 796 655	29 042 850	27 382 307

Résultat net social des sociétés du Groupe avant retraitements de consolidation

Résultat	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
UTI GROUP	121 090	1 913 640	1 880 069
UTIGROUP. Rhône-Alpes	218 362	169 446	175 162
UTIGROUP. Est	157 737	228 010	310 936
UTIGROUP. Luxembourg	0	11 483	11 368
Total	497 189	2 322 579	2 377 535

9.5 EVALUATION DES GOODWILL

Le montant net des goodwills s'élève à 16 178 k€ à la clôture de l'exercice 2008.

La détermination de la juste valeur repose sur l'actualisation des cash flows générés par l'activité pour les quatre prochains exercices et sur la détermination de la valeur terminale actualisée avec croissance à l'infini.

Le taux d'actualisation retenu en 2008 est de 11% pour 2008, comme en 2007. Le taux de croissance à l'infini est de 2% en 2008 (idem 2007).

Le calcul de la juste valeur au 31 décembre 2008, comme en 2007, 2006 et 2005, n'a pas conduit à une dépréciation complémentaire.

Les tests de sensibilité menés sur la variation du taux d'actualisation (+/- 0,5 point) ou le taux de croissance (+/- 0,5 point) n'amènent pas à une provision complémentaire.

9.6 EVALUATION DES TITRES DE PARTICIPATION

L'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation au 31/12/2008 selon les modalités définies a conduit à reprendre 903 K euros sur la provision antérieurement constatée sur les titres de UTI group . Rhône Alpes et 100 K euros sur la provision antérieurement constatée sur les titres de UTI group est

La valeur nette comptable des titres de la société UTI Group Est s'élève donc à la clôture de l'exercice à 1 455 k€

La valeur nette comptable des titres de la société UTI Group Rhône Alpes s'élève donc à la clôture de l'exercice à 2 763 K€

10 TRESORERIE ET CAPITAUX

Les informations sur les flux de trésorerie et les capitaux se trouvent dans les chapitres 20 INFORMATIONS FINANCIERES et 21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Au cours des trois derniers exercices, la société a financé son activité opérationnelle grâce aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation, et les emprunts accordés début 2008.

Les disponibilités consolidées sont respectivement de :

- 31/12/2006	780 K€
- 31/12/2007	1 120 K€
- 31/12/2008	1 063 K€

Ces disponibilités sont principalement détenues en euros.

10.1 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (NORMES IFRS)

en milliers d'euros	31/12/2008	31/12/2007
A - FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE		
<i>Capacité d'autofinancement</i>		
Résultat net consolidé (y compris les intérêts minoritaires)	354	2 877
Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	1 694	234
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	94	142
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	2 142	3 253
Coût de l'endettement financier net	526	283
Charge d'impôt (y compris les impôts différés)	-1 024	-798
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	1 644	2 738
Variation du BFR lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)	-557	-546
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE	1 087	2 192
B - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissements liés aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-170	-221
Encaissements liés aux cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	66	28
Variation des prêts et avances consentis	-54	-54
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-158	-247
C - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Sommes reçues des actionnaires lors de l'augmentation de capital - Versées par les minoritaires des sociétés intégrées	8	62
Rachats et reventes d'actions propres	-58	0
Sommes reçues des actionnaires en compte courant	0	0
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	2 600	0
Remboursements d'emprunts (y compris les contrats de location financement)	-3 010	-862
Intérêts financiers nets versés (y compris les contrats de location financement)	-526	-283
Autres flux liés aux opérations de financement		
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-986	-1083
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES		
FLUX NET DE TRESORERIE	-57	862

Trésorerie au 1er Janvier	1120	258
Flux nets de l'exercice	-57	862
Trésorerie à fin de période	1063	1120

11 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCE

11.1 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le Groupe a pour habitude de comptabiliser directement les coûts de recherche et développement éventuel en charge.

Le groupe n'a pas d'effectif exclusivement dédié à la recherche et au développement.

Seule l'activité d'éditeur, mineure dans le groupe, nécessite de tels investissements humains. De ce fait, les dépenses R&D au sein du groupe ne représentent qu'une part non significative du chiffre d'affaires.

Le passage aux normes IFRS n'a qu'un impact négligeable.

11.2 BREVETS, MARQUES ET LICENCES

Le nom Union Technologies Informatique a été déposé auprès de l'INPI, tout comme l'a été le nouveau sigle UTI GROUP.

UTI GROUP a également déposé à son nom les marques de produits dont elle est l'éditeur.

- Edi-one
- Net-organize.com
- Net-org@nize

12 INFORMATION SUR LES TENDANCES

12.1 COMMUNIQUE SUR LES RESULTATS 2008

UTIGROUP. : Résultats 2008

Renforcement de la structure financière. Résultat net positif malgré une importante provision.

Le conseil d'administration de UTIGROUP. a examiné et arrêté le 25 mars 2009 les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

En K€	31/12/2008	31/12/2007
Chiffres d'affaires	27 339	28 253
Résultat opérationnel courant	1 763	2 311
En % du Chiffre d'Affaires	6,4%	8,2%
Autres charges opérationnelles	-1 867	0
Résultat opérationnel	-104	2 311
Coût de l'endettement financier et autres produits et charges financières	-566	-231
Charges d'impôts sur résultat	1 025	798
Résultat net part du groupe	354	2 877
Résultat par action (en €)	0,05	0,34

Ces résultats se caractérisent par :

- ✚ Un chiffre d'affaires en léger retrait de 3,2%
- ✚ Un taux de marge opérationnelle courant en retrait en 2008 par rapport à 2007 du fait du durcissement du marché enregistré au cours du second semestre.
- ✚ Un résultat net de 354 K€ malgré une importante provision pour risques compensée par une charge d'impôt sur le résultat de 1025K€ et un coût de l'endettement financier de -566K€
- ✚ L'amélioration des fonds propres du groupe se poursuit passant de 7 486 K€ en 2007 à 7 944 K€
- ✚ Les dettes financières poursuivent leur recul :

	31/12/2008	31/12/2007
Dettes financières à long terme	2 134	1 728
Dettes financières à court terme	766	1 641
<u>Dettes financières totales</u>	<u>2 900</u>	<u>3 369</u>
Capitaux propres	7 943	7 486
<u>Dettes financières sur capitaux propres</u>	<u>36,5%</u>	<u>45,0%</u>

- Les dettes financières diminuent de 13,9% entre 2008 et 2007. Le ratio dettes financières sur capitaux propres passe de 45% en 2007 à 36,5% en 2008.

Faits marquants en 2008 :

- Condamnation d'un montant de 3200 K€ résultant d'un litige client. Constitution d'une provision de 1 867 K€ La société a fait appel de cette décision.
- Rééchelonnement de la dette financière de 2 600 K€ sur 5 ans linéaire à un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,77% avec deux nouveaux établissements financiers. Remboursement intégral du protocole de juin 2005 devenu de fait caduc.
- Renouvellement de la certification par l'AFAQ - ISO 9001 : 2000 en novembre 2008.

Premier trimestre 2009

Chiffre d'affaires et Résultat opérationnel

Le chiffre d'affaires consolidé (non audité) du Groupe est le suivant :

En millions d'euros	2009	2008
Premier Trimestre	7,10	7,26
<u>TOTAL</u>	<u>7,10</u>	<u>7,26</u>

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2009 enregistre une baisse de 2,2 % par rapport à la même période en 2008.

Cette baisse est principalement liée à l'environnement économique qui s'est dégradé dans les secteurs d'activité de l'entreprise.

Néanmoins, le chiffre d'affaires du premier trimestre s'élève à 7,10 millions d'euros contre 6,68 millions d'euros au quatrième trimestre 2008.

Selon l'information sectorielle retenue dans les comptes consolidés (non audités), le chiffre d'affaires consolidé se décompose ainsi :

Information sectorielle : Chiffre d'affaires	31/03/2009	31/03/2008
UTIgroup	6,02	6,10
UTIgroup Est	0,40	0,52
UTIgroup Luxembourg		
UTIgroup Rhône Alpes	0,68	0,64
TOTAL	7,10	7,26

Par ailleurs, le résultat opérationnel courant de la société est le suivant :

	31/03/2009	31/03/2008
	3 mois	3 mois
En millions d' euros	(non audités)	(non audités)
Chiffre d'Affaires	7,10	7,26
Résultat opérationnel	0,48	0,62
Taux de marge opérationnelle	6,8 %	8,6 %

Malgré une baisse de chiffre d'affaires au premier trimestre 2009, la marge opérationnelle du groupe se maintient à 6,8% au premier trimestre 2009 contre 6,45 % pour l'année 2008

12.2 PERSPECTIVES 2009

L'année 2009 telle qu'elle se présente aujourd'hui ne permet que difficilement de se prononcer en matière d'activité. Les taux d'intercontrats enregistrés en ce début d'année sont légèrement supérieurs à ceux du dernier trimestre 2008 et reflètent une tension du marché. En l'état nous prévoyons donc une stagnation de l'activité pour le premier semestre suivi d'un redémarrage potentiel au second semestre.

Compte tenu de la situation économique, le chiffre d'affaires de 2009 devrait s'inscrire en légère baisse.

L'objectif du groupe est de maintenir le niveau la marge opérationnelle enregistré en 2008 à 6,45%, ceci malgré un net durcissement du marché relevé durant ce premier trimestre.

12.3 ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 MAI 2009

12.3.1 Résolutions proposées à l'assemblée générale mixte du 26 Mai 2009

Les actionnaires seront réunis en assemblée générale ordinaire, le 26 mai 2009 à 10h30 heures dans les locaux de la société UTI GROUP, 68 rue de Villiers 92300 Levallois-Perret, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

PROJET DES RESOLUTIONS LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 MAI 2009

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et sur les procédures de contrôle interne, des rapports du Conseil d'administration dont notamment le rapport de gestion et des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2008, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice net comptable de 121 089, 76 euros.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, l'assemblée générale approuve le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du code général des impôts qui s'élève à 78 451 euros et constate que la Société n'a supporté au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 aucun impôt sur les sociétés en raison de ces dépenses et charges, le résultat fiscal étant nul compte tenu des reports déficitaires disponibles.

DEUXIEME RESOLUTION

Sur rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article L. 225-38 du Code de commerce, l'assemblée générale approuve successivement, dans les conditions de l'article L. 225-40 du Code de commerce, chacune des conventions qui y sont mentionnées.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion sur les comptes consolidés du groupe du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2008, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés de cet exercice se soldant par un résultat net comptable consolidé, part du groupe, de 354 Keuros.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos, d'un montant de 121 089,76 € comme suit :

Résultat de l'exercice 2008	121 089,76 €
Dotations à la Réserve légale	- 843,10 €
Report à nouveau antérieur.....	1 855 830,97 €
.....	-----
Bénéfice distribuable	1 976 077,63 €

intégralement affecté au Compte Report à nouveau

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a pas procédé au titre des trois exercices précédents à des distributions de dividendes.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, prenant acte de la fin des mandats de la société AMYOT EXCO AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Jean-Luc CARPENTIER, Commissaire aux comptes suppléant, décide, sur proposition du Conseil d'administration, de nommer :

1°) en qualité de Commissaire aux comptes titulaire :

La société BURBAND KLINGER & Associés,
ayant son siège social 8 rue Jacques Bingen 75017 PARIS,
inscrite sur la liste établie par Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris.

pour une durée de six exercices clos, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

Monsieur Emmanuel Klinger, ès qualité de représentant de la société BURBAND KLINGER & Associés a fait connaître par avance à la Société qu'il accepterait le mandat qui viendrait à être confié à la société BURBAND KLINGER & Associés et a déclaré que celle-ci n'était frappée d'aucune incompatibilité prévue par la Loi.

2°) en qualité de Commissaire aux comptes suppléant :

Monsieur Georges-Edouard CHAUVEL TREPIER,
domicilié Route de Paris - B.P. 26 Saint Sulpice sur Risle - 61300 L'Aigle cedex
inscrite sur la liste établie par Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Caen.

pour la durée du mandat de la société BURBAND KLINGER & Associés, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes du sixième exercice clos à compter de ce jour.

Monsieur Georges-Edouard CHAUVEL TREPIER a fait connaître par avance à la Société qu'il accepterait le mandat qui viendrait à lui être confié et a déclaré n'être frappé d'aucune incompatibilité prévue par la Loi.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L 225-209 et suivants du Code de commerce, à faire acquérir par la Société ses propres actions dans les conditions suivantes :

Le prix d'achat unitaire maximum est fixé à trois (3) euros et le prix de vente minimum unitaire de vingt-cinq centimes (0,25) euros.

La part maximale du capital pouvant être achetée ne pourra excéder 10% du capital social, le montant maximal des fonds pouvant être engagés dans le programme de rachat d'actions sera fixé à 1 000 000 euros.

Les acquisitions d'actions pourront être effectuées, par ordre de priorité décroissant, en vue de:

1. animer le marché ou la liquidité de l'action UTI GROUP par un prestataire de Service d'Investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'A.F.E.I. reconnue par l'A.M.F.,
2. disposer d'actions pouvant être remises à ses dirigeants et salariés ainsi qu'à ceux des sociétés qui lui sont liées, dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions, d'opération d'attribution gratuite d'actions existantes ou de Plans d'Epargne Entreprises ou Interentreprises,
3. disposer d'actions pouvant être conservées et ultérieurement remises à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe (y compris les prises ou accroissements de participations) sans pouvoir excéder la limite fixée par l'article L.225-109 du Code de commerce dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport,
4. remettre des actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière accès au capital de la Société,
5. de mettre en œuvre toute nouvelle pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers et, plus généralement de réaliser toute opération conforme à la réglementation en vigueur.

Les actions pourront, à tout moment dans les limites de la réglementation en vigueur, y compris en période d'offre publique, être acquises, cédées, échangées ou transférées, que ce soit sur le marché, de gré à gré ou autrement, par tous moyens et, notamment, par transfert de blocs ou par utilisation de tout instrument financier dérivé. La part maximale du capital acquise ou transférée sous forme de blocs de titre pourra atteindre la totalité du programme.

Conformément à la législation, la présente autorisation est donnée pour une durée maximale de 18 mois à compter du 27 mai 2009 et se substitue à l'autorisation conférée par l'assemblée générale du 23 mai 2008.

En vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation, tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, pour passer tous ordres en bourse, conclure tous accords, en vue notamment de la tenue des registres d'achat et de vente d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et de tout autre organisme, remplir toutes autres formalités, réaliser toute publication et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, statuant en application des dispositions des articles L.225-129-6 alinéa 2 et L.225-138 du Code de commerce,

autorise le Conseil d'Administration, à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois, d'un montant nominal maximal ne pouvant excéder 3% du montant du capital social de la Société par l'émission d'actions à libérer en numéraire,

réserve la souscription de la totalité des actions à émettre aux salariés de la Société,

décide que le prix de souscription des actions sera, lors de chaque émission, fixé conformément à l'article L. 3332-19 du Code du travail,

constate que la présente autorisation comporte, au profit des salariés, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises,

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour pouvoir mettre en œuvre la présente autorisation et notamment :

- arrêter le prix d'émission des actions et les autres conditions d'émission,
- décider si les actions doivent être inscrites directement par les salariés ou par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement,
- fixer les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, les dates de jouissance des actions et le délai de libération dans la limite de trois ans,
- déterminer le nombre maximal d'actions pouvant être souscrites par chaque salarié,
- constater la réalisation des augmentations de capital,
- décider l'imputation des frais et charges de l'opération sur la prime d'émission,
- apporter aux statuts les modifications résultant de l'usage même partiel de la présente autorisation.

Cette autorisation est donnée pour une durée de deux ans à compter de la présente assemblée.

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer ou de faire effectuer toutes les formalités prescrites par la Loi.

13 PREVISIONS OU ESTIMATION DU BENEFICE

UTIGroup a fait le choix de ne pas inclure de prévisions dans son document de référence.

14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DIRECTION, SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE

14.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UTI GROUP

14.1.1 Composition du Conseil d'Administration de la Société UTI GROUP

Nom et Prénom des Administrateurs	Date de première nomination comme Administrateur	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la Société	Fonction principale exercée en dehors de la Société	Autres mandats et fonctions exercées dans toute autre société depuis les 5 dernières années
Christian AUMARD	17/04/1996	31/12/2013	P.D.G	Néant	LAW INFORATIQUE (D.G. Délégué et administrateur) UTIGROUP. Rhône-Alpes (D.G. et administrateur) UTIGROUP. Est (Président du CA) UTIGROUP. Luxembourg S.à.r.l (Gérant)
Patrick QUENNET	9/07/1999	31/12/2010	D.G. délégué et administrateur	Néant	UTIGROUP. Est (D.G. et administrateur) UTIGROUP. Rhône-Alpes (Administrateur) SCPI AV HABITAT2 (vice-président du conseil de surveillance, élu jusqu'à la prochaine Assemblée de 06/2011) Siège social : 33, rue du 4 septembre 75002 PARIS RCS Paris D 480 751 881
Jacqueline FOUET épouse AUMARD	17/04/1996	31/12/2013	D.G. délégué et administrateur	Néant	LAW INFORATIQUE (P.D.G.) UTIGROUP. Est (Administrateur) UTIGROUP. Rhône-Alpes (Représentant permanent de UTI GROUP, Administrateur)
Bernard ANTHONIOZ	07/09/2005	31/12/2010	Administrateur	Président Président Associé gérant Associé gérant	FINANT SAS RCS Paris 433 929 627 Siège social 1 rue saint Georges 75009 Paris Capital 40 000€ ST GROUPE SAS RCS paris B331 620 542 Siège social 1 rue saint Georges 75009 Paris Capital 1 000 000€ Château de Courcelles SNC RCS Soissons B 347 770 588 Siège social 1 rue saint Georges 75009 Paris Capital 7622,5€ Château de Rosny SNC Siège social 1 rue saint Georges 75009 Paris RCS Paris 420 678 955 Capital 1524,49€

				Gérant	ST Consulting SARL RCS paris B 342 985 298 Siège social 1 rue saint Georges 75009 Paris Capital 7 775€
				Gérant	SCI ANTHONIOZ PATRIMOINE Siège social 12 villa SAÏD 75016 Paris RCS Paris 490 792 736 Capital 1000,00€
				Gérant	EURL ANTHONIOZ FINANCES Siège social : 1 rue saint Georges 75009 Paris RCS Paris 490 634 441 Capital 1000,00€
				Gérant	ANTHONIOZ DEVELOPPEMENT SARL Siège social : 1 rue saint Georges 75009 Paris RCS Paris 511 204 836 Capital 1000,00€

Il est ici précisé que par décision en date du 21 mai 2002 et consécutivement à la modification statutaire adoptée par l'assemblée générale mixte du 21 mai 2002, le Conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général sur la tête de Monsieur Christian AUMARD. Celui-ci a donc pris à compter de cette date, le titre de Président et Directeur Général.

Le Conseil d'administration ne comprend dans la période de référence d'administrateur indépendant, ni d'administrateur élu par les salariés.

Chaque administrateur doit détenir au moins une action de la Société.

Aucun des administrateurs n'a été condamné pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années.

Aucune faillite, mise sous séquestre, ou liquidation n'a concerné un administrateur du groupe UTIgroup au cours des cinq dernières années.

Aucune incrimination ou sanction publique officielle n'a été prononcée contre un des administrateurs par des autorités statutaires ou réglementaires.

Aucun administrateur d'UTIgroup n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins.

Les mandats d'administrateur de Christian AUMARD et Jacqueline AUMARD ont fait l'objet d'un renouvellement lors de AG du 23 mai 2008.

14.2 DIRECTION DU GROUPE

14.2.1 UTIGROUP. EST

Monsieur Christian AUMARD
Monsieur Patrick QUENNET
Madame Jacqueline AUMARD

Président du Conseil d'administration
Directeur Général et Administrateur
Administrateur

14.2.2 UTIGROUP. RHONE ALPES

Monsieur Christian AUMARD
Monsieur Patrick QUENNET
UTI GROUP

Président et Directeur Général
Administrateur
Administrateur

(dont le représentant permanent est Madame Jacqueline AUMARD)

14.2.3 UTIGROUP. LUXEMBOURG SARL

Monsieur Christian AUMARD

Gérant

14.2.4 Cadres de Direction

Monsieur Eric CARDOSO exerce les fonctions de Directeur Général Adjoint des Opérations au sein d'UTI GROUP.

Madame Florence TOUSSAINT exerce les fonctions de Directeur Général Adjoint des Opérations au sein d'UTI GROUP. Rhône-Alpes et depuis le 1 janvier 2005 la direction des opérations de UTI Est.

Madame Mireille ROLLAND exerce les fonctions de Directeur Administratif et financier au sein d'UTI GROUP.

14.3 PLAN D'ATTRIBUTION D'ACTIONS

Des plans d'options de souscription d'actions ont été mis en place au sein de la société UTI GROUP au bénéfice des dirigeants et des salariés du Groupe dont le descriptif figure au chapitre 17 .5.

L'AG du 21 janvier 2008 a autorisé le conseil d'administration à émettre de nouveaux plans d'option de souscription.

Le 29 février 2008, le conseil d'administration a validé un plan de 150 000 stocks option émises à 1,04€chacune au bénéfice de 3 salariés.

INFORMATIONS SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT	
date d'assemblée	Plan N°5
date du conseil d'administration	29/02/2008
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	150 000
le nombre pouvant être souscrites ou achetées par	
- les mandataires sociaux	
- dix premiers attributaires salariés	150 000
Point de départ d'exercice des options	28/02/2009
date d'expiration	28/02/2013
Prix de souscription ou d'achat	1,04 €
modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	
nombre d'actions souscrites au	
31-déc-08	0
options de souscription ou d'achat d'actions annulées dans l'exercice	0
options de souscription ou d'achat d'actions restantes	150 000

14.4 CONFLIT D'INTERETS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Il n'y a pas de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'une quelconque des personnes composant les organes d'administration et de direction générale et leur intérêts privés et / ou d'autres devoirs.

15 REMUNERATION ET AVANTAGES

15.1 REMUNERATION ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE, DIRECTS ET INDIRECTS, VERSES A CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Selon les recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés dont les titres sont admis sur un marché réglementé adopté par le MEDEF et l'AFEP le 06/10/2008 il convient de présenter la rémunération de chacun des dirigeants sous la forme d'une présentation standardisée comme ci-après :

Christian AUMARD Président Directeur Général	Au titre de l'exercice 2008		Au titre de l'exercice 2007	
	dus	versés	dus	versés
- Rémunération fixe	351 000	351 000	277 550	277 550
- Rémunération variable	0	0	0	0
- Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
- Jetons de présence	0	0	0	0
- Avantage en nature	0	0	0	0
TOTAL	351 000	351 000	277 550	277 550

Jacqueline FOUET AUMARD Directrice Générale Déléguée	Au titre de l'exercice 2008		Au titre de l'exercice 2007	
	dus	versés	dus	versés
- Rémunération fixe	52 000	52 000	41 619	41 619
- Rémunération variable	0	0	0	0
- Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
- Jetons de présence	0	0	0	0
- Avantage en nature	0	0	0	0
TOTAL	52 000	52 000	41 619	41 619

Patrick QUENNET Directeur Général Délégué	Au titre de l'exercice 2008		Au titre de l'exercice 2007	
	dus	versés	dus	versés
- Rémunération fixe	182 000	182 000	167 799	167 799
- Rémunération variable	0	0	0	0
- Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
- Jetons de présence	0	0	0	0
- Avantage en nature	3 821	3 821	8 083	8 083
TOTAL	185 821	185 821	175 882	175 882

L'avantage en nature concerne la mise à disposition d'un véhicule.

La détermination de la rémunération des dirigeants relève de la responsabilité du Conseil d'Administration sur proposition du comité des rémunérations. En l'état, la Société ne dispose pas de comité des rémunérations. Les rémunérations attribuées aux dirigeants le sont en leur qualité de Président Directeur Général ou de Directeur (trice) Général (e) Délégué (e).

Nous vous précisons que les mandataires sociaux ne perçoivent aucune partie variable en complément de leur rémunération, qu'ils n'ont reçu aucune prime sur l'exercice 2008 et qu'ils ne disposent pas de régime complémentaire de retraite spécifique.

Par ailleurs, la société UTI GROUP ne verse pas de jetons de présence aux membres de son Conseil d'administration. Monsieur Bernard ANTHONIOZ, administrateur, n'a donc reçu aucun jeton.

Nous vous précisons également qu'il n'existe aucun engagement de quelque nature que ce soit, pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux, qui correspondraient à des éléments de rémunération, ou des indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison – de la prise, - de la cessation, - ou du changement de ces fonctions, - ou postérieurement à celles-ci.

Par ailleurs, s'agissant du montant des rémunérations et des avantages de toute nature que chacun des mandataires sociaux a reçu, durant l'exercice de la part des sociétés contrôlées par UTI GROUP., il est ici précisé que Monsieur Christian AUMARD, Monsieur Patrick QUENNET et Madame Jacqueline FOUET épouse AUMARD n'ont perçu aucune rémunération au titre des mandats sociaux qu'ils exercent dans les filiales du Groupe.

Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucun plan de stocks option.

Enfin, les mandataires sociaux ne perçoivent aucune rémunération d'une société actionnaire du Groupe par le biais de flux financiers entre les deux entités (non compris les dividendes, le cas échéant, perçus par LAW INFORMATIQUE au titre de sa participation au capital d'UTI GROUP. et redistribués).

Les mandataires sociaux des autres sociétés du groupe n'ont aucune rémunération versée par ces sociétés.

15.2 JETONS DE PRESENCE

Aucune société du groupe UTI GROUP ne verse de jetons de présence aux membres de son Conseil d'administration.

16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DIRECTION

16.1 ROLE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

16.1.1 Règlement intérieur du Conseil d'administration

A ce jour, aucun règlement intérieur ou code de déontologie n'a été adopté.

Aucune disposition n'a été prise quant à l'élaboration d'un règlement intérieur ou d'un code de déontologie pour organiser le fonctionnement du Conseil d'administration.

Les mandataires sociaux peuvent obtenir toute information nécessaire à l'exercice de leur mandat social auprès du Conseil d'administration.

16.1.2 Evaluation du Conseil d'administration

A ce jour, aucune mesure spécifique d'évaluation du Conseil d'administration n'a été mise en place.

16.1.3 Réunion du Conseil d'administration

Conformément à l'article 14 des statuts de la Société, le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, selon un calendrier communiqué régulièrement aux administrateurs pour les mois à venir (sauf urgence).

Voir 16-4 Rapport du Président du Conseil d'Administration qui détaille l'organisation et le fonctionnement du Conseil d'Administration.

Il y a eu en 2008 5 (7 en 2007) réunions du conseil d'administrations de la société mère, 2(2 en 2007) réunions pour UTIgroup.est et 2 (2en 2007) pour UTIgroup.Rhône-Alpes.

En tant que de besoin, il est recouru à des présentations commentées par le management et à des remises de documents complémentaires.

16.2 CONTRATS DE SERVICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

Aucun contrat de délégation de personnel en 2008 entre les sociétés UTI-GROUP et ST GROUP (société appartenant à Bernard ANTHONIOZ).

16.3 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

La situation critique de l'entreprise durant les années passées et les engagements personnels au travers des comptes courants d'associés des différents actionnaires significatifs de l'entreprise n'ont pas permis la cooptation d'administrateur indépendant compte tenu de la situation de risque auquel l'entreprise devait faire face. Cette situation devrait entraîner le maintien d'un conseil fortement impliqué par les enjeux financiers.

La nomination d'un nouvel administrateur Monsieur Bernard ANTHONIOZ le 7 septembre 2005 va dans le sens de l'amélioration du gouvernement d'entreprise. En effet, il n'a pas de fonction opérationnelle dans le groupe et il possède de par ses fonctions dans ses sociétés une vision du métier des services d'ingénierie en informatique et de son évolution.

Lors de sa séance du 4 décembre 2008, les Membres du Conseil d'administration ont exprimé leur volonté de se référer au sein de la Société aux règles de gouvernement d'entreprise issues du code AFEF/MEDEF (disponibles sur le site Internet: www.medef.fr).

Il est toutefois précisé que la taille de la société UTI GROUP ne justifie pas la mise en œuvre de certains Comités, comme notamment du Comité des rémunérations préconisé par ledit code.

Pour autant, dorénavant, le Conseil veillera à se référer lors de la détermination de la rémunération des dirigeants auxdites recommandations, sachant que les rémunérations des dirigeants d'UTI GROUP et leur mode de fixation répondent d'ores et déjà à un grand nombre de ces recommandations, ceux-ci ne bénéficiant notamment pas d'options d'achat ou de souscription d'actions, de régimes de retraite supplémentaires spécifiques, de parachutes dorés en cas de départ voire de contrats de travail au sein de la Société.

16.4 PROCEDURES DE CONTROLES INTERNES

16.4.1 Rapport du Président

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL

sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration
et sur les procédures de contrôle interne
(articles L. 225-37 et L. 225-68 du Code de commerce)

Conformément aux articles L. 225-37 et L. 225-68 du Code de commerce résultant de l'article 117 de la Loi de Sécurité Financière, le Président du Conseil d'Administration d'UTI GROUP rend compte dans le présent rapport approuvé par le conseil d'administration lors de sa réunion du 25 mars 2009 qui comprend les informations relatives :

- à la composition et aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration,
- aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par le groupe UTI GROUP,
- au gouvernement d'entreprise en matière de rémunération des dirigeants,
- aux modalités relatives à la participation des actionnaires aux assemblées générales de la Société,

PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Il existe à ce jour plusieurs comités au sein de la Société mais de façon générale la Société n'a pas à ce jour procédé à la mise en place de mesures de gouvernement d'entreprise.

I. Le Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de trois membres au moins et dix-huit au plus sauf dérogation temporaire prévue en cas de fusion, pris parmi les actionnaires et nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

La durée des fonctions des administrateurs nommés par l'assemblée générale est de six années au plus.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé qui se tient dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

Les administrateurs sont toujours rééligibles.

Le conseil d'administration peut être renouvelé soit en totalité, soit par fractions, de manière que le renouvellement soit aussi régulier que possible et que la durée des fonctions d'un administrateur n'excède jamais six années.

Au cours de l'exercice 2008, le conseil d'administration était composé de quatre membres : Monsieur Christian AUMARD (Président), Monsieur Patrick QUENNET, Madame Jacqueline FOUET épouse AUMARD et Monsieur Bernard ANTONIOZ.

Les mandats d'administrateur de :Monsieur Christian AUMARD et de Madame Jacqueline AUMARD ont été renouvelés lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire en date du 23 mai 2008 pour une durée de 6 années.

Séances et participation

Conformément à l'article 14 des statuts de la Société, le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, selon un calendrier communiqué régulièrement aux administrateurs pour les mois à venir (sauf urgence).

Nombre de séances en 2008

Le Conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises au cours de l'exercice 2008, contre 7 fois durant l'exercice 2007.

Assiduité

La majorité des administrateurs étaient présents à chaque réunion du Conseil d'administration.

Accès à l'information

Convocation

Chaque convocation est adressée au moins 5 jours avant le Conseil (sauf urgence) et systématiquement assortie d'un ordre du jour détaillé.

Dossier préparatoire aux travaux du Conseil

Chaque administrateur reçoit, plusieurs jours avant le Conseil un dossier exhaustif des points traités à l'ordre du jour, lorsque les questions devant être abordées le nécessitent pour lui permettre d'être pleinement informé de l'activité de la Société et de participer efficacement aux séances.

En séance

Les membres du Conseil d'Administration sont régulièrement et individuellement informés de la situation financière de la Société, de sa trésorerie, des activités des pôles, des conditions et perspectives du marché, ainsi que des litiges susceptibles d'avoir une incidence sur sa situation ou son activité. En tant que de besoin, il est recouru à des présentations commentées par le management et à des remises de documents complémentaires.

En dehors des séances

Afin d'assurer un niveau élevé d'information des administrateurs, ceux-ci sont destinataires des articles de presse et des analyses financières publiées sur UTI GROUP.

Points principaux débattus en 2008

Outre les points et décisions relevant légalement de cet organe, le Conseil a débattu de toutes les actions majeures conduites en 2008, tant sur le plan externe (acquisitions, marchés et stratégie du Groupe, politique financière, ...), qu'interne (organisation, nominations, rémunération, fonctionnement, financement,...).

Règlement Intérieur

A ce jour aucun règlement intérieur ou code de déontologie n'a été adopté.

Les mandataires sociaux peuvent obtenir toute information nécessaire à l'exercice de leur mandat social auprès du Conseil d'administration.

Notion d'administrateur indépendant

Il n'a été à ce jour désigné au sein du Conseil d'Administration de la Société aucun administrateur indépendant tel que défini dans le rapport Bouton.

Limitation apportée par le Conseil aux pouvoirs du Directeur Général

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie arrêtée annuellement en Conseil, le Président Directeur Général dispose des pouvoirs les plus étendus, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration. Ces limitations s'appliquent à toutes les opérations de la Société et de l'ensemble de ses filiales. Elles sont également applicables aux Directeurs Généraux Délégués.

II. Les Comités spécialisés contribuant à l'efficacité des travaux du Conseil

Il existe, à ce jour, un comité au sein de la Société au sens du rapport Bouton : le Comité d'acquisition auquel le Directeur Général Adjoint et la Directrice Administrative et Financière participent. Le rôle de ce dernier est d'assister les membres du Conseil d'Administration dans l'analyse des projets d'acquisition du groupe (cf. dispositif de contrôle interne).

LE DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

Le Contrôle interne est l'organisation des processus, des procédures et des contrôles encadrée par la Direction générale et relayée par l'ensemble de l'entreprise, ayant pour finalité d'assurer la maîtrise globale des risques et de donner une assurance raisonnable que les objectifs stratégiques sont bien atteints

Le dispositif de contrôle interne au sein du Groupe UTI GROUP est identique dans la société-mère et les filiales et repose sur un ensemble d'éléments permettant de donner une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs de contrôle interne suivants :

- mise en œuvre effective et optimisation des opérations ;
- fiabilité des informations financières ;
- conformité aux lois, réglementations et directives internes en vigueur.

D'une façon générale, le contrôle interne contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources. Le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la société seront atteints.

Ce dispositif repose sur des directives élaborées, sur la responsabilisation des directions en charge des activités, la collégialité dans le processus de prise de décisions, et la séparation des fonctions d'exécution et de contrôle.

Le Groupe de direction est animé, en sus du Président Directeur Général et de ses Directeurs Généraux Délégués, par un Comité couvrant la totalité du périmètre de l'entreprise composé des Directeurs Généraux Adjointes opérationnels par régions (au nombre de deux) et du Directeur Administratif et Financier..

Le Comité de direction se réunit régulièrement une fois par mois et de manière ad-hoc en tant que de besoin. Il constitue un organe de décisions pour les questions qui relèvent, par leur importance financière ou leur aspect stratégique et/ou transversal.

Élaboration de l'information financière et comptable

La clarté de l'information financière et la pertinence des méthodes comptables font l'objet de la surveillance exercée par le Groupe de Direction. L'élaboration des comptes sociaux et consolidés est assurée par la Direction Administrative et Financière sous la supervision de la Direction Générale.

Le processus d'élaboration des comptes consolidés est conforme à la réglementation en vigueur, la consolidation a été reprise en interne depuis le 30/06/2007.

Le comité commercial :Suivi des activités de délégations de personnel et intégration de systèmes

Un comité commercial hebdomadaire et mensuel réunit chaque semaine et chaque mois en présence du Président Directeur Général, le Directeur Général Adjoint en charge des opérations, des responsables d'agence commerciale et des ingénieurs commerciaux.

L'objectif du comité commercial est :

- D'agréger une vision globale de l'activité commerciale de la société,
- D'affiner la stratégie d'attaque du marché en révisant, si besoin les priorités associées,
- De définir toute intervention particulière à mener en y associant les acteurs concernés,
- D'analyser les évolutions du marché en tendance.

L'avancement des travaux au forfait, le suivi budgétaire et le taux de rendement des opérations au forfait sont suivis mensuellement par l'exploitation des FMA.

Pour la partie délégation de personnel, il est procédé mensuellement à un contrôle entre le service paie, et la facturation, consistant à rapprocher les bulletins de salaires des FMA et de la facturation s'assurant ainsi de l'exhaustivité du traitement.

A cet effet, chaque fin de mois un état permettant un suivi rigoureux des factures à établir est formalisé par l'équipe opérationnelle, de même qu'un rapprochement entre la facturation et la production .

Pour la partie produits, le cycle « Développement-Livraison-Installation-Recette » est contractuel et fait l'objet d'un suivi d'avancement par gamme de produits.

Le comité de recrutement

Il se compose du Directeur Général Adjoint en charge des opérations et des recruteurs.

L'objectif du comité de recrutement est d'ajuster la politique de recrutement.

Le comité de crédit

Le comité de crédit se réunit chaque semaine au siège de Levallois Perret. Il est animé par la direction des opérations, de la direction administrative et Financière de l'assistante de la direction des opérations chargée du suivi des impayés.

L'objectif du comité est le suivi des opérations enregistrées chez le « Factor », le suivi des impayés et les moyens et actions à mettre en œuvre recouvrer les créances en retard.

Suivi de l'endettement et de la trésorerie du Groupe

Le service Comptabilité-Finance du Groupe centralisé chez UTI GROUP est composé d'une directrice administrative et financière assistée d'une équipe de 2 collaborateurs sur Paris avec une grande polyvalence.

Le département finance à partir des extractions informatiques journalières de chaque banque, valide la position des différents comptes.

Le rapprochement ainsi opéré journalièrement est complété des opérations en cours, ainsi que de la centralisation des flux financiers par nature et par banque permettant une mise à jour régulière des prévisions de trésorerie.

La synthèse de ces informations financières fait l'objet d'une analyse entre le prévisionnel et le réalisé qui est mis à disposition de la direction générale sur un serveur sécurisé.

La Société, dans le souci de minimiser ses risques financiers, ne détient aucun instrument financier à l'exception de ses propres titres, dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat, et des titres en capital de ses filiales.

Traitement comptable des comptes sociaux

La comptabilité générale de la société –mère et des filiales est tenue à partir d'un Logiciel de la Société CEGID pour l'ensemble du Groupe, cet outil donnant une garantie en matière de sécurité.

Le traitement de l'information comptable est quotidien, et divisé en 3 pôles :

- Achats / Fournisseurs / Imputation / Règlements / Pointage
- Ventes / Subrogation / Imputation / Encaissements / Pointage / Relance
- Trésorerie / Rapprochements bancaires / Mise à jour Prévisionnel

Les écritures d'Opérations Diverses (TVA, Provisions courantes, etc....) sont établies par la directrice administrative et financière.

Traitement de la paie

Le service paie collecte l'ensemble des éléments variables auprès des DGA de Paris et de Province, ces informations sont contrôlées, exploitées puis traitées au sein du logiciel SAGE pour l'établissement de la paie.

Dans un souci de sécurisation et de simplification des traitements comptables, les notes de frais des collaborateurs sont réglées avec 1 mois de décalage sur paie après validation par le DGA Opérationnel.

Le service paie produit mensuellement les états des charges sociales en s'assurant de la mise à jour des paramètres sociaux.

La responsable de la paie justifie de manière permanente la totalité des soldes des comptes sociaux de même qu'elle assure la gestion des congés payés et des RTT de chaque collaborateurs.

La paie de l'ensemble du Groupe est tenue selon les mêmes principes, les filiales tant de Lyon que de Niederhausbergen sont traitées de Paris.

Traitement comptable des comptes consolidés

L'élaboration des comptes consolidés est réalisée par le service comptable du siège social. Les comptes sont établis suivant le Référentiel IFRS .

L'autorisation des opérations de développement

Les projets d'acquisition d'actifs sont systématiquement analysés au sein d'un Comité d'acquisition.

Composé du Président Directeur Général, des Directeurs Généraux Délégués, du Directeur administratif et financier, ce Comité décide de l'opportunité de ces opérations et de leur analyse et nomme un responsable de projet.

Une fois, l'analyse juridique, financière, technique et commerciale de ces opérations réalisée. Ce comité valide la stratégie de valorisation, les hypothèses retenues et le prix qui sera éventuellement proposé sous réserve d'un examen plus approfondi et de la décision du Comité Exécutif.

Le Groupe a également pour pratique courante de se faire assister d'experts externes (avocats, fiscalistes, auditeurs, conseils,..) autant que de besoin.

Lors de sa séance du 4 décembre 2008, les Membres du Conseil d'administration ont exprimé leur volonté de se référer au sein de la Société aux règles de gouvernement d'entreprise issues du code AFEP/MEDEF (disponibles sur le site Internet: www.medef.fr).

Il est toutefois précisé que la taille de la société UTI GROUP ne justifie pas la mise en œuvre de certains Comités, comme notamment du Comité des rémunérations préconisé par ledit code.

Pour autant, dorénavant, le Conseil veillera à se référer lors de la détermination de la rémunération des dirigeants auxdites recommandations, sachant que les rémunérations des dirigeants d'UTI GROUP et leur mode de fixation répondent d'ores et déjà à un grand nombre de ces recommandations, ceux-ci ne bénéficiant notamment pas d'options d'achat ou de souscription d'actions, de régimes de retraite supplémentaires spécifiques, de parachutes dorés en cas de départ voire de contrats de travail au sein de la Société.

Rémunération des mandataires sociaux

Une information complète est fournie aux actionnaires dans le rapport de gestion de la Société s'agissant de la rémunération totale ainsi que les avantages de toute nature versés par la Société, durant l'exercice écoulé, à chacun des mandataires sociaux.

En conséquence, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, la Société UTI GROUP entend se référer au code AFEP-MEDEF ainsi modifié pour l'élaboration de son rapport de gestion en suivant notamment la présentation - standardisée des rémunérations telle que proposé par l'AFEP-MEDEF.

Il est ici toutefois rappelé qu'il n'a été versé au cours de l'exercice 2008, tout comme par le passé, aucun jeton de présence aux administrateurs de la Société et aux administrateurs de ses filiales.

Il n'a été consenti aucune option de souscription d'actions aux administrateurs. Par ailleurs, aucun prêt ou garantie n'a été accordé ou constitué en faveur des membres du Conseil d'administration

MODALITES DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLEES GENERALES (ARTICLE 18 DES STATUTS DE LA SOCIETE)

L'assemblée générale est composée de tous les actionnaires de la Société.

Elle est convoquée et délibère dans les conditions prévues au code de commerce.

Les réunions ont lieu soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux assemblées en y assistant personnellement, en retournant un bulletin de vote par correspondance ou en désignant un mandataire, sous la condition :

- pour les titulaires d'actions nominatives, d'une inscription nominative dans les registres de la Société ;

- pour les titulaires d'actions au porteur, du dépôt aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation, d'un certificat délivré par un intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité de leurs actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion de l'assemblée.

Un droit de vote double, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles est justifiée une inscription nominative, au nom du même actionnaire depuis deux ans au moins ainsi qu'aux actions nominatives nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, à raison d'actions bénéficiant de ce droit.

Dans toutes les assemblées générales, le droit de vote attaché aux actions comportant un droit d'usufruit est exercé par l'usufruitier.

Le Président

16.4.2 Rapport des commissaires aux comptes

Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société UTIGroup

Société UTIGroup

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société UTIGroup et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris, le 15 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes,

Amyot Exco Audit
Membre français de Grant Thornton
International

IGREC

Vincent Papazian
Associé

Rose Guagliardo
Associée

Pascal Leclerc
Associé

17 SALARIES

17.1 EFFECTIFS DU GROUPE

L'effectif moyen du Groupe en 2008 se présente comme suit:

Effectif moyen groupe	2008	2007	2006
Direction Générale Administration	17	17	15
Commerciaux	14	14	11
Ingénieurs/Techniciens	291	289	287
Total	322	320	313

L'âge moyen et l'ancienneté des collaborateurs de UTI GROUP. au 31 décembre 2008 se décomposent de la façon suivante:

AGE :		<30 ANS	de 30 à 40 ANS	>40 ANS	TOTAL
UTI Paris	Dirigeants & Adm.	1	1	13	5
	Commerciaux	5	6	5	16
	Ingénieurs	31	95	109	235
	Total Paris	37	102	117	256
UTI Lyon	Dirigeants & Adm.	2	1	2	5
	Commerciaux	1	1	0	2
	Ingénieurs	7	14	9	30
	Total Lyon	10	16	11	37
UTI Est	Dirigeants & Adm.	0	0	0	0
	Commerciaux	0	0	2	2
	Ingénieurs	2	10	6	18
	Total Est	2	10	8	20
UTI Lux	Dirigeants & Adm.				0
	Commerciaux				0
	Ingénieurs			0	0
	Total Lux	0	0	0	0
TOTAL :		49	128	136	313

15%

41%

43%

100%

ANCIENNETE		<5 ANS	de 5 à 10 ANS	>10 ANS	TOTAL
UTI Paris	Dirigeants & Adm.	3	0	2	5
	Commerciaux	8	4	4	16
	Ingénieurs	132	74	29	235
	Total Paris	143	78	35	256
UTI Lyon	Dirigeants & Adm.	3	1	1	5
	Commerciaux	1	1	0	2
	Ingénieurs	23	4	3	30
	Total Lyon	27	6	4	37
UTI Est	Dirigeants & Adm.	0	0	0	0
	Commerciaux	2	0	0	2
	Ingénieurs	10	8	0	18
	Total Est	12	8	0	20
UTI Lux	Dirigeants & Adm.				0
	Commerciaux				0
	Ingénieurs		0		0
	Total Lux	0	0	0	0

TOTAL :		182	92	39	313
		58%	29%	12	100%

L'effectif du groupe s'élève à 313 personnes en fin 2008 et se décompose de la manière suivante:

Effectif UTI GROUP	2008	2007	2006
<i>Dirigeants & Administratifs</i>	10	11	16
<i>Commerciaux</i>	20	22	11
<i>Ingénieur & -techniciens</i>	283	290	282
TOTAL	313	323	309

Notons par ailleurs que le groupe a employé 26 personnes en sous-traitance au cours de l'année 2008.

UTIgroup calcule le taux d'affectation en divisant le nombre de jours de production majoré des congés maladie, des congés payés et RTT (collaborateurs assistance technique, collaborateurs produits, collaborateurs sous traitants,) par le nombre de jours d'activité totale de la société (Salariés productifs : interne et sous traitants). Le dénominateur tient compte de tous les jours de production et d'absences (Maladie, Congés payés, RTT, formation).

UTIgroup calcule le taux d'activité comme le rapport entre les jours de production (jours assistance technique + jours produits+ jours administratif+jours commerce) et les jours totaux que la société aurait pu produire diminué des congés, RTT et absences .

Les périodes de remises commerciales lors des missions d'assistance technique sont assimilées dans le calcul à des jours facturés (à zéro). En effet, ce type de remise est considéré comme financière impactant le taux de facturation journalier et non la présence effective du collaborateur sur le site du client.

Les taux d'affectation évoluent de 2005 à fin 2007 de la manière suivante :

	2008	2007	2007	2006
	Taux activité	Taux activité	Taux affectation	Taux affectation
	En %	En %	En %	En %
Janvier	98,1	95,6	96,6	93,5
Février	96,2	96,1	96,9	94,1
Mars	95,9	96,0	96,9	93,9
Avril	96,4	96,1	97,2	94,9
Mai	96,4	95,2	96,5	92,5
Juin	96,0	94,8	96,0	93,9
Juillet	95,8	95,8	97,0	95,9
Août	95,3	96,8	97,6	96,6
Septembre	93,9	97,3	97,8	92,7
Octobre	94,9	96,9	97,5	94,1
Novembre	94,7	97,3	98,1	94,4
Décembre	96,3	98,5	99,2	95,2
Moyenne	<u>95,9</u>	<u>96,4</u>	<u>97,3</u>	<u>94,3</u>

Sur les premiers mois de 2009, le taux d'activité s'élève à 94,8%.

17.2 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET POLITIQUE D'EMBAUCHE

La politique de gestion des ressources humaines au sein du Groupe est axée vers la fidélisation de ses équipes d'encadrement afin de favoriser la qualité de ses prestations.

Cette politique passe par l'embauche et la formation de jeunes diplômés sur les métiers de base du Groupe complétée par un ajout de compétences dans les métiers de la haute technologie lorsque le marché le permet.

Ces embauches sont effectuées en contrat à durée indéterminée.

Cette recherche de la qualité fortement ancrée dans la culture de l'entreprise a permis au Groupe de se construire, rapidement, une image de sérieux et de compétitivité.

Les salariés relèvent de la convention collective SYNTEC.

17.3 FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Groupe a dédié dans ses locaux de Levallois plusieurs bureaux ou plates formes équipés de machines, documentations et logiciels langage et technique, lesquels sont mis à la disposition de la formation interne.

Par ailleurs, des sessions de formation sont organisées à raison d'un jour par semaine sur plusieurs mois. Des sessions de formation à la qualité ont été organisées , afin de répondre aux objectifs Qualité que UTIgroup se fixe annuellement. 23 modules de formation qualité sont à disposition des collaborateurs dans l'espace Qualité du site extranet des collaborateurs d'UTIgroup.

Enfin, certains collaborateurs bénéficient de formations dispensées chez les clients à la charge d'UTI GROUP.

Il convient également de rappeler que des congés formations ont été accordés au cours des derniers exercices.

17.4 POLITIQUE SALARIALE

La politique salariale de la Société au cours de l'exercice a consisté à maintenir les rémunérations des collaborateurs compte tenu de stabilisation tarifaire imposée par les grands comptes qui représentent la majeure partie du fonds de commerce du Groupe.

Il a été procédé à des augmentations au cas par cas quand il a été possible d'augmenter le tarif du collaborateur, ou en cas de risque grave de démission sur des profils stratégiques.

Le turn-over a également contribué à la maîtrise de la masse salariale, les ingénieurs expérimentés et plus rémunérés étant remplacés par de jeunes diplômés aux salaires plus faibles, mais qui deviennent rapidement opérationnels après avoir suivi la formation dispensée en interne par la Société.

Ainsi, le Groupe a pu maintenir des prix de facturation de prestations à des niveaux compétitifs par rapport à la concurrence tout en protégeant le niveau de rentabilité eu égard à la pression sur les tarifs que subissent toutes les SSII.

17.5 INTERESSEMENT DU PERSONNEL

Les salariés de la société UTI GROUP bénéficient d'une participation sur les résultats conformément aux conditions de la loi en vigueur.

Au 31 décembre 2007, plus aucun plan d'option de souscription d'actions n'était en vigueur au sein de la Société

L'assemblée générale extraordinaire du 22 janvier 2008 a autorisé le conseil d'administration à émettre de nouveaux plans d'options de souscription d'actions au bénéfice des salariés et des dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées.

Par décision en date du 29 février 2008, le conseil d'administration a procédé, sur délégation de pouvoir qui lui avait été conféré par l'assemblée générale du 22 janvier 2008 à l'arrêté du plan n°1 et à l'attribution de 150.000 options donnant droit à la souscription de 150.000 actions nouvelles à trois salariés de la Société et de ses filiales comme suit :

INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION

Plans autorisés par l'assemblée générale du 22 janvier 2008

Date du Conseil	Quantité Attribuée	Prix de souscription	Qualité des souscripteurs	Point départ d'exercice des options	Options exercées	Options annulées	Options caduques	Date limite de levées	dilution potentielle au 31 décembre 2008
Plan n1 3 du 29 février 2008	150 000	1,04 euros	1 Salarié d'UTI GROUP pour 100.000 options 1 Salarié d'UTI GROUP pour 25.000	1 ^{er} mars 2009				28 février 2013	Néant

			options 1 Salarié d'UTIGRO UP. RHONE ALPES pour 25.000 options						
TOTAL	150 000								

La délégation de pouvoir conférée au Conseil lors de l'assemblée générale du 22 janvier 2008 pour consentir au bénéfice des salariés et des dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital, dans la limite de 3 % du capital social de la Société, arrivera à son terme le 22 mars 2011.

En dehors du programme de souscription d'actions, il n'existe pas de programme de participation des salariés au capital de la société UTI GROUP de type plan d'épargne d'entreprise ou fonds communs de placement d'entreprise

La société n'a pas versé de participation des salariés depuis les exercices 1998, 1999, 2000 et 2001. Cette participation est gérée par la société. La participation de 2001 n'est plus rémunérée depuis le 01/04/2007 conformément à l'accord de participation qui prévoyait une rémunération pendant une durée de 5 ans.

18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

L'actionnariat au cours des trois derniers exercices se présente comme suit :

Actionnaires	Au 31 décembre 2008			Au 31 décembre 2007			Au 31 décembre 2006		
	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
Christian AUMARD	340 748	3,9%	4,4%	296 560	3,4%	2,5%	231 560	2,7%	2,0%
Jacqueline AUMARD	2 584 441	29,8%	39,5%	2 584 441	29,8%	40,0%	2 579 813	29,9%	39,6%
LAW INFORMATIQUE	1 365 012	15,8%	20,5%	1 365 012	15,8%	20,7%	1 365 012	15,8%	20,5%
Diane AUMARD	24 756	0,3%	0,4%	24 756	0,3%	0,4%	24 756	0,3%	0,4%
Benoît AUMARD	24 036	0,3%	0,4%	24 036	0,3%	0,4%	24 036	0,3%	0,4%
Romain AUMARD	25 036	0,3%	0,4%	25 036	0,3%	0,4%	25 036	0,3%	0,4%
Patrick QUENNET	303 157	3,5%	4,5%	313 869	3,6%	4,5%	314 594	3,7%	4,5%
Christine QUENNET	21 567	0,2%	0,2%	7 920	0,1%	0,1%	6 720	0,1%	0,1%
Autres nominatifs	200 642	2,3%	3,1%	201 513	2,3%	3,1%	211 785	2,5%	3,2%
Public	2 564 160	29,6%	19,6%	1 898 618	21,9%	14,7%	1 777 655	20,6%	13,6%
Auto détention	277 234	3,2%		176 297	2,0%		50 537	0,6%	
FINANT	927 947	10,7%	7,1%	1 698 523	19,6%	13,2%	1 995 295	23,2%	15,3%
Total	8 658 736	100,0%	100,0%	8 616 581	99,5%	100,0%	8 606 799	99,9%	100,0%

18.2 INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL D'UTI GROUP

Les intérêts des dirigeants dans le capital de l'émetteur sont définis ci dessus étant ici rappelé que Madame Jacqueline FOUET épouse AUMARD détient 99 % du capital de la Société LAW INFORMATIQUE, qui n'a pas d'autre activité que la détention de sa participation dans UTIGROUP.

Les intérêts des dirigeants dans le capital des filiales de l'émetteur sont définis au chapitre 7.2 1 sociétés composant le groupe.

Les dirigeants n'ont pas d'intérêts dans le capital des sociétés clientes ou fournisseurs d'UTI GROUP.

Enfin, aucun dirigeant ne détient de droits sur les actifs du Groupe.

Du tableau ci-dessus, il ressort qu'au 31 décembre 2008

- les titres détenus par les actionnaires historiques et les membres de la direction générale représentaient 54,1 % du capital et 70,2 % des droits de vote,

La société FINANT a déclaré le 22 novembre 2007 un franchissement de seuil à la baisse (moins de 20% en capital et moins de 15% en droits de vote).

Le 27/05/2008 la société FINANT a déclaré à l'AMF un franchissement du seuil de détention des 15% en capital (détention de 11,3% du capital) et un franchissement du seuil des 10% des droits de vote (détention de 7,4% des droits de vote).

Au 31/12/2008 la société FINANT détient 10,7% du capital et 7,1 % des droits de vote.

A la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire nominatif n'a déclaré avoir dépassé au 31 décembre 2008 de seuil y compris le seuil statutaire de 2%.

La société FINANT est contrôlée par Monsieur Bernard ANTHONIOZ.

La société FINANT détient des participations, notamment dans des SSII.

Dans le cadre des relations de travail, il a été admis que les groupes FINANT et UTIgroup pouvaient être fournisseurs mutuels de ressources pour leur client aux conditions du marché.

En 2008, les achats et les ventes de prestations ont représenté 0 K euros.

18.3 PACTE D'ACTIONNAIRES ET CONVENTIONS

La famille AUMARD, Law informatique et la famille QUENNET ont déclaré le 11 juillet 2005 une action de concert auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

18.4 DETENTION DE LA SOCIETE

Les Fondateurs ont déclaré une action de concert. Ils possèdent plus de 51% des actions en capital et en droits de vote.

Les fondateurs détiennent et contrôlent donc directement le groupe.

Les fondateurs appliquent les différents règlements qui s'appliquent légalement à la société.

Il n'y a pas de contrôles ou de mesures spécifiques prises en vue d'assurer qu'il ne soit exercé de manière abusive.

Il n'y a pas de disposition prise en cas de changement de contrôle de la société, hormis un droit de vote double pour les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans.

18.5 FRANCHISSEMENT DE SEUIL

Les franchissements de seuil déclarés sont consultables sur le site de l'AMF www.amf-france.org.
A partir de la page d'accueil, il faut choisir la rubrique « décisions et informations financières », puis la rubrique « présentation », puis sur la ligne « franchissement de seuil » vous trouverez la fonction « recherche thématique ». En sélectionnant les critères il apparaît en date du premier juillet 2006 deux déclarations de franchissement de seuil pour UTIgroup , l'une au 13 juillet 2005 , l'autre au 7 septembre 2005

En date du 13 juillet 2005, les fondateurs (référence AMF 200C1256) ont annoncé détenir 54,92% du capital et 69,37% des droits de vote.

En date du 7 septembre 2005, la société FINANT (référence AMF 200C1493) a déclaré détenir 21,56% du capital et 14,02% des droits de vote.

Il n'y a pas eu de déclaration de franchissement de seuil en 2006.

Il y a eu un franchissement de seuil à la baisse déclaré par la société Finant en novembre 2007. (moins de 20% du capital et moins de 15% des droits de vote).

Le 27 mai 2008, FINANT a annoncé un franchissement de seuils à la baisse (978 534 actions soit 11,3% du capital et 7,4% des droits de vote).

Il n'y a pas eu d'autre franchissement de seuil déclaré à la société jusqu'à la date d'enregistrement du document de référence.

19 OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

19.1 OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

Il n'y a pas d'opérations avec des apparentés hormis celles reprises dans le rapport spécial des commissaires aux comptes (confère chapitre 20 informations financières pour 2008, pour 2007 voir document de référence déposé le 10/10/08 sous le numéro D.08.0675, ainsi que celui de 2006 enregistré le 19/06/07 sous le numéro R.07.112).

Selon les normes IFRS (IAS 24), les informations sur les parties liées sont reprise des notes des comptes consolidés au 31/12/2008 détaillée ci-après :

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation. Les transactions et soldes entre les entités du Groupe et les sociétés associées sont susceptibles de concerner les sociétés suivantes :

- Société LAW INFORMATIQUE,
- Société ST GROUPE, filiale de la société FINANT.

Il n'existe pas de transactions ou de soldes concernant la société LAW INFORMATIQUE.

Les transactions et soldes avec la société ST GROUPE sont détaillés ci-dessous :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
BILAN		
Dettes fournisseurs	-	-
Créances clients	0	22
COMPTE DE RESULTAT		
Ventes de prestations de services	0	103
Achats de prestations de services	-	-

20 INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERES ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

La société n'a pas d'engagements hors bilan complexes (equity, swaps, titrisation), ni de sociétés ad hoc déconsolidées, ni de clause de complément de prix sur les acquisitions d'entreprise.

20.1 COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2008



SA UTI Group

68, rue de Villiers
92 532 LEVALLOIS-PERRET

Exercice clos au 31 décembre 2008

SIRET : 338 667 082 00048
Code APE 6202 A (721Z ancien)

COMPTES ANNUELS

- **COMPTES ANNUELS**

- **Bilan**
- **Compte de résultat**
- **Annexe**

20.1.1 BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

UTI GROUP

en Euro

ACTIF	Brut	Amort./Prov.	31/12/2008	31/12/2007
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche & de développemen				
Concessions, brevets, droits similaires	280 107	-280 107	0	5 075
Fonds commercial	25 326 123	-11 536 175	13 789 948	13 789 948
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/immo. Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	0	0	0	1
Inst. Techn. mat. et out. industriels	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	605 406	-538 163	67 244	72 538
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées				
Autres participations	4 827 908	-600 000	4 227 908	3 225 051
Créances rattachées à des particip.				
Autres titres immobilisés	6 860	0	6 860	6 860
Prêts	361 633	0	361 633	316 545
Autres immobilisations financières	554 623	-324 190	230 432	357 834
ACTIF IMMOBILISÉ	31 962 660	-13 278 635	18 684 025	17 773 852
Stocks et en cours				
Matières premières & autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes sur commandes				
Créances				
Clients comptes rattachés	1 264 421	-447 278	817 143	1 514 209
Autres créances	632 181	0	632 181	656 482
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	15 578	0	15 578	21 748
Disponibilités	455 428		455 428	254 927
Charges constatées d'avance	210 849		210 849	155 241
ACTIF CIRCULANT	2 578 457	-447 278	2 131 179	2 602 606
Comptes de régularisation				
TOTAL ACTIF	34 541 117	-13 725 914	20 815 204	20 376 458

UTI GROUP

en Euro

PASSIF	31/12/2008	31/12/2007
Capital		
Capital social (dont versé : 1 731 747 €)	1 731 747	1 723 316
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	2 632 446	2 520 012
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale	172 332	114 522
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	0	0
Résultat		
Report à nouveau	1 855 831	0
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou Perte)	121 090	1 913 640
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	6 513 445	6 271 491
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	2 257 832	591 011
Provisions pour charges	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 257 832	591 011
Emprunts		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	451 645	674 571
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 335 502	2 628 833
Emprunts et dettes financières divers	3 132 761	2 981 180
Fournisseurs et autres dettes		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	885 655	1 108 929
Dettes fiscales et sociales	4 014 665	4 712 258
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	807 897	807 897
Autres dettes	238 428	373 832
Produits constatés d'avance	177 373	226 456
DETTES	12 043 926	13 513 957
Comptes de régularisation		
TOTAL PASSIF	20 815 204	20 376 458

Résultat de l'exercice en centimes	121 089,76	1 913 640,43
Total du bilan en centimes	20 815 203,53	20 376 458,13

20.1.2 COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2008

UTI GROUP

en Euro

Compte de résultat			31/12/2008	31/12/2007
	France	Exportation	Total	Total
Ventes marchandises		0	0	0
Production vendue de biens				
Production vendue de services	23 307 530	7 157	23 314 687	24 026 737
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	23 307 530	7 157	23 314 687	24 026 737
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			23 964	26 128
Reprise sur amortissements & provisions transfert de charges			300 582	101 115
Autres produits			47 793	595 151
Total des produits d'exploitation			23 687 026	24 749 131
Achats marchandises			0	3 954
Variation de stock marchandises				
Achats matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières & approvisionnement)				
Autres achats et charges externes			4 333 962	5 003 316
Impôt, taxes et versements assimilés			665 816	576 191
Salaires et traitements			11 868 553	11 469 400
Charges sociales			5 440 051	5 397 508
Dotations aux amortissements sur immobilisations			44 767	53 249
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			14 791	33 936
Dotations d'exploitation aux provisions pour risques et charges			92 000	205 963
Autres charges			18 503	32 975
Total charges d'exploitation			22 478 443	22 776 493
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 208 584	1 972 638
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			169 898	383 154
Produits des autres valeurs mobilières & créances...				
Autres intérêts & produits assimilés			9 550	90 764
Reprises sur provisions & transfert de charges			1 003 000	0
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de V.M.P.				
Total des produits financiers			1 182 448	473 918
Dotations financières aux amortissements & provisions			172 986	99 443
Intérêts & charges assimilés			540 720	465 596
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de V.M.P.			6 265	3 246
Total des charges financières			719 971	568 285
RESULTAT FINANCIER			462 477	-94 367
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 671 061	1 878 271

UTI GROUP

en Euro

Compte de résultat	31/12/2008	31/12/2007
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 194	11 627
Produits exceptionnels sur opérations en capital	143 958	18 000
Reprises sur provisions & transferts de charges	0	0
Total produits exceptionnels	154 152	29 627
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 276	71 433
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 126	9 644
Dotations exceptionnelles aux amortissements & provisions	1 867 386	0
Total charges exceptionnelles	1 880 789	81 077
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 726 637	-51 450
Participation des salaires aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-176 666	-86 819
TOTAL DES PRODUITS	25 023 626	25 252 676
TOTAL DES CHARGES	24 902 537	23 339 035
BENEFICE OU PERTE	121 090	1 913 640

20.1.3 Annexe aux comptes sociaux

A n n e x e

	Page	N/S	N/A
REGLES ET METHODES COMPTABLES			
Règles et méthodes comptables	9		
Changements de méthode			X
Faits caractéristiques de l'exercice et événements postérieurs	12		
COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT			
Etat de l'actif immobilisé	14		
Etat des amortissements	14		
Etat des provisions	15		
Etat des échéances des créances et des dettes	16		
Informations et commentaires sur :			
Eléments relevant de plusieurs postes de bilan	18		
Provision spéciale de réévaluation			X
Réserve de réévaluation			X
Frais d'établissement			X
Frais de recherche appliquée et de développement			X
Fonds commercial	19		
Intérêts immobilisés			X
Intérêts sur éléments de l'actif circulant			X
Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant			X
Avances aux dirigeants			X
Produits à recevoir	19		
Charges à payer	19		
Charges et produits constatés d'avance	20		
Ecart de conversion			X
Détail des charges et produits exceptionnels	21		
Composition du capital social	21		
Actions propres	22		
Options de souscription d'actions	22		
Parts bénéficiaires			X
Autres produits	24		
Ventilation chiffre d'affaires net	23		
Ventilation impôt sur bénéfices	24		

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Crédit-bail	25		
Engagements financiers	25		
Dettes garanties par des sûretés réelles			X
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires			X
Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	26		
Rémunérations des dirigeants	27		
Effectif moyen	27		
Identité de la société mère consolidant les comptes de la société			X
Liste des filiales et participations	28		
Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés	25		
Proposition d'affectation du résultat de l'exercice	29		
Evolution des capitaux propres	29		
Information en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)	30		

1 Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La préparation des comptes annuels nécessite la prise en compte par les dirigeants d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Ces hypothèses sont déterminées sur la base de la continuité d'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement. A chaque clôture, ces hypothèses et estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ont évolué ou si de nouvelles informations sont à disposition des dirigeants. Il est possible que les résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

1.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées des éléments suivants :

- logiciels et licences : amortis entre 1 et 5 ans, linéaire,
- fonds commerciaux : non amortis.

Les éléments inscrits en fonds de commerce ont été soit reçus en apport suite à des fusions, soit acquis par la société. La répartition en est donnée en point 8 des présentes annexes.

Les fonds de commerce font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur d'utilité est estimée en fonction des flux de trésorerie futurs et des prévisions budgétaires.

1.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de réelle d'utilisation :

- | | |
|--|---------------------|
| - installations générales : | 5 à 10 ans linéaire |
| - matériel de bureau et informatique : | 3 à 8 ans linéaire |
| - mobilier : | 2 à 5 ans linéaire |
| - matériel de transport : | 2 à 4 ans linéaire |

1.2 Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour ramener la valeur brute à la valeur d'utilité à la date de clôture.

La valeur d'utilité repose sur la détermination et l'actualisation des cash flows générés par l'activité. Ces calculs reposent sur des prévisions budgétaires établis au niveau de chaque filiale.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur de sortie des titres cédés a été déterminée selon la méthode "premier entré - premier sorti".

Les actions propres figurent à l'actif pour le coût historique.

Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque ce coût est inférieur à la moyenne des cours de bourse du dernier mois précédant la clôture.

1.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4 Primes de remboursement des obligations

Consécutivement à la modification du contrat d'émission initial des obligations intervenue le 16 mai 2003, l'emprunt obligataire n'est plus assorti d'une prime de remboursement.

1.5 Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée, si elle existe, au bilan en 'écart de conversion'. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

1.6 Provisions pour risques

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques et charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours au 31 décembre 2008 rendent probables. Elles sont évaluées en fonction de l'estimation de sortie probable de ressources.

1.7 Indemnité de départ à la retraite

Conformément à l'option laissée par l'Article L 123-13 du Code de commerce, les engagements de retraite ne font pas l'objet d'une provision inscrite au passif du bilan mais sont mentionnés en engagements hors bilan.

Ils sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées avec salaires de fin de carrière. Cette méthode considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue chacune de ces unités séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

	31/12/2008	31/12/2007
Age de retraite considéré (départ volontaire)	65	65
Taux d'actualisation des dettes à long terme	3,92%	4,56%
Taux de rotation jusqu'à 49 ans	20,00%	20,00%
Taux de rotation de 50 ans à 54 ans	15,00%	15,00%
Taux de rotation de 55 ans et plus	10,00%	10,00%
Taux annuel de progression des salaires	2,00%	2,00%
Taux annuel de progression des salaires (30 à 39 ans)	2,00%	3,00%
Taux de charges sociales (départs volontaires)	48,00%	48,00%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Table de mortalité Hommes	TH-00-02	TH-00-02
Table de mortalité Femmes	TF-00-02	TF-00-02

1.8 Emprunt obligataire

L'assemblée générale des porteurs de ces obligations du 28 avril 2003 et l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 16 mai 2003 ont approuvé les modifications du contrat d'émission de l'emprunt obligataire.

Ainsi, la nouvelle durée de l'emprunt a été fixée à 19 ans et 160 jours, soit une échéance de l'emprunt le 1er janvier 2020 pour un amortissement en totalité à l'échéance. Le taux nominal des intérêts annuels initialement fixé à 3 % a été ramené à 0,10 % l'an.

Il a été également prévu le versement d'une soulte en numéraire de 2,5 euros aux obligataires pour chaque conversion d'une obligation.

Enfin, le nouveau ratio de conversion a été fixé comme suit :

- En cas de conversion d'obligations intervenant après l'assemblée générale des actionnaires du 16 mai 2003 et jusqu'au 31 mars 2008 inclus :

Pour une obligation convertie, attribution d'une action nouvelle d' UTI Group et quatre bons de souscription d'action devant être exercés avant le 1er avril 2008 permettant chacun de souscrire au prix de 0,39 euro, une action d'une valeur nominale unitaire de 0,20 euro.

- En cas de conversion d'obligation intervenant dans la période comprise entre le 1er avril 2008 et la nouvelle date d'échéance de l'emprunt obligataire :

Pour une obligation convertie, attribution d'une action nouvelle d' UTI Group.

Au 01 janvier 2008, il restait en circulation 31 670 obligations. Au cours de l'exercice 2008 la société UTI group a procédé à la conversion de 4 994 obligations et racheté 5.472 obligations puis procédé à leur destruction.

Par ailleurs, 37 161 actions ont été créées consécutivement à la levée de bons de souscription d'actions.

Les principales conséquences de la conversion des obligations sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2008 ont été les suivantes :

- Enregistrement de l'augmentation de capital de 999 € correspondant à la création de 4994 actions d'une valeur nominale de 0,2 €
- Constatation dans les capitaux propres d'une prime de conversion de 105 373 €
- Versement d'une soulte de 12 485 €
- Enregistrement de l'augmentation de capital relative à la levée des bons de souscriptions d'actions pour un total de 14 493 € se décomposant pour 7 432 € en augmentation de capital et pour 7 061 € en prime de conversion.

Les 4 994 obligations converties au cours de l'exercice 2008 conduisent à la création de 19 976 bons de souscription d'action. Depuis le 31/03/2008 il n'existe plus de BSA.

Le tableau présenté ci-dessous résume la situation au 31 décembre 2008 :

	01/01/2008	Variation		31/12/2008	Date limite des levées	Prix d'exercice	Effet dilutif
		Augmentation	Réduction				
Bons de souscription d'actions	33 932	19 976	53 908	0	31/03/2008		0,00%
Obligations convertibles en actions	31 670		10 466	21 204	01/01/2020	21,30 €/Oblig	0,24%

1.9 Intégration fiscale

Les sociétés UTI Group (tête de groupe), UTI Group. Rhône-alpes, UTIgroup. Est, ont opté pour l'intégration fiscale à compter du 1 janvier 2003 pour 5ans. Les modalités de répartition de l'impôt calculé sur le résultat d'ensemble sont fondées sur le principe de la neutralité visant à replacer la société dans la situation qui aurait été la sienne si elle n'avait pas été membre du groupe intégré et était demeurée imposée distinctement. La convention prévoit par ailleurs qu'aucune indemnisation n'est due aux filiales en cas de sortie ou de cessation du groupe.

L'option pour l'intégration fiscale a été renouvelée par tacite reconduction.

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est donnée :

2.1 Litige client

Depuis 2002, un litige oppose la société à un client au titre de prestations réalisées au forfait. Dans le cadre de ce litige, la société a demandé en justice la nomination d'un expert. Une provision a été constituée en fonction de l'estimation des risques potentiels encourus (226 k€). Un rapport d'expertise a été émis fin décembre 2005, et les parties ont déposées leurs conclusions en février 2007.

Un jugement intervenu au cours du 1er semestre 2008 porte sur une condamnation de 3 200 K€ dont 800 K € mis à la charge de l'assureur.

La société UTI Group a fait appel de ce jugement en juin 2008. Sur la base des conclusions de ses conseils et avocats, la société UTI Group a constitué une provision d'un montant de 1 867 K€

2.2 Nouveaux partenaires bancaires :

La société a renégocié début 2008 avec deux nouvelles banques un rééchelonnement de la dette financière de 2.600 K€ sur cinq ans et remboursé en totalité les établissements financiers partenaires du protocole de Juin 2005. Le protocole est devenu caduc.

2.3 Renouvellement de la certification ISO 9001

La démarche qualité entreprise en février 2006, a conduit à l'obtention de la certification ISO 9001 version 2000 délivrée par l'AFAQ le 29/11/2006 pour l'Assistance Technique Informatique.

L'ensemble du groupe est certifié.

En Novembre 2008, après un audit qualité ce certificat a été renouvelé pour une durée d'un an.

2.4 Evaluation des titres de participation

L'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation au 31/12/2008 selon les modalités définies au point 1.2 a conduit à revoir l'évaluation des titres de participation.

Titres de participation		31/12/2008	31/12/2007
UTI Group Rhône-Alpes	Brut	3 163	3 163
	Provision dépréciation	-400	-1 303
	Valeur nette	2 763	1 860
UTI Group Est	Brut	1 655	1 655
	Provision dépréciation	-200	-300
	Valeur nette	1 455	1 355
TOTAL	Brut	4 818	4 818
	Provision dépréciation	-600	-1 603
	Valeur nette	4 218	3 215

2.5 Evaluation du fonds de commerce

La société UTIgroup a procédé à la revue de l'estimation de la valeur des fonds de commerce. Cette évaluation n'a pas conduit à modifier la valeur nette comptable de ces fonds au 31/12/2008, soit 13 790 K€.

Les tests de sensibilité menés sur la variation du taux d'actualisation (+/- 0,5 point) ou le taux de croissance (+/- 0,5 point) n'amènent pas à une provision complémentaire.

2.6 Evènement postérieur à la clôture de l'exercice

Aucun en dehors l'évolution des litiges cités au point 5 « Etat des provisions ».

3 Etat de l'actif immobilisé

<u>Immobilisations - Valeurs Brutes</u>	01/01/2008	Acquisitions	Cessions	31/12/2008
Autres poste d'immobilisations incorporelles	25 606 230			25 606 230
Immobilisations incorporelles	25 606 230			25 606 230
Constructions	1		1	0
Installations générales	179 955	30 295	5 820	204 430
Matériel de transport	10 148	9 345	9 997	9 495
Matériel de bureau et informatique	385 741	5 827	87	391 481
Immobilisations corporelles	575 844	45 467	15 905	605 406
Autres participations	4 828 051		143	4 827 908
Autres titres immobilisés	6 860			6 860
Prêts & Autres immobilisations financières	825 584	223 309	132 637	916 256
Immobilisations financières	5 660 495	223 309	132 779	5 751 024
TOTAUX	<u>31 842 569</u>	<u>268 776</u>	<u>148 685</u>	<u>31 962 660</u>

4 Etat des amortissements

<u>Amortissements</u>	01/01/2008	Dotation aux amortissements	Reprise	31/12/2008
Autres poste d'immobilisations incorporelles	275 032	5 075		280 107
Immobilisations incorporelles	275 032	5 075		280 107
Constructions	0			0
Installations générales	164 889	5 700		170 589
Matériel de transport	3 231	1 779	4 835	175
Matériel de bureau et informatique	335 185	32 213		367 398
Immobilisations corporelles	503 305	39 692	4 835	538 162
TOTAUX	<u>778 337</u>	<u>44 767</u>	<u>4 835</u>	<u>818 270</u>

5 Etat des provisions

Provisions	01/01/2008	Augmentation	Diminution	31/12/2008
Pour reconst°. gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Pour amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Pour implantation CEE				
Pour implant. à l'étranger				
Prov. pr prêt d'installation				
Autres prov. réglementées				
Provisions réglementées				
Pour litiges	364 687	92 000	292 565	164 122
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marché à terme				
Pour amendes & pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions & obligations				
Pour impôts				0
Pour risque client	226 324	1 867 386		2 093 710
Pour grosses réparations				
Pour chges social. et fisc. sur congés à payer				
Autres provisions				0
Prov. pr risques & charges	591 011	1 959 386	292 565	2 257 832
Immob. incorporelles	11 536 175			11 536 175
Immob. corporelles				
Immob. titres équivalence				
Immob titres de particip.	1 603 000		1 003 000	600 000
Immob. financières	151 205	172 986		324 191
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	440 504	14 791	8 017	447 278
Autres pour dépréciation				0
Prov. pour dépréciation	13 730 884	187 777	1 011 017	12 907 644
TOTAL GENERAL	14 321 895	2 147 163	1 303 582	15 165 476
dont dotations et reprises - d'exploitation		106 791	300 582	
- financières		172 986	1 003 000	
- exceptionnelles		1 867 386		

- Les reprises de provisions pour risques et charges correspondent à une utilisation de 242 K€ sur l'exercice.

- Dans le cadre du rachat par UTI group des sociétés TMA-RMH, une partie du prix de cession a été payé, aux vendeurs, moyennant 212 340 titres UTI group, avec une clause de garantie de cours à 23,33 euros maximum par action. Cet engagement était assujéti à plusieurs conditions suspensives. En l'absence de réalisation des conditions requises dans le délai contractuel, les

dirigeants d' UTI group ont considéré cet engagement comme caduc. Cependant, les bénéficiaires de la garantie avaient assigné UTI group le 22 juillet 2002, en exécution du contrat évoqué supra. Un jugement en première instance a été rendu par le tribunal de commerce de Nanterre le 13/03/2009 qui a débouté les demandeurs et les a condamnés au paiement des dépens.

- Par ailleurs, la société est également en litige avec les anciens dirigeants et animateurs de sa filiale UTI group Est. La société avait intenté une action devant une juridiction pénale à l'encontre de ces personnes qui bloquait le civil en l'état. La juridiction pénale a rendu un jugement de non-lieu en 2007 et l'affaire au civil devrait suivre son cours en 2009.

6 Etat des Echéances

Créances	Mont. brut	A 1 an au +	Plus 1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	361 633	0	361 633
Autres immobilisations financières *	554 623	437 195	117 427
Clients douteux litigieux	534 143	534 143	
Autres créances clients	730 278	730 278	
Créances représ. de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	29 278	29 278	
S.S. et autres organismes sociaux	2 336	2 336	
Impôt sur les bénéfices	0	0	
Taxe sur la valeur ajoutée	141 011	141 011	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	0	0	
Divers			
Groupe et associés	176 666	176 666	
Débiteurs divers	292 859	292 859	
Charges constatées d'avance	210 849	210 849	
Etat des créances	3 033 674	2 554 614	479 060
Prêts accordés en cours d'exercice	45 088		
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			
* dont actions propres pour 437 195			

Dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emp. oblig. convertibles	451 645			451 645
Autres emprunts obligataires				
Emp. & det. auprès ets de crédit				
à 1 an max. à l'origine	0	0		
à plus de 1 an à l'origine (*)	2 335 502	484 750	1 850 752	
Emprunts et dettes financ. divers	233 881	233 881		
Fournisseurs et comptes rattachés	885 655	885 655		
Personnel et comptes rattachés	819 324	819 324		
S.S. et autres organismes sociaux	1 469 764	1 469 764		
Etats et autres collect. publiques				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur valeur ajoutée	1 344 696	1 344 696	0	
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	380 881	380 881		
Dettes sur immob. et cptes ratt.	807 897	807 897		
Groupe et associés **	2 898 880	2 898 880		
Autres dettes	238 428	238 428		
Dettes représ. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	177 373	177 373		
Etats des dettes	12 043 926	9 741 529	1 850 752	451 645
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	2 600 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice (y compris conversion)				
	2 617 193			
** Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				
	2 198 977			

**7 Eléments
relevant de
plusieurs
postes du bilan**

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	Concernant les entreprises		Dettes ou créances
	Liées	Avec un lien de participation	représ. par des effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avces & acptes sur immob. incorporelles			
Avces & acptes sur immob.			
Participations	4 817 920		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avces et acptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	88 267		
Autres créances	176 666		
Capital souscrit appelé non versé			
Valeurs mobilières placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emp. & dettes auprès des ét. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	699 903		
Avces et acptes reçus sur cdes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 364,00		
Dettes sur immob. et cptes rattachés			
Autres dettes			
	31/12/2008	31/12/2007	
Charges financières concernant les entreprises liées (intérêts) :	39 478	31 149	
Produits financiers concernant les entreprises liées (dividendes) :	169 898	199 790	
Charges d'exploitation concernant les entreprises liées :	114 480	189 019	
Produits d'exploitation concernant les entreprises liées :	285 842	504 739	

8 Fonds Commercial

	Montant
Eléments achetés	642 584
Eléments réévalués	
Eléments reçus en apport (net de provision)	13 147 364
TOTAL	13 789 948

9 Produits à recevoir

	31/12/2008	31/12/2007
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	278 613	390 539
Autres créances	0	9 968
Disponibilités		
TOTAL	278 613	400 507

10 Charges à payer

	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières divers	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	205 208	205 836
Dettes fiscales et sociales	1 358 041	1 813 893
Autres dettes	108 189	267 889
TOTAL	1 671 438	2 287 618

11 Charges et produits constatés d'avance

	31/12/2008		31/12/2007	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Charges/produits d'exploitation	210 849	177 373	155 241	226 456
Charges/produits financiers				
Charges/produits exceptionnels				
TOTAL	210 849	177 373	155 241	226 456
Charges constatées d'avance :				
Loyer	130 000		77 000	
Publicité	39 000		50 000	
Locations mobilières	8 000		16 000	
Divers	33 849		12 241	
Produits constatés d'avance :				
Maintenances informatiques		123 000		121 000
Contrats en régie forfaitée		54 000		105 000
Divers		373		456
TOTAL	210 849	177 373	155 241	226 456

12 Detail des charges et produits exceptionnels

Natures des charges exceptionnelles	31/12/2008	31/12/2007
Pour solde provision moratoire de TVA (pénalités)		56 240
Régularisation comptes de tiers sur exercices antérieurs		12 583
Provision pour litige client	1 867 386	
VNC des éléments d'actifs corporels et incorporels cédés	10 983	9 644
Divers	2 420	2 610
TOTAL	1 880 789	81 077

Natures des produits exceptionnels	31/12/2008	31/12/2007
Rachat d' Obligations Convertibles	77 782	
Cession d'élément d'actif	66 176	18 000
Condamnation reçue dans un procès	5 154	
Pour solde client	4 336	0
Remboursement HUMANIS caisse de retraite		3 280
Pour solde litige avec un fournisseur		5 006
Divers	704	3 341
TOTAL	154 152	29 627

Dégrèvement obtenu du Trésor Public sur moratoire de TVA sur 2007

Reprise provision intérêts sur moratoire de TVA (produits financiers)		183 364
Pénalités sur moratoire de TVA (charges exceptionnelles)		-56 240
Produit constaté sur l'exercice 2007	0	127 124

13 Composition du capital social

	01/01/2008	Variation		31/12/2008
		Augmentation	Réduction	
Actions	8 616 581	42 155		8 658 736
Nombre de titres	8 616 581	42 155	0	8 658 736
Nominal	0,20	0,20	0,20	0,20
Capital en euro	1 723 316	8 431	0	1 731 747

14 Actions Propres

Au 31 décembre 2008, la société UTIgroup possédait :

En titres de participation (en nombre d'actions)	Réalisations 31/12/2008	Réalisations 31/12/2007
Détentions à l'ouverture	161 698	43 307
Achats d'actions	101 104	118 391
Ventes d'actions	-	-
Détentions au 31 décembre	262 802	161 698

Dans le contrat de liquidité (en nombre d'actions)	Réalisations 31/12/2008	Réalisations 31/12/2007
Détentions à l'ouverture	14 599	7 230
Achats d'actions		
Contrat de liquidité 23/11/2003 (ARKEON FINANCE)	32 448	69 384
Ventes d'actions	32 615	62 015
Détentions au 31 décembre	14 432	14 599

- 262 802 de ses propres actions dans le cadre d'un programme de rachat à objectifs multiples pour 437 K€, comptabilisées en titres immobilisés ; ces titres sont dépréciés à hauteur de 324 K€;
- 14 432 actions dans le cadre du contrat de liquidité permettant la régularisation du cours de bourse pour 16 K€ (au cours moyen de décembre 2008 = 0,43), comptabilisées en valeurs mobilières de placement. Ces actions ne font l'objet d'aucune dépréciation à la clôture de l'exercice.

15 Options de souscription d'actions

Programme d' options de souscriptions d'actions au 31/12/2008 :

INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTION								
Plan autorisé par l'assemblée générale du 22/01/2008								
Date du Conseil	Quantité attribuée	Prix de souscription	Qualité des souscripteurs	Point départ d'exercice des options	Options exercées	Options annulées	Options restantes	Date limite de levées
Plan n° 5 du 29/02/2008	150 000	1,04 euros	3 Salariés	29/02/2008	0		150 000	28-févr-13
TOTAL	150 000				0	0	150 000	

**Ventilation du
chiffres d'affaires
net**

Chiffre d'affaires 2008	France	Export	TOTAL
Vente de marchandises	0		0
Prestation de services	15 143 694	7 157	15 150 852
Prestation de services régie forfaitée	5 538 451		5 538 451
Prestation de services forfait	0		0
Prestation de services sous traitance	1 960 702		1 960 702
Prestation de services maintenance	632 868		632 868
Prestation de services formation	13 494		13 494
Activités annexes	18 320		18 320
TOTAL	<u>23 307 530</u>	<u>7 157</u>	<u>23 314 687</u>

Chiffre d'affaires 2007	France	Export	TOTAL
Vente de marchandises	0		0
Prestation de services	16 345 618	13 613	16 359 231
Prestation de services régie forfaitée	3 951 322		3 951 322
Prestation de services forfait	0		0
Prestation de services sous traitance	2 771 292		2 771 292
Prestation de services maintenance	851 769		851 769
Prestation de services formation	167 359		167 359
Activités annexes	-74 236		-74 236
TOTAL	<u>24 013 125</u>	<u>13 613</u>	<u>24 026 737</u>

Dont entreprises liées	31/12/2008	31/12/2007
UTI GROUP EST	138 742	402 249
UTI GROUP RHONE ALPES	146 606	102 491
UTI GROUP Luxembourg	0	0
TOTAL	<u>285 348</u>	<u>504 739</u>

Le chiffre d'affaires export est réalisé en Europe.

16 Autres produits

	2 008	2 007
Taxes prescrites		472 226
Exédent de provision taxe Formation Professionnelle Continue		122 770
Litige commercial	34 625	
Solde dettes fournisseurs	13 000	
Solde dettes sociales		
Produits divers	168	155
TOTAL Autres Produits	47 793	595 151

17 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/12/2008	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat net après impôt
Résultat courant avant impôt		1 671 061	NEANT	1 671 061
Résultat exceptionnel		-1 726 637	NEANT	-1 726 637
Produit d'Impôt société filiale		176 666	NEANT	176 666
Résultat de l'exercice		121 090	NEANT	121 090

	31/12/2007	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat net après impôt
Résultat courant avant impôt		1878271	NEANT	1 878 271
Résultat exceptionnel		-51 450	NEANT	-51 450
Produit d'Impôt société filiale		86 819	NEANT	86 819
Résultat de l'exercice		1 913 640	NEANT	1 913 640

Produit d'Impôt Société	31/12/2008	31/12/2007
UTI GROUP RHONE ALPES	111 370	86 819
UTI GROUP EST	65 296	
TOTAL	176 666	86 819

Le produit d'impôt constaté en compte de résultat pour 177 K€ en 2008 et 87K € en 2007 correspond à l'Impôt sur les Sociétés de UTI GROUP RHONE ALPES et UTI GROUP EST neutralisé par l'intégration fiscale du groupe.

18 Crédit bail

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	cumulées	Jusqu'à 1 an	plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total à payer	
Terrain							
Construction							
Installations matériel							
Autres immobilisations corporelles (*)	77 076	171 349	91 765	92 930	0	184 695	79 032
Immobilisations en cours							
TOTAUX	77 076	171 349	91 765	92 930	0	184 695	79 032

(*) : Location Avec Option d'achat (LOA)

19 engagements financiers

Engagements donnés	31/12/2008	31/12/2007
Effets escomptés non échus	0	0
Engagement en matière de retraite (1)	175 636	134 310
<u>Autres engagements donnés :</u>		
Nantissement de 9 993 titres UTI GROUP RHONE ALPES au profit des banques ayant financées l'acquisition	0	425 171
Nantissement divers au profit d'établissements financiers	0	274 400
Nantissement du fonds de commerce au profit d'un établissement financier	915 943	
Comptes bloqués	221 309	
Baux immobiliers (2)	4 334 103	4 498 803
Baux mobiliers	19 839	10 630
TOTAL	5 666 830	5 343 314
Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales	0	425 171
Les participations		
Les autres entreprises liées		
Les engagements assortis de sûretés réelles		

(1) : Charge de retraite supportée au titre de l'exercice : un départ à la retraite en 2008 pour 18 K€

(2) Baux immobiliers : Nouveau bail à compter du 14/02/2008 et engagement évalué sur 9 ans soit jusqu'au 14/02/2017. Possibilité de délivrer congé par acte extra judiciaire au terme de la deuxième période triennale soit le 14/02/2014, avec le respect d'un préavis de 6 mois.

(3) Dans le cadre de la souscription des nouveaux emprunts en 2008 la société s'est engagée à respecter, sur la base de ses comptes consolidés les ratios suivants :

- Les fonds propres améliorés consolidés (capitaux propres, provision pour risques et charges et comptes courants associés) supérieur à 10 millions d'euros
- Rapport de la dette moyen et long terme (comptes courants associés inclus) sur les fonds propres inférieur à 1
- Rapport dettes financières nettes (comptes courants d'associés inclus) sur excédent brut d'exploitation inférieur à 3.

20 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

SITUATION FISCALE LATENTE

	<u>SI LA SOCIETE ETAIT IMPOSEE SEPAREMENT</u>			<u>GROUPE INTEGRE</u>
	A l'ouverture de l'exercice	Variations en résultat de l'exercice	A la clôture de l'exercice	A la clôture de l'exercice
BASES				
Charges à étaler	0	0	0	0
Effort construction	0	0	0	0
Contribution sociale de solidarité	38 876	-2 306	36 570	44 037
Déficits fiscaux reportables	9 038 413	1 114 433	10 152 846	8 761 282
TOTAL	9 077 289	1 112 127	10 189 416	8 805 319
IMPOTS (taux 33,33 %)				
	A l'ouverture de l'exercice (1)	Variations en résultat de l'exercice (2)	A la clôture de l'exercice (1)	A la clôture de l'exercice (1)
Charges à étaler	0	0	0	0
Effort construction	0	0	0	0
Contribution sociale de solidarité	12 959	-769	12 190	14 679
Déficits fiscaux reportables	3 012 804	371 478	3 384 282	2 920 427
TOTAL	3 025 763	370 709	3 396 472	2 935 106

(1) Créances et produits en solde positif
Dettes et charges en solde négatif

Eléments de taxation éventuels :

Les plus-values en sursis d'imposition sur les éléments non amortissables issues des fusions (ADS, RMH, TMA France et TMA) s'élèvent à 22 618 464 €

L'impôt théorique correspondant s'élève à 7 539 488 €

**21 Rémunérations
Des dirigeants**

Rémunérations allouées aux membres :	31/12/2008	31/12/2007
Des organes d'administration (*)	588 820	495 051
Des organes de direction	-	-
Des organes de surveillance	-	-
TOTAL	588 820	495 051

(*) = Avantages en nature inclus

La société n'a pas pris d'engagement de retraite pour ses dirigeants

22 Effectif moyen

Effectif salarié moyen	2 008	2 007
Cadres	255	254
Agents de maîtrise et techniciens	0	0
Employés	11	10
Ouvriers	0	0
TOTAL	266	264

Effectif au 31 décembre	256	269
--------------------------------	------------	------------

23 Liste des filiales et participations (1ère partie)

Informations financières	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	Valeur comptable des titres détenus
				Brut	Nette
Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société					
1. Filiales (plus 50 % du capital détenu) :					
UTIgroup.Est	38 600	188 550	99,74%	1 654 603	1 454 603
UTIgroup.Rhone-Alpes	160 000	460 868	99,94%	3 163 317	2 763 317
2. Participations (entre 10 et 50% du capital détenu) :					
NEANT					

Liste des filiales et participations (2ème partie)

Informations financières	Avances recues par la société et non encore remboursées	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société					
1. Filiales (plus 50 % du capital détenu) :					
UTIgroup.Est	164 853	NEANT	1 635 602	157 737	NEANT
UTIgroup.Rhone-Alpes	535 050	NEANT	2 846 366	218 362	169 898
2. Participations (entre 10 et 50% du capital détenu) :					
NEANT					

24 Proposition d'affectation du résultat de l'exercice

31 décembre 2008

Origines

Report à nouveau	0,00
Résultat de l'exercice	121 089,76
Prélèvement sur les réserves	
Autres origines	

Affectations

Affectations aux réserves :

Réserve légale		843,10
Réserve spéciale des plus-values à long terme		
Autres réserves		
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		120 246,66
TOTAL GENERAL	121 089,76	121 089,76

L'assemblée générale des actionnaires restant souveraine.

25 Evolution des capitaux propres

En euros	01/01/2008	affectation du résultat 2007	Conversion Obligations BSA	31/12/2008
Capital	1 723 316		8 431	1 731 747
Primes	2 520 012		112 434	2 632 446
Réserves	114 522	57 809		172 331
Report à nouveau	0	1 855 831		1 855 831
Résultat N-1	1 913 640	-1 913 640		0
Résultat N				121 090
Capitaux propres	6 271 490	0	120 865	6 513 445

26 D.I.F (Droit Individuel à la Formation)

Au 31/12/2008 le volume total d'heures (droit acquis) au titre du DIF s'élève à 14 169 heures, se décomposant comme suit :

TOTAL des droits n'ayant pas donnés lieu à demande au 31/12/2007	13 207
Droits acquis au titre de l'année 2008	4 597
Heures prises au titre du DIF sur 2008	-767
Heures non utilisées en 2008	-2 868
TOTAL des droits n'ayant pas donnés lieu à demande au 31/12/2008	14 169

20.1.4 Rapports des commissaires aux comptes sur 2008

- RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Société UTIGroup

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société UTIGROUP, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

Le contexte économique actuel entraîne pour les entreprises un manque de visibilité sur le futur, notamment au plan de leur activité. Ce manque de visibilité sur le futur crée cette année des conditions spécifiques pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables.

C'est dans ce contexte incertain que nous avons procédé à nos propres appréciations dont nous portons à votre connaissance les éléments suivants, en application de l'article L. 823-9 du Code de commerce.

- La valeur nette comptable des fonds de commerce et des titres de participation a fait l'objet d'un examen par votre société selon les principes décrits dans les notes 1.1.1, 1.2, 2.4 et 2.5 de l'annexe. Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre, examiné en tant que de besoin, la documentation préparée dans ce cadre, apprécié la cohérence des données retenues et revu les calculs effectués par votre société. Nous avons procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- La note 2.1 de l'annexe expose le principe de comptabilisation et les modalités d'estimation d'une provision pour litiges. Nos travaux ont consisté à examiner les fondements de l'estimation comptable retenue par votre société et à vérifier que cette note fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 15 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes,

Amyot Exco Audit
Membre français de Grant Thornton International

IGREC

Vincent Papazian
Associé

Rose Guagliardo
Associée

Pascal Leclerc
Associé

**-20.1.5 RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES
SOCIAUX CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Société UTI GROUP

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et d'engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

1 Absence d'avis de convention et d'engagement

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

2 Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

2.1 Redevance de frais de siège avec UTI GROUP.Est

Modalités : La société UTI GROUP facture à la société UTI GROUP. Est des frais de siège depuis le 1^{er} janvier 2000. Cette redevance correspondait initialement à 1,5% du chiffre d'affaires hors taxes de la filiale et s'élève à 3% du chiffre d'affaires hors taxes depuis le 1^{er} septembre 2002.

Au titre de l'exercice 2008, le produit comptabilisé dans les comptes de la société s'élève à 41 177 € hors taxes.

2.2 Redevance de frais de siège avec UTI GROUP.Rhône-Alpes

Modalités : La société UTI GROUP facture à la société UTI GROUP.Rhône-Alpes des frais de siège depuis le 15 février 2000. Cette redevance correspondait initialement à 1,5% du chiffre d'affaires hors taxes de la filiale et s'élève à 2% du chiffre d'affaires hors taxes depuis le 1^{er} septembre 2002.

Au titre de l'exercice 2008, le produit comptabilisé dans les comptes de la société s'élève à 58 661 € hors taxes.

2.3 Convention de gestion centralisée de trésorerie

Modalités : Le Conseil d'Administration du 26 juin 2001 a autorisé la conclusion d'une convention de gestion centralisée de trésorerie entre la société UTI GROUP et les sociétés UTI GROUP.Est et UTI GROUP.Rhône-Alpes, pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction pour la même période, à compter du 1^{er} juillet 2001. Cette convention ne prévoit aucune rémunération d'UTI GROUP, bien qu'elle en assure la gestion. Les avances sont rémunérées au taux d'intérêt intra-groupe.

Au 31 décembre 2008, UTI GROUP bénéficie d'une avance d'UTI GROUP.Rhône-Alpes pour 535 050 € et d'UTI GROUP. Est pour 164 853 €

La charge d'intérêts comptabilisée dans ses comptes au titre de ces avances s'élève respectivement à 33 205 € et 6 273 €

2.4 Convention de compte courant avec Christian Aumard

Modalités : la société UTI Group bénéficie d'avances en compte courant de la part de Monsieur Christian Aumard, rémunérées au taux maximum fiscalement déductible.

Le compte courant de Monsieur Christian Aumard présente un solde de 2 001 054 € à la clôture de l'exercice. La charge d'intérêt prise en compte au titre de l'exercice 2008 s'élève à 124 438 €

2.5 Convention de compte courant avec Patrick Quennet

Modalités : la société UTI Group bénéficie d'avances en compte courant de la part de Monsieur Patrick Quennet, rémunérées au taux maximum fiscalement déductible.

Le compte courant de Monsieur Patrick Quennet présente un solde de 197 923 € à la clôture de l'exercice. La charge d'intérêt prise en compte au titre de l'exercice 2008 s'élève à 11 773 €

2.6 Convention d'intégration fiscale entre les sociétés UTI Group, UTI Group Rhône-Alpes et UTI Group Est

Modalités : Depuis le 1er janvier 2003, le groupe formé par les sociétés UTI Group (société mère), UTI Group. Est et UTI Group Rhône-Alpes (filiales) a décidé d'opter pour le régime d'intégration fiscale, conformément à l'article 223 A du Code général des impôts. Il est retenu le principe de neutralité visant à faire constater provisoirement l'économie d'impôt chez la société Mère UTI Group.

2.7 Convention de domiciliation entre les sociétés UTI Group et Law Informatique

Modalités : La société UTI Group fournit gracieusement à la société Law Informatique une domiciliation dans ses locaux sis 68 avenue de Villiers 92300 Levallois Perret, lui permettant ainsi d'y établir son siège social. La convention a débuté au 1er septembre 2003 et est conclue pour une durée indéterminée sans pouvoir excéder la durée du bail principal conclu entre la société UTI Group et la SCI Fructipierre, propriétaire des locaux.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris, le 15 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

Amyot Exco Audit

IGREC

Membre français de Grant Thornton International

Vincent PAPAZIAN
Associé

Rose Guagliardo
Associée

Pascal LECLERC
Associé

20.2 ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2008

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP (UTIGROUP.)

Société anonyme au capital de 1 731 747,20 euros
Siège social : 68 rue de Villiers - 92300 Levallois Perret
338 667 082 RCS Nanterre
Code APE 6202 A (721 Z) – Siret 338 667 082 00048

20.2.1 BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2008

UTIGROUP. BILAN CONSOLIDE (montants en milliers)

	note	31/12/2008	31/12/2007
Actif			
Actifs non courants			
Goodwill	3	16 178	16 178
Immobilisations incorporelles	4	0	5
Immobilisations corporelles	5	85	96
Immobilisations financières	6	403	350
Impôts différés actifs	16	3 017	1 993
Total des actifs non courants		19 683	18 622
Actifs courants			
Créances clients et comptes rattachés	7	1 410	1 734
Autres actifs courants	7	524	712
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	1 068	1 150
Total des actifs courants		3 002	3 596
Total de l'actif		22 685	22 218

	note	31/12/2008	31/12/2007
Passif			
Capital social	9	1 732	1 723
Primes	9	2 637	2 525
Réserves consolidées	9	3 220	361
Résultat consolidé		354	2 877
Total des capitaux propres (part Groupe)		7 943	7 486
Intérêts minoritaires		1	1
Capitaux Propres		7 944	7 487
Passifs non courants			
Provisions	10	2 574	919
Dettes financières à long terme	11	2 134	1 728
Total des passifs non courants		4 708	2 647
Passifs courants			
Avances et acomptes reçus		0	12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12	1 206	1 441
Autres passifs courants	12	8 061	8 990
Dettes financières à court terme	11	766	1 641
Total des passifs courants		10 033	12 084
Total du passif		22 685	22 218

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

20.2.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2008

UTIGROUP. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (montants en milliers, sauf données par action)

	note	31/12/2008	31/12/2007
Chiffre d'affaires net	14	27 339	28 253
Achats consommés		-2 077	-2 829
Autres achats et charges externes		-2 862	-2 906
Impôts et taxes		-740	-669
Charges de personnel	14	-20 264	-19 701
Dotations nettes aux amortissements et provisions	14	151	-378
Autres produits et charges opérationnelles courantes	14	216	541
Résultat opérationnel courant		1 763	2 311
Autres produits opérationnels	14	0	0
Autres charges opérationnelles	14	-1 867	0
Résultat opérationnel		-104	2 311
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		1	184
Coût de l'endettement financier brut	14	-527	-467
Coût de l'endettement financier net		-526	-283
Autres produits et charges financiers	14	-40	52
Résultat avant impôts des activités ordinaires		-670	2 080
Charge d'impôts sur le résultat	16	1 025	798
Résultat global		355	2 878
Intérêts minoritaires		1	1
Résultat net de l'exercice		354	2 877
Résultat net par action			
<i>Résultat net de base par action</i>	17	<i>0,05</i>	<i>0,34</i>
<i>Résultat net dilué par action</i>	17	<i>0,05</i>	<i>0,33</i>

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

20.2.3 FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2008

UTIGROUP. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (montants en milliers)

en milliers d'euros	31/12/2008	31/12/2007
	<i>note</i>	
A - FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		
<i>Capacité d'autofinancement</i>		
Résultat net consolidé (y compris les intérêts minoritaires)	354	2 877
Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	1 694	234
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	94	142
<u>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</u>	2 142	3 253
Coût de l'endettement financier net	526	283
Charge d'impôt (y compris les impôts différés)	-1 024	-798
<u>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</u>	1 644	2 738
Variation du BFR lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)	-557	-546
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	1 087	2 192
B - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décassements liés aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-170	-221
Encaissements liés aux cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	66	28
Variation des prêts et avances consentis	-54	-54
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-158	-247
C - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Sommes reçues des actionnaires lors de l'augmentation de capital	8	62
- Versées par les minoritaires des sociétés intégrées		
Rachats et reventes d'actions propres	-58	0
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	2 600	0
Remboursements d'emprunts (y compris les contrats de location financement)	-3 010	-862
Intérêts financiers nets versés (y compris les contrats de location financement)	-526	-283
Autres flux liés aux opérations de financement		
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-986	-1083
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVISES		
FLUX NET DE TRESORERIE	-57	862
Trésorerie au 1er Janvier	1120	258
Flux nets de l'exercice	-57	862
Trésorerie à fin de période	1063	1120

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

20.2.4 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

UTIGROUP. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (montants en milliers, sauf nombre d'actions)

en milliers d'euros	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Capitaux propres (part groupe)	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2006	1 721	15 149	-14 326	2 256	4 800	0	4 800
MOUVEMENTS							
Affectation en réserves			2 256	-2 256	0		0
Résultat consolidé de l'exercice				2 877	2 877	1	2 878
Augmentation du capital (1) et (2)	14 026	-12 624	-1 335		67		
Réduction du capital (3)	-14 024		14 023		-1		
Incidence variation emprunt obligataire			-10		-10		
Variations diverses			-10		-10		
Incidence des opérations d'éliminations des actions d'autocontrôle			-237		-237		
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2007	1 723	2 525	361	2 877	7 486	1	7 487
MOUVEMENTS							
Affectation en réserves			2 877	-2 877	0		0
Résultat consolidé de l'exercice				354	354		354
Augmentation du capital (1) et (2)	9	112			121		
					0		
Incidence rachat obligations			-42		-42		
Variations diverses (3)			2		2		
Incidence des opérations d'éliminations des actions d'autocontrôle			-52		-52		
Attribution stocks options			74		74		
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2008	1 732	2 637	3 220	354	7 943	1	7 944

(1) : Augmentation de capital sur conversions OC et levées de BSA = augmentation de capital de 9 K € et primes de conversion et d'émission pour 112 K €

(2) : Stock Option : impact de l'évaluation à la juste valeur selon la méthode de Black & Scholes = + 74 K€ au 31/12/2008

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GENERALITES

Note 1 – Présentation générale	9
Note 2 - Principes comptables significatifs	9

BILAN – ACTIF 17

Note 3 – Goodwill	17
Note 4 – Autres immobilisations incorporelles	18
Note 5 – Immobilisations corporelles	18
Note 6 – Immobilisations financières.....	19
Note 7 – Créances clients et autres actifs courants.....	20
Note 8 – Trésorerie, équivalents de trésorerie.....	21

BILAN – PASSIF 22

Note 9 – Capital et primes liées au capital	22
Note 10 – Provisions	24
Note 11 – Dettes financières	25
Note 12 – Passifs non courants.....	28
Note 13 – Information sectorielle.....	28

COMPTE DE RESULTAT 31

Note 14 – Compte de résultat	31
Note 15 – Avantages au personnel	33
Note 16 – Impôts	34
Note 17 – Résultat net par action	36
Note 18 – Engagements hors bilan.....	36
Note 19 – Effectif moyen	38

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES 39

Note 20 – Exposition aux risques financiers	39
Note 21 – Information sur les parties liées.....	39
Note 22 – Honoraires des commissaires aux comptes	40
Note 23 – Evènements postérieurs à la clôture	40

GENERALITES

Note 1 – PRESENTATION GENERALE

Informations relatives au Groupe

UTIGroup. S.A. est une société anonyme régie par les dispositions de la loi française. UTIGroup. S.A. est cotée sur le marché d'Euronext Paris. En date du 25 mars 2009, le Conseil d'administration a procédé à un arrêté des comptes et a autorisé la publication des états financiers consolidés d'UTIGroup. S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2008. Ces états financiers seront soumis à l'approbation des actionnaires d'UTIGroup. S.A. lors de leur assemblée générale annuelle qui se tiendra le 20/05/2009.

Nature de l'activité

Le Groupe est spécialisé dans la délégation de personnel et dans l'intégration de systèmes et assure trois grands types de prestations qui se décomposent comme suit :

Activité du Groupe sur les 3 derniers exercices	<i>2008</i>	<i>2007</i>	<i>2006</i>
Délégation de personnel	92%	93%	89%
Intégration de systèmes	5%	4%	8%
Editions et distribution de progiciels	3%	3%	3%

La délégation de personnel et l'intégration de systèmes sont réalisées dans le cadre de contrats en régie avec la mise à disposition d'informaticiens payés au temps passé pour la réalisation d'un projet, contrats aux termes desquels les sociétés du Groupe sont tenues par une obligation de moyens.

L'Edition et la distribution de progiciel consistent à mettre à disposition des produits complets dont les sociétés du Groupe sont éditeur ou distributeur et à effectuer un certain nombre de prestations autour du produit.

Le groupe n'a réalisé aucun chiffre d'affaires par le biais de contrat au forfait au titre des exercices 2008 et 2007.

Note 2 – PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Bases de préparation des comptes consolidés annuels

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'UTIGroup. S.A. et de ses filiales sont établis suivant les normes comptables internationales : International Reporting Standards (« IFRS »), telles qu'adoptées par l'Union européenne (disponible sur Internet à l'adresse suivante : www.ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission) à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration. Elles comprennent les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») c'est-à-dire, les IFRS, les International Accounting Standards (« IAS ») et les interprétations émises par l'International Financial Reporting Interpretation Committee (« IFRIC ») ou l'organisme qui l'a précédé le Standing Interpretation Committee (« SIC »).

Au 31 décembre 2008, les normes et interprétations comptables adoptées par l'Union européenne sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB, à l'exception de la norme IAS 39 qui n'a été adoptée que partiellement, ce qui est sans effet sur les comptes d'UTIGroup. S.A. Par conséquent, les comptes du Groupe sont établis en conformité avec les normes et interprétations IFRS, telles que publiées par l'IASB.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en euro. Toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (K €) sauf indication contraire.

Impact des nouvelles normes comptables

(a) Normes, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union Européenne et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008

- Norme IFRS 7 « Informations à fournir sur les instruments financiers »
- Amendements à IAS 39 « Reclassement des actifs financiers »
- Interprétation IFRIC 11 « IFRS 2 : actions propres et transactions intra-Groupe »

L'adoption de ces normes, amendements et interprétations n'a eu aucune incidence significative sur les méthodes d'évaluation retenues pour préparer les états financiers consolidés du Groupe.

(b) Normes, amendements et interprétations dont l'anticipation est possible, ne s'appliquant pas aux activités du Groupe

- Interprétation IFRIC 12 « Concessions de services »
- Interprétation IFRIC 13 « Programmes de fidélisation clients »
- Interprétation IFRIC 14 « IAS 19 : Limite des avantages économiques liés au surfinancement du régime et obligations de financement minimum »
- Interprétation IFRIC 15 « Accord pour la construction d'un bien immobilier »
- Interprétation IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger »

(c) Normes, amendements et interprétations dont l'anticipation est possible

- Norme IFRS 8 « Segments opérationnels »
- Amendement à IAS 1 « Présentation des états financiers », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009
- Amendement à IFRS 2, « Paiement fondé sur des actions : conditions d'acquisition des droits et annulations », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009
- Norme IAS 23 révisée « Coûts d'emprunt », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009
- Amendement à IFRS 1 et IAS 27 « Coût d'un investissement dans une filiale, une entité sous contrôle conjoint ou une entreprise associée », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009

L'analyse de l'impact de ces nouveaux textes sur les états financiers est en cours d'examen.

(d) Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB ne pouvant être anticipés faute d'adoption par l'Union Européenne

- Norme IFRS 3 révisée, « ReGroupements d'entreprises », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009
- Amendement à IAS 27, « États financiers consolidés et individuels », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009
- Amendement à IAS 32 et IAS 1 « Présentation des états financiers : Instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009

L'analyse d'impact de ces nouveaux textes sur les états financiers est en cours d'examen.

Base d'évaluation des comptes consolidés annuels

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite la prise en compte par les dirigeants d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Ces hypothèses sont déterminées sur la base de la continuité d'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement. A chaque clôture, ces hypothèses et estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ont évolué ou si de nouvelles informations sont à disposition des dirigeants. Il est possible que les résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses.

Dans le contexte actuel, l'exercice de prévision d'activité et de planification à moyen terme est rendu plus difficile, aussi le Groupe a précisé dans l'annexe aux comptes consolidés les hypothèses utilisées et a encadré les résultats obtenus par des calculs de sensibilité aux fluctuations de ces estimations. Celles-ci sont notamment sensibles dans l'exécution des tests de perte de valeur des actifs immobilisés (« impairment ») puisqu'ils sont fondés sur des flux futurs estimés, des hypothèses de taux de croissance et d'actualisation. Le contexte économique particulièrement difficile de cette clôture ne permet pas de se référer à la juste valeur diminuée des coûts de vente. Les valeurs d'utilité sont fondées sur des flux futurs estimés, des hypothèses de taux de croissance et de taux d'actualisation.

Dans un contexte d'incertitude sur l'évolution de l'économie, plusieurs scénarii d'évolution des flux de trésorerie ont été élaborés et des tests de sensibilité aux variations des hypothèses de taux de croissance et de coût moyen pondéré du capital (WACC) ont été menés dans :

- l'exécution des tests de perte de valeur des actifs immobilisés,
- la détermination des impôts différés et notamment lors de l'appréciation du caractère recouvrable des impôts différés actifs.

Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés incluent en intégration globale les comptes des sociétés dans lesquelles UTIGroup. S.A. exerce un contrôle exclusif. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux d'UTIGroup. S.A. et sur la base de méthodes comptables homogènes. Toutes les transactions et comptes réciproques entre les sociétés consolidées sont éliminés.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2008 est présenté ci-après :

	% contrôle	% intérêt
SA UTIGroup 68, rue de Villiers 92532 Levallois-Perret	100,00%	100,00%
SA UTIGroup Est rue du Dépôt 13, parc de l'Europe 67207 Niederhausbergen	99,74%	99,74%
SARL UTIGroup Luxembourg 400 route d'Esch L-1471 Luxembourg	98,00%	97,75%
SA UTIGroup Rhône-Alpes 92, cours Vitton 69006 Lyon	99,94%	99,94%

Toutes les entités constituant le Groupe sont consolidées par intégration globale et aucune variation de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice 2008.

Conversion des comptes des filiales étrangères et opérations en devises étrangères

La monnaie fonctionnelle de toutes les entités du Groupe est l'Euro. Par conséquent, le Groupe n'est pas confronté à la problématique de la conversion des comptes de filiales étrangères.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les résultats sur les travaux réalisés en régie sont pris en compte au fur et à mesure de la réalisation des travaux. Le degré d'avancement des transactions impliquant la prestation de service est déterminé selon les temps passés par les collaborateurs qui fournissent mensuellement des feuilles d'activité.

Goodwill

Le goodwill représente la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des entités consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation.

Le Goodwill n'est pas amorti, conformément à IFRS 3 « *ReGroupement d'entreprises* ». Il fait l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de perte de valeur sont détaillées dans la note 3 « *Goodwill* ». En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au poste « *Autres charges opérationnelles* » du compte de résultat.

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement des licences, des brevets et des logiciels acquis. Ces immobilisations sont amorties sur le mode linéaire sur des périodes correspondant à la durée d'utilisation prévue (de 1 à 5 ans).

La dotation annuelle aux amortissements des immobilisations incorporelles est comptabilisée dans le poste « *Dotations aux amortissements* » du compte de résultat.

Le Groupe a pour habitude de comptabiliser directement les coûts de recherche et développement éventuels en charges. Le Groupe n'a, en effet, pas d'effectif exclusivement dédié à la recherche et au développement. Seule l'activité d'éditeur, mineure dans le Groupe, nécessite de tels investissements humains. Les éventuelles dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges au 31 décembre 2008.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations :

Installations générales et agencements	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans
Mobilier et matériels divers	2 à 5 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans

Les installations générales et agencements sont amortis sur leur durée probable d'utilisation, évaluée à dix ans. Les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés en charges à la réalisation de ces prestations. Quand des immobilisations sont cédées ou mises hors service, le gain ou la perte est comptabilisé en résultat opérationnel.

Tests de valorisation des immobilisations

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles fait l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe des facteurs internes ou externes montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur. Lorsque de tels facteurs existent, le Groupe calcule la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. La valeur recouvrable est déterminée comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité de l'actif, ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient, si l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs, est établie selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Si la valeur ainsi évaluée se révèle inférieure à la valeur nette comptable, le Groupe comptabilise une dépréciation exceptionnelle égale à la différence entre la valeur nette comptable du bien et sa valeur recouvrable.

Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances et la trésorerie.

Les immobilisations financières comprennent :

- des titres détenus jusqu'à l'échéance,
- des versements de dépôts,
- des versements à des organismes collecteurs au titre des prêts « aides à la construction ».

Le Groupe ne détient pas d'actifs financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat, ni d'actifs disponibles à la vente.

L'ensemble des actifs financiers détenus est donc comptabilisé au coût amorti.

Conformément à la norme IAS 32, un actif financier est décomptabilisé uniquement dans le cas où le Groupe a transféré les flux de trésorerie de cet actif et perd le contrôle de l'actif ou transfère l'essentiel des risques et avantages liés à cet actif.

Les actifs décomptabilisés correspondent aux créances clients des entités du groupe cédées dans le cadre d'un contrat d'affacturage.

Créances clients et comptes rattachés

Les créances commerciales sont enregistrées pour leur montant nominal. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Autres actifs courants

Les autres actifs courants correspondent aux autres actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le solde présenté au bilan comprend les liquidités en comptes courants bancaires.

Actions propres

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est

imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

Paiement sur la base d'actions

L'Assemblée Générale du 22 janvier 2008 a autorisé le Conseil d'administration à consentir un plan concernant des options de souscription d'actions au profit des dirigeants et de certains salariés du Groupe. Ces options donnent droit à la souscription d'actions de la société UTIGroup, dans la limite de 3% du capital.

La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces options a été évaluée, de manière définitive, par référence à la juste valeur desdites options à la date de leur attribution. Pour procéder à cette évaluation, le Groupe a utilisé un modèle mathématique de type Black & Scholes.

Pendant la période d'acquisition des droits, la juste valeur totale ainsi déterminée est reconnue de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits. Ce coût est constaté en charge de personnel en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées.

Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément à la norme IAS 19 « *Avantages du personnel* », une provision couvrant l'intégralité des engagements de retraites et prestations assimilées est comptabilisée au passif du bilan. Il n'existe pas d'autres avantages postérieurs à l'emploi que ceux concernant les engagements de retraite.

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées avec salaires de fin de carrière. Cette méthode considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue chacune de ces unités séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent les hypothèses suivantes :

- une date de retraite fixée à soixante cinq ans (départ volontaire),
- un taux d'actualisation financière,
- un taux d'inflation,
- un taux de rotation du personnel,
- un taux de charges sociales,
- un taux annuel de progression des salaires.

Ces évaluations sont effectuées à chaque date de clôture des comptes annuels.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements. Ces écarts sont reconnus en résultat.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour mettre fin à l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées, ce qui n'est pas le cas au 31 décembre 2008.

Autres passifs courants

Les autres passifs courants correspondent aux autres passifs devant être réglés ou négociés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Instruments de capitaux propres

Un instrument de capitaux propres est un instrument qui donne droit à un intérêt résiduel dans les actifs nets de l'entreprise, après déduction de toutes ses dettes.

Conformément à la norme IAS 32, « *Instruments financiers : informations à fournir et présentation* », pour les instruments financiers comportant plusieurs composants dont certains ont des caractéristiques de dettes et d'autres de capitaux propres, ces derniers sont comptabilisés séparément les uns des autres. Ainsi, un même instrument peut être présenté pour partie en tant qu'élément des capitaux propres et, pour partie, en tant que dette. L'emprunt en obligations convertibles en actions correspond à cette définition.

Impôts

La charge d'impôt incluse dans la détermination du résultat net de l'exercice est égale au montant total des impôts courants et des impôts différés.

Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture. Les actifs d'impôts différés sont constatés lorsqu'il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

L'impôt exigible et différé est directement comptabilisé dans les capitaux propres si l'impôt concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

Résultat par action

Le Groupe calcule un résultat net par action de base et dilué, soit respectivement sans prise en compte et avec prise en compte de l'effet dilutif des options de souscription d'actions, obligations convertibles et bons de souscription d'actions. Le résultat net par action de base est calculé en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net de la période par la moyenne pondérée du nombre de titres en circulation. Les titres sont composés des actions et des titres potentiels. Les titres potentiels correspondent aux options de souscription d'actions, obligations convertibles et bons de souscription d'actions dont le prix d'exercice est inférieur à la moyenne du cours de bourse sur la période et sont pris en compte comme s'ils avaient été exercés.

BILAN - ACTIF

Note 3 – GOODWILL

Valeurs brutes	01/01/2008	Augmentations	Diminutions	31/12/2008
Goodwill UTI GROUP -TMA	15 051			15 051
Goodwill UTIgroup. Rhones-Alpes	1 860			1 860
Goodwill UTIgroup. Est	1 218			1 218
Goodwill - EAC CORPORATION	290			290
	18 419	-	-	18 419

Dépréciations	01/01/2008	Augmentations	Diminutions	31/12/2008
Goodwill UTI GROUP -TMA	-1 549			-1 549
Goodwill UTIgroup. Rhones-Alpes	-115			-115
Goodwill UTIgroup. Est	-577			-577
	-2 241	-	-	-2 241

Valeur nette	16 178	-	-	16 178
---------------------	---------------	---	---	---------------

Valeurs brutes	01/01/2007	Augmentations	Diminutions	31/12/2007
Goodwill UTI GROUP -TMA	15 051			15 051
Goodwill UTIgroup. Rhones-Alpes	1 860			1 860
Goodwill UTIgroup. Est	1 218			1 218
Goodwill - EAC CORPORATION		290		290
	18 129	290	-	18 419

Dépréciations	01/01/2007	Augmentations	Diminutions	31/12/2007
Goodwill UTI GROUP -TMA	-1 549			-1 549
Goodwill UTIgroup. Rhones-Alpes	-115			-115
Goodwill UTIgroup. Est	-577			-577
	-2 241	-	-	-2 241

Valeur nette	15 888	290	-	16 178
---------------------	---------------	------------	---	---------------

La détermination de la juste valeur repose sur l'actualisation des cash flows générés par l'activité pour les quatre prochains exercices et sur la détermination de la valeur terminale actualisée avec croissance à l'infini.

Le taux d'actualisation retenu en 2008 est de 11% pour 2008, comme en 2007. Le taux de croissance à l'infini est de 2% en 2008 (idem 2007).

Le calcul de la juste valeur au 31 décembre 2008, comme en 2007, 2006 et 2005, n'a pas conduit à une dépréciation complémentaire.

Les tests de sensibilité menés sur la variation du taux d'actualisation (+/- 0,5 point) ou le taux de croissance (+/- 0,5 point) n'amènent pas à une provision complémentaire.

Note 4 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles nettes sont constituées des éléments suivants:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	01/01/2008	Augmentations	Diminutions	31/12/2008
Valeur brute				
Autres immobilisations incorporelles	504			504
Amortissements				
Autres immobilisations incorporelles	-499	-5		-504
Valeur nette	5	-5	0	0

Il n'existe pas d'engagements contractuels en vue de l'acquisition d'immobilisations incorporelles.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	01/01/2007	Augmentations	Diminutions	31/12/2007
Valeur brute				
Autres immobilisations incorporelles	495	9		504
Amortissements				
Autres immobilisations incorporelles	-493	-6		-499
Valeur nette	2	3	0	5

Note 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont constituées des éléments suivants :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	01/01/2008	Augmentations	Diminutions	31/12/2008
Valeur brute				
Matériel et outillage	-			-
Autres immobilisations corporelles	838	49	20	867
	838	49	20	867
Amortissements				
Matériel et outillage	0			-
Autres immobilisations corporelles	-742	-49	9	-782
	-742	-49	9	-782
Valeur nette	96	-0	29	85

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	01/01/2007	Augmentations	Diminutions	31/12/2007
Valeur brute				
Matériel et outillage	-			-
Autres immobilisations corporelles	808	49	19	838
	808	49	19	838
Amortissements				
Matériel et outillage	0			-
Autres immobilisations corporelles	-693	-58	-9	-742
	-693	-58	-9	-742
Valeur nette	115	-9	10	96

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2008 et 2007, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur les immobilisations corporelles. Par ailleurs, au cours de ces mêmes exercices, il n'y a pas eu de financement d'équipement par des contrats de location financement significatifs.

Note 6 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	01/01/2008	Augmentations	Diminutions	31/12/2008
Valeur brute				
Participations non consolidées	17			17
Prêts au personnel et autres	189	65		254
Dépôts et cautionnements	144	121	133	132
	350	186	133	403
Provisions				
Participations non consolidées	-			-
Valeur nette	350	186	133	403

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	01/01/2007	Augmentations	Diminutions	31/12/2007
Valeur brute				
Participations non consolidées	17			17
Prêts au personnel et autres	185	55	51	189
Dépôts et cautionnements	141	13	10	144
	343	68	61	350
Provisions				
Participations non consolidées	-			-
Valeur nette	343	68	61	350

Les prêts accordés aux organismes collecteurs de la participation à l'effort construction ont été actualisés compte tenu de leur durée (20 ans). Les hypothèses retenues pour le calcul de la valeur actualisée des prêts au 31 décembre 2008 sont les suivantes :

- la durée restant à courir est calculée à compter de la date d'octroi du prêt ;
- le taux d'actualisation retenu est le taux moyen des emprunts d'Etat (3,53%).

La valeur actualisée des prêts s'élève ainsi à 253 K€ au 31 décembre 2008.

La variation de l'exercice est comptabilisée au compte de résultat par le biais du poste « *Autres produits et charges financiers* ».

Note 7 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et les autres actifs courants sont constitués des éléments suivants :

Créances clients

	31/12/2008	31/12/2007
Créances clients	1 644	2 033
Provisions pour créances douteuses	-466	-460
Comptes de régularisation rattachés	232	161
Total	1 410	1 734

Autres créances

	31/12/2008	31/12/2007
Personnel et comptes rattachés	42	64
Créances sur organismes sociaux	-	-
Créances sur l'Etat - impôts et taxes	2	4
Créances sur l'Etat - TVA	159	241
Autres créances d'exploitation	321	403
Autres créances diverses	-	-
Total	524	712

Les autres créances d'exploitation correspondent principalement au dépôt de garantie auprès de la société d'affacturage.

Echéancier des créances

	31/12/2008	2009	2010	2011	Années ultérieures
Créances clients	1 410	1 410			
Autres créances	524	524			
TOTAL	1 934	1 934	-	-	-

	31/12/2007	2008	2009	2010	Années ultérieures
Créances clients	1 734	1 734			
Autres créances	712	712			
TOTAL	2 446	2 446	-	-	-

La valeur nette comptable des créances figurant au bilan reflète la valeur de marché.

Le montant des en-cours garantis auprès du factor est de 5 024 K€ au 31 décembre 2008 contre 5 600 K€ au 31 décembre 2007

Note 8 – TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le solde présenté au bilan comprend les liquidités en comptes courants bancaires.

Tableau des Flux de Trésorerie consolidé :

La définition de la Trésorerie retenue pour ce tableau correspond au montant figurant en Trésorerie et équivalent de Trésorerie diminué des découverts bancaires et créances d'affacturage non garanties :

	31/12/2008	31/12/2007
Disponibilités	1 068	1 150
Découverts bancaires	0	0
Créances d'affacturage non garanties	-5	-30
TOTAL trésorerie nette	1 063	1 120
VARIATION DE TRESORERIE		-57

BILAN - PASSIF

NOTE 9 – CAPITAL ET PRIMES LIEES AU CAPITAL

Capital

Le capital au 31 décembre 2008 est de 1 731 747 € divisé en 8 658 736 actions d'une valeur nominale de 0,20 € chacune. Il est entièrement libéré. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Conformément à l'article 18 des statuts, toutes les actions inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

	01/01/2008	Variation		31/12/2008
		Augmentation	Réduction	
Actions	8 616 581	42 155		8 658 736
Nombre de titres	8 616 581	42 155	0	8 658 736
Nominal	0,20	0,20	0,20	0,20
Capital en euro	1 723 316	8 431	0	1 731 747

Détail des réserves

Les différents éléments constituant les réserves consolidées de l'exercice sont les suivants :

DETAIL DES RESERVES	31/12/2008	31/12/2007
Autres réserves	3 220	361
Report à nouveau	0	0
TOTAL	3 220	361

Actions propres

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales Ordinaires, des actions de la société UTIGroup. S.A. ont été rachetées par le Groupe. Ces titres d'autocontrôle sont, d'une part, des actions acquises dans le cadre d'un programme de rachat à objectifs multiples et, d'autre part, des actions acquises par la voie d'un contrat de liquidité permettant une régularisation du cours de bourse.

La part du capital social détenue a évolué de la façon suivante :

TITRES DE PARTICIPATIONS (en nombre d'actions)	Réalisations 31/12/2008	Réalisations 31/12/2007
Détentions à l'ouverture	161 698	43 307
Achats d'actions	101 104	118 391
Ventes d'actions	-	-
Détentions à la clôture	262 802	161 698

CONTRAT DE LIQUIDITE (en nombre d'actions)	Réalisations 30/06/2008	Réalisations 31/12/2007
Détentions à l'ouverture	14 599	7 230
Achats d'actions		
Contrat de liquidité 23/11/2003 (ARKEON FINANCE)	32 448	69 384
Ventes d'actions	32 615	62 015
Détentions à la clôture	14 432	14 599

Le coût d'acquisition des titres achetés, comme le produit de la cession des titres vendus, ont été imputés respectivement en diminution et en augmentation de la situation nette.

Dividendes

Des dividendes peuvent être distribués par prélèvement sur les réserves en conformité avec les dispositions de la Loi et les Statuts de la Société. UTIGroup. S.A. n'a pas distribué de dividende au titre des 3 derniers exercices. Le report à nouveau et les primes (fusion, émission, apport) dans les comptes sociaux s'élèvent à un montant positif d'environ 4 400 milliers d'euros au 31 décembre 2008 avant affectation du résultat de l'exercice.

Plans d'options de souscription et d'achat d'actions

L'Assemblée Générale du 22 janvier 2008 dans sa 1ère résolution et en application des dispositions des articles L 225-177 et suivants du Code de commerce, a autorisé le Conseil d'administration à consentir au bénéfice des salariés et des dirigeants de la société – ou à certains d'entre eux – de la Société et des sociétés qui lui sont liées, dans les conditions définies par l'article L.225-180 dudit Code, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital.

L'autorisation a été donnée au Conseil d'administration pendant une durée de 38 mois à compter de la date d'assemblée générale.

Le nombre d'actions à émettre au titre d'augmentation(s) de capital résultant de la levée de telles options ne peut être supérieur à 3% du capital social.

Le prix de souscription des actions a été fixé par l'assemblée à 80% de la moyenne des cours de clôture constatés aux vingt séances de Bourse précédant le jour où les options sont consenties.

Le délai d'exercice des options ne devra pas excéder 5 ans à compter de leur date d'attribution.

Le nombre d'actions auxquelles pourront souscrire les personnes remplissant les conditions est fixé par le Conseil d'administration. Aucun détenteur de plus de 10% du capital de la Société ne peut bénéficier d'options de souscription.

Par décision du Conseil d'administration en date du 29 février 2008, il a été décidé l'attribution d'options de souscription à des dirigeants et salariés du Groupe. Les options de souscription créées sont exclusivement réservées aux salariés et mandataires sociaux de la Société ou du Groupe qui remplissent les conditions suivantes :

- être cadre ou mandataire social de la Société ou de ses filiales détenues à plus de 85%,
- être présent dans l'entreprise ou dans l'une de ses filiales détenues à plus de 85% depuis plus de 30 mois.

INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTION								
Plan autorisé par l'assemblée générale du 22/01/2008								
Date du Conseil	Quantité attribuée	Prix de souscription	Qualité des souscripteurs	Point départ d'exercice des options	Options exercées	Options annulées	Options restantes	Date limite de levées
Plan n° 5 du 29/02/2008	150 000	1,04 euros	3 Salariés	29/02/2008	0		150 000	28-févr-13
TOTAL	150 000				0	0	150 000	

La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces options a été évaluée, de manière définitive, par référence à la juste valeur desdites options à la date de leur attribution. Pour procéder à cette évaluation, le Groupe a utilisé un modèle mathématique de type Black & Scholes. Pendant la période d'acquisition des droits, la juste valeur totale ainsi déterminée est reconnue de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits. Ce coût est constaté en charge de personnel en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées. La charge IFRS 2 ainsi estimée s'élève à 74 K€ au titre de l'exercice 2008.

Détail des actions et droits de vote

Conformément à l'article 18 des statuts, toutes les actions inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

	31/12/2008	31/12/2007
Nombre total d'actions	8 658 736	8 616 581
Nombre total de droits de vote	13 062 447	12 902 600

Note 10 – PROVISIONS

	01/01/2008	Augmentations	Diminutions	31/12/2008
Provision pour litiges prud'homaux	521	172	431	262
Provision pour litiges commerciaux	226	1 867		2 093
Provision pour risques et charges divers	24			24
Total provisions pour risques et charges	771	2 039	431	2 379
Provision pour engagements sociaux	148	46		194
Total provisions au passif	919	2 085	431	2 574
	01/01/2007	Augmentations	Diminutions	31/12/2007
Provision pour litiges prud'homaux	363	266	108	521
Provision pour litiges commerciaux	226	-	-	226
Provision pour risques et charges divers	12	16	4	24
Total provisions pour risques et charges	601	282	112	771
Provision pour engagements sociaux	39	109		148
Total provisions au passif	640	391	112	919

Depuis 2002, un litige oppose la société à un client au titre de prestations réalisées au forfait. Dans le cadre de ce litige, la société a demandé en justice la nomination d'un expert. Une provision a été constituée en fonction de l'estimation des risques potentiels encourus (226 K€). Un rapport d'expertise a été émis fin décembre 2005 et l'audience a eu lieu le 28/01/2008. Un jugement intervenu au cours du 1er semestre 2008 opposant UTIGroup. à ce client porte sur une condamnation de 3 200 K€ dont 800 K€ mis à la charge de l'assureur. La société UTIGroup. a fait appel de ce jugement en juin 2008. Sur la base des conclusions de ses conseils et avocats, la société UTIGroup. a constitué une provision d'un montant de 1 867 K€

Dans le cadre du rachat par UTIGroup. des sociétés TMA-RMH, une partie du prix de cession a été payé, aux vendeurs, moyennant 212 340 titres UTIGroup., avec une clause de garantie de cours à 23,33 euros maximum par action. Cet engagement était assujéti à plusieurs conditions suspensives. En l'absence de réalisation des conditions requises dans le délai contractuel, les dirigeants d'UTIGroup. ont considéré cet engagement comme caduc. Cependant, les bénéficiaires de la garantie avaient assigné UTIGroup. le 22 juillet 2002, en exécution du contrat évoqué supra. Un jugement en première instance a été rendu par le tribunal de commerce de Nanterre le 13/03/2009 qui a débouté les demandeurs et les a condamnés au paiement des dépens.

Par ailleurs, la société est également en litige avec les anciens dirigeants et animateurs de sa filiale UTIGroup. Est. La société avait intenté une action devant une juridiction pénale à l'encontre de ces personnes qui bloquait le civil en l'état. La juridiction pénale a rendu un jugement de non-lieu en 2007 et l'affaire au civil devrait suivre son cours sur 2009.

Les reprises de provisions non utilisées concernent les litiges suivants :

	31/12/2008	31/12/2007
Provision pour litiges prud'homaux	119	2
Provision pour litiges commerciaux	-	-
Provision pour risques et charges divers	-	4
Total des reprises non utilisées	119	6

Note 11 – DETTES FINANCIERES

Détail des emprunts et dettes financières courants et non courants

DETTE FINANCIERE	31/12/2008	31/12/2007
Emprunt obligataire convertible	283	406
Part des emprunts à plus d'un an	1 851	1 322
Part des dettes financières à plus d'un an	-	-
Total des dettes financières à long terme	2 134	1 728
Part des emprunts à moins d'un an	485	1 295
Part des dettes financières à moins d'un an	281	346
Total des dettes financières à court terme	766	1 641

DETTE FINANCIERE	31/12/2007	31/12/2006
Emprunt obligataire convertible	406	459
Part des emprunts à plus d'un an	1 322	2 639
Part des dettes financières à plus d'un an	-	-
Total des dettes financières à long terme	1 728	3 098
Part des emprunts à moins d'un an	1 295	770
Part des dettes financières à moins d'un an	346	1 242
Total des dettes financières à court terme	1 641	2 012

Echéancier des dettes financières

Dettes financières à long terme	31/12/2008	2009	2010	2011	2012	2013	2020
Emprunt obligataire convertible	283						283
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 336	485	508	533	559	250	-
	2 619	485	508	533	559	250	283

Dettes financières à long terme	31/12/2007	2008	2009				2020
Emprunt obligataire convertible	406						406
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 617	1 295	1 322	-	-	-	-
	3 023	1 295	1 322	-	-	-	406

En 2008, la société a renégocié avec deux nouvelles banques un rééchelonnement de la dette financière de 2.600 K€ sur cinq ans et remboursé en totalité les établissements financiers partenaires du protocole de juin 2005. La valeur comptable de ces emprunts au 31/12/2008 reflète leur juste valeur.

Caractéristiques de l'emprunt obligataire

Le 12 juillet 2000, le Groupe a émis 875 350 obligations convertibles en actions ordinaires pour un montant nominal de 18 645 K€ portant intérêt au taux annuel de 3% et assorties d'une prime de remboursement à l'échéance de 3,14 €. Les frais d'émission se sont élevés à 1 162 K€.

Ce contrat a été modifié par l'Assemblée Générale des porteurs de ces obligations du 28 avril 2003 et entériné par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 16 mai 2003. Les nouvelles caractéristiques du contrat dénommé « *UTIGROUP. 0.1% 2020* » sont les suivantes :

- la durée de l'emprunt est de 19 ans et 160 jours, soit une échéance le 1^{er} janvier 2020, pour un amortissement en totalité à l'échéance,
- le taux nominal des intérêts annuels est fixé à 0.10%,
- versement d'une soulte en numéraire de 2,5 € aux obligataires pour chaque conversion d'une obligation.

Le ratio de conversion a été fixé comme suit :

- en cas de conversion jusqu'au 31 mars 2008 inclus : pour une obligation convertie, attribution d'une action nouvelle d'UTIGROUP. et quatre bons de souscription d'action devant être exercés avant le 1er avril 2008,
- en cas de conversion entre le 1er avril 2008 et la date d'échéance de l'emprunt : pour une obligation convertie, attribution d'une action nouvelle d'UTIGROUP.

Il ne reste plus de bon de souscription d'action en circulation au 31 décembre 2008.

Au cours de l'exercice 2008 :

- il a été demandé la conversion en actions de 4 994 obligations,
- 37 161 actions ont été créées consécutivement à l'exercice de bons de souscription d'actions.

Les principales conséquences des opérations relatées ci-dessus sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2008 ont été les suivantes :

- enregistrement de l'augmentation de capital de 8 431 € correspondant à la création de 42 155 actions d'une valeur nominale de 0,20 €
- constatation dans les capitaux propres d'une prime de conversion pour les obligations de 105 373 € d'une prime de conversion pour les bons de souscription d'actions de 7 060 €

Au 31 décembre 2008, il restait en circulation 21 204 obligations. La composante capitaux propres correspondante a été évaluée à 2 K€. La composante dette de l'emprunt obligataire restant en passif financier a fait l'objet d'une actualisation compte tenu des modifications des caractéristiques de l'emprunt initial. Les hypothèses retenues pour le calcul de la valeur actualisée de la composante dette de l'emprunt obligataire au 31 décembre 2008 sont les suivantes :

Durée	du 01/01/2009 au 01/01/2020	11
Taux d'actualisation : (Taux Moyen des emprunts d'Etat)		4,41%
Nombre d'OCA		21 204
Nominal		21,30 €

La valeur actualisée de l'emprunt obligataire s'élève ainsi à 283 K€ au 31 décembre 2008 contre 406 K€ au 31 décembre 2007. La variation de l'exercice est comptabilisée au compte de résultat par le biais du poste « *Autres produits et charges financiers* ».

Note 12 – AUTRES PASSIFS COURANTS

AUTRES DETTES	31/12/2008	31/12/2007
Dettes fiscales et sociales	-	-
Total des autres dettes à long terme	-	-
Dettes fiscales et sociales	4 789	5 525
Dettes sur acquisitions de titres	808	808
Comptes courants	2 201	2 185
Dettes diverses d'exploitation	263	472
Total des autres dettes à court terme	8 061	8 990

AUTRES DETTES	31/12/2007	31/12/2006
Dettes fiscales et sociales	-	-
Total des autres dettes à long terme	-	-
Dettes fiscales et sociales	5 525	6 514
Dettes sur acquisitions de titres	808	808
Comptes courants	2 185	1 908
Dettes diverses d'exploitation	472	468
Total des autres dettes à court terme	8 990	9 698

Monsieur Christian AUMARD, Président Directeur Général, a mis à disposition de la société UTIGroup. des fonds apportés en compte courant dont la valeur est de 2 001 K€ au 31 décembre 2008 et de 1 993 K€ au 31 décembre 2007. Par ailleurs, Monsieur Patrick QUENNET, Directeur Général Délégué de la Société a, pour sa part, mis à disposition de la société UTIGroup. un compte courant de 198 K€ au 31 décembre 2008 et de 186 K€ au 31 décembre 2007.

Note 13 - INFORMATION SECTORIELLE

En application de la norme IAS 14 « *Information sectorielle* », le premier niveau d'information est organisé par secteur d'activité représenté par chacune des entités composant le Groupe.

Le Groupe UTIGroup. réalisant l'essentiel de son chiffre d'affaires en France, par des sociétés françaises, il n'est pas présenté d'information sectorielle de second niveau par secteur géographique.

Eléments du résultat sectoriel (inclus les retraitements d'élimination des transactions intra-Groupe)

	31/12/2008	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes
Chiffre d'affaires net	27 339	23 029	1 636	-	2 675
Résultat opérationnel courant	1 763	1 193	231	0	338
Résultat opérationnel	-104	-673	231	0	338
Résultat global	354	-22	160	0	216

	31/12/2007	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes
Chiffre d'affaires net	28 253	23 524	2 044	87	2 598
Résultat opérationnel courant	2 311	1 794	238	11	268
Résultat opérationnel	2 311	1 794	238	11	268
Résultat global	2 877	2 485	221	11	160

Actifs et passifs sectoriels

Les actifs sectoriels se définissent selon la norme IAS 14 « Information sectorielle », comme étant la somme des immobilisations corporelles et incorporelles (incluant le goodwill) et des actifs courants. Les actifs financiers et autres actifs non courants ne sont pas pris en compte dans le calcul des actifs sectoriels.

Les coûts encourus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles présentent les montants immobilisés au cours de l'exercice, non les décaissements effectués au cours de l'exercice au titre de ces acquisitions.

ACTIFS	31/12/2008	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes
Actifs non courants	19 684	19 510	48	-	126
Actifs courants	3 002	1 846	485	67	604
TOTAL	22 686	21 356	532	67	730

PASSIFS	31/12/2008	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes
Passifs non courants	4 708	4 567	127	-	13
Passifs courants	10 034	8 937	371	33	692
TOTAL	14 741	13 505	498	33	705

ACTIFS	31/12/2007	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes
Actifs non courants	18 622	18 457	46	-	119
Actifs courants	3 596	2 404	531	83	578
TOTAL	22 218	20 861	577	83	697

PASSIFS	31/12/2007	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes
Passifs non courants	2 647	2 453	126	-	68
Passifs courants	12 084	10 884	421	54	725
TOTAL	14 731	13 337	547	54	793

Informations relatives aux principaux clients

Le risque «client» est très largement réparti : sur 277 établissements clients actifs recensés dans l'année 2008, le premier client du Groupe représente 13 % de son activité, les dix premiers représentent pour leur part 42 % de l'activité et enfin les vingt premiers totalisent 56 % de l'activité.

COMPTE DE RESULTAT

Note 14 – COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	31/12/2008			31/12/2007		
	France	Etranger	Total	France	Etranger	Total
UTIgroup	23 022	7	23 029	23 510	14	23 523
UTIgroup Est	1 636	-	1 636	2 018	26	2 044
UTIgroup Luxembourg	-	-	-	87	-	87
UTIgroup Rhône-Alpes	2 666	8	2 675	2 591	8	2 599
TOTAL	27 324	15	27 339	28 205	48	28 253

Frais de personnel

Les frais de personnel des entités du Groupe se ventilent comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
UTI Group S.A.	17 383	16 867
UTI Group Rhône-Alpes	1 909	1 680
UTI Group Est	972	1 072
UTI Group Luxembourg	-	82
TOTAL	20 264	19 701

Dotations nettes aux amortissements et aux provisions

	31/12/2008	31/12/2007
Immobilisations incorporelles	-5	-6
Immobilisations corporelles	-50	-58
Provision sur actif circulant	-20	-45
Provision pour risques et charges	227	-269
	151	-378

Autres charges et produits d'exploitation

Les éléments constitutifs des produits et des charges d'exploitation sont :

	31/12/2008	31/12/2007
Autres produits d'exploitation	86	33
Régularisation charges sociales		0
Régularisation charges d'impôt prescrites		0
Produits de cession d'immobilisations	66	18
Produits non récurrents et non significatif		13
Autres charges d'exploitation	-4	-35
Valeurs nettes des immobilisations cédées	-11	-10
Reprise de pénalités ou pénalités	0	-58
Reprise ou dotations aux provision	1	123
Charges non récurrentes et non significatives	0	-15
Rachat d'Obligations Convertibles	78	0
Taxes prescrites	0	472
Autres produits et charges d'exploitation	216	541

Autres charges et produits opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale du Groupe. Un jugement intervenu au cours du 1er semestre 2008 opposant UTIGroup, à un de ses clients porte sur une condamnation de 3 200 K€ dont 800 K € mis à la charge de l'assureur. La société UTIGroup, a fait appel de ce jugement. Sur la base des conclusions de ses conseils et avocats, la société UTIGroup, a constitué une provision d'un montant de 1 867 K€

Coût de l'endettement financier brut

	31/12/2008	31/12/2007
Intérêts sur emprunts	139	135
Autres charges financières	376	324
Soulte versée pour le remboursement d'obligations	12	8
TOTAL	527	467

Autres charges et produits financiers

	31/12/2008	31/12/2007
Pertes de change	0	-2
Gain de change	-5	1
Charge d'actualisation de l'emprunt obligataire	57	10
Produits d'actualisation des créances	-9	-43
Reprise provision soulte	0	86
Autres produits financiers	-4	-
Autres produits et charges financiers	39	52

Note 15 - AVANTAGES AU PERSONNEL

Régimes à cotisations définies

Conformément aux dispositions de la loi française, le Groupe verse des cotisations à des organismes au titre des engagements de retraite de ses salariés en France. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces cotisations. Le montant de ces cotisations comptabilisées en charges au cours des exercices clos le 31 décembre 2008 est de 18 K€ et nul pour le 31 décembre 2007.

Régimes à prestations définies

La législation française prévoit également le versement aux salariés en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite déterminée en fonction du nombre d'années de service et de la rémunération du salarié au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis par les salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite. La méthode retenue pour le calcul des engagements est la méthode des unités de crédits projetées conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel ».

	01/01/2008	Augmentations	Diminutions	31/12/2008
UTI Group S.A.	134	41		175
UTI Group Rhône-Alpes	10	3		13
UTI Group Est	4	1		5
UTI Group Luxembourg	-			-
Total des engagements	148	45	-	193

	01/01/2007	Augmentations	Diminutions	31/12/2007
UTI Group S.A.	36	98	-	134
UTI Group Rhône-Alpes	2	8	-	10
UTI Group Est	1	3	-	4
UTI Group Luxembourg	-	-	-	-
Total des engagements	39	109	-	148

La variation nette de l'exercice est enregistrée en compte de résultat dans le poste « *Dotations nettes aux amortissements et provisions* »

Total des engagements au 31/12/2007	148
Coût des services rendus en 2008	16
Effet de l'actualisation	7
Prestations versées	-27
Coût actuariel	49
Total des engagements au 31/12/2008	193

Les taux utilisés pour l'évaluation des engagements de retraite sont les suivants :

	31/12/2008	31/12/2007
Age de retraite considéré (départ volontaire)	65	65
Taux d'actualisation des dettes à long terme	3,92%	4,56%
Taux de rotation jusqu'à 49 ans	20,00%	20,00%
Taux de rotation de 50 ans à 54 ans	15,00%	15,00%
Taux de rotation de 55 ans et plus	10,00%	10,00%
Taux annuel de progression des salaires	2,00%	2,00%
Taux annuel de progression des salaires (30 à 39 ans)	2,00%	3,00%
Taux de charges sociales (départs volontaires)	48,00%	48,00%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Table de mortalité Hommes	TH-00-02	TH-00-02
Table de mortalité Femmes	TF-00-02	TF-00-02

Les hypothèses de mortalité et de rotation du personnel tiennent compte des conditions économiques propres au pays.

Note 16 – IMPOTS

Evolution des postes de bilan

Impôts différés actifs	31/12/2008	31/12/2007
Ouverture	1 993	1 195
Différences temporaires		
- Naissances	15	16
- Reversements	-16	-15
Constatation de l'impôt sur déficits	1 010	761
Retraitement actions propres	0	0
Engagements de retraite	15	36
Clôture	3 017	1 993

Charge d'impôt sur les résultats

	31/12/2008	31/12/2007
Impôts courants		
Impôts sur les bénéfices	2	1
Impôts différés		
Impôts différés de la période	1 023	797
	1 025	798

Nota : les montants négatifs figurant au tableau ci-dessus correspondent à des charges d'impôts. Corrélativement, les montants positifs correspondent à des produits d'impôts.

Impôts courants

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

A compter du 1^{er} janvier 2003, la société UTIGroup. S.A. s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés, dû par le Groupe formé par elle-même et ses filiales françaises contrôlées au moins à 95%, au titre du régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 223 A du Code Général des Impôts.

Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode comptable précisée en note 2. Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33%.

Preuve d'impôts

Le rapprochement entre le produit d'impôt comptabilisé au 31 décembre 2008 dans le résultat comptable consolidé et le produit d'impôt théorique calculée en appliquant au résultat consolidé avant impôts le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante peut être établi comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Résultat consolidé	-671	2 079
Déficits activés		
Taux d'IS applicable	33,33%	33,33%
Charge d'impôts théorique	-224	693
Charge d'impôts réelle	-1 025	-798
Ecart	801	1 491
Charges définitivement non déductibles	-36	-31
Reports déficitaires utilisés mais non comptabilisés au cours d'exercices antérieurs	821	761
Impact net des retraitements de consolidation	16	
Reports déficitaires dont la récupération est jugée probable		761
Total	801	1 491

Actifs d'impôts sur déficit

	Variations de l'exercice				Clôture
	Ouverture	Nouveaux déficits générés	Utilisation de déficits	Autres mouvements	
Impôts différés actifs sur déficit	1 993	189	821	14	3 017
Non reconnus à l'origine	-	-	-	-	-
TOTAL	1 993	189	821	14	3 017

Au 31 décembre 2008 la totalité de l'actif d'impôts différés a été comptabilisé.

Note 17 – RESULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées des détentions par le Groupe de ses propres actions.

	31/12/2008	31/12/2007
Nombre moyen d'actions de 0,20 euro en circulation	8 647 764	8 611 994
Actions détenues en propre par le Groupe	277 234	176 297
Nombre moyen d'actions avant titres dilutifs	8 370 530	8 435 697

Le montant à prendre en compte pour déterminer ce résultat par action de base est le résultat net de l'exercice.

Résultat par action dilué

Le résultat net par action dilué est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice augmenté des titres donnant accès au capital. Les options de souscription dont le prix d'exercice est supérieur à la moyenne annuelle du cours de bourse ne sont pas retenues dans le calcul du résultat dilué par action.

Un instrument financier convertible n'est dilutif que si, et seulement si, sa conversion réduit le résultat par action des activités ordinaires continuées.

L'effet dilutif est le suivant sur le nombre d'actions :

	31/12/2008	31/12/2007
Nombre moyen d'actions avant titres dilutifs	8 370 530	8 435 697
Effet dilutif des obligations convertibles	21 204	31 670
Effet dilutif des bons de souscription d'actions (OC)	0	126 680
Effet dilutif des bons de souscription d'actions	0	33 932
Nombre moyen d'actions après titres dilutifs	8 391 734	8 627 979

Note 18 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Contrats de location

Les contrats de location sont tous des contrats de location simple et des locations avec option d'achat comprennent principalement du matériel de bureau et des véhicules mis à disposition du personnel.

Le montant total des paiements minimaux futurs à effectuer se décompose comme suit au 31 décembre 2008.

Montant total restant à verser au 31/12/2008	209 K€
- Dont part à moins d'un an	106 K€
- Dont part à plus d'un an et à moins de 5 ans	103 K€
- Dont part à plus de 5 ans	0

Le montant des paiements passés en charges au 31 décembre 2008 s'élève à 184 K€

Droit individuel à la formation

Conformément aux dispositions de la loi N° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les sociétés françaises du Groupe accordent à leurs salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans et au terme de ce délai, et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent-vingt heures. Aucune charge n'a été comptabilisée dans l'exercice 2005, en application de l'avis n°2004-F du 13 octobre 2004 du Comité d'Urgence du CNC. Le nombre total d'heures acquises par les salariés du Groupe au 31 décembre 2008 s'élève à 16 556 heures.

Autres engagements

Pour les opérations courantes, le Groupe est engagé à la clôture de l'exercice 2008 pour les montants suivants :

	31/12/2008		31/12/2007	
	Engagements donnés	Engagements reçus	Engagements donnés	Engagements reçus
UTIgroup.				
Effets escomptés non échus	-		-	
Baux immobiliers (1)	4 334		4 499	
Baux mobiliers et crédit-baux	209		185	
Nantissements de 9 993 titres UTIgroup Rhône-Alpes au profit des banques ayant financé l'acquisition	0		425	
Nantissements au profit d'établissements financiers	0		274	
Nantissement du Fonds de commerce au profit d'une banque	916		0	
Comptes bloqués	221		0	
TOTAL DES ENGAGEMENTS	5 680	-	5 383	-
	Engagements donnés	Engagements reçus	Engagements donnés	Engagements reçus
UTIgroup. Rhones-Alpes				
Effets escomptés non échus	-		-	
Baux immobiliers	-		-	
TOTAL DES ENGAGEMENTS	0	-	0	-
	Engagements donnés	Engagements reçus	Engagements donnés	Engagements reçus
UTIgroup. Est				
Effets escomptés non échus	-		-	
Avals et cautions	-		-	
Baux mobiliers et crédit-baux	1		-	
Baux immobiliers	39		53	
Nantissement du fonds de commerce au profit du Trésor Public	-		-	
TOTAL DES ENGAGEMENTS	40	-	53	-

Baux immobiliers : Nouveau bail à compter du 14/02/2008 et engagement évalué sur 9 ans soit jusqu'au 14/02/2017. Possibilité de délivrer congé par acte extra judiciaire au terme de la deuxième période triennale soit le 14/02/2014, avec le respect d'un préavis de 6 mois.

Dans le cadre de la soucription des nouveaux emprunts en 2008 la société s'est engagée à respecter, sur la base de ses comptes consolidés les ratios suivants :

- Les fonds propres améliorés consolidés (capitaux propres, provision pour risques et charges et comptes courants associés) supérieur à 10 millions d'euros

- Rapport de la dette moyen et long terme (comptes courants associés inclus) sur les fonds propres inférieur à 1
- Rapport dettes financières nettes (comptes courants d'associés inclus) sur excédent brut d'exploitation inférieur à 3.

A la connaissance du Groupe, il n'y a pas d'autre engagement hors bilan significatif au 31 décembre 2008.

Note 19 – EFFECTIF MOYEN

Pour les exercices clos les 31 décembre 2008 et 2007, les charges de personnel, composées des salaires fixes et variables, de l'intéressement et des charges sociales afférentes, étaient respectivement de 13 909 K€ et 13 399 K€. Pour les exercices clos les 31 décembre 2008 et 2007, les charges sociales comprises dans les charges totales de personnel ont représenté respectivement 6 355 K€ et 6 302 K€ millions d'euros. Pour les exercices clos les 31 décembre 2008 et 2007, l'effectif moyen du Groupe était respectivement de 322 et 320.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Note 20 – EXPOSITION AUX RISQUES FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Le Groupe ne détient pas d'actifs significatifs portant intérêt; aussi, son résultat et sa trésorerie opérationnelle sont-ils largement indépendants des fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts à long terme et moyen terme. La dette du Groupe est essentiellement à taux fixe.

Risque de liquidité sur la dette financière et covenants

Le risque de liquidité est géré par la mise en place de sources de financement diversifiées. Par ailleurs, certains financements du Groupe contiennent des clauses de remboursement anticipé notamment en cas de non respect de covenants. (cf. note 18)

Risque du marché actions

Le Groupe ne détient pas de titres de sociétés cotées autres que les actions d'autocontrôle (au 31 décembre 2008, 277 234 actions) qui sont déduites des capitaux propres. Il n'est donc pas exposé au risque de fluctuation des prix des marchés actions.

Exposition au risque de change

UTIGROUP n'est que peu exposé au risque de change, le Groupe n'exerce qu'une faible activité hors de la zone Euro qui correspond à moins de 1 K€ en suisse en devise CHF sur l'exercice 2008.

Le groupe ne détient pas de passif ou d'actif en devise.

De ce fait, le Groupe ne se couvre pas du risque de change.

Note 21 – INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES

Rémunération et avantages des organes de direction et d'administration du Groupe

	31/12/2008	31/12/2007
Des organes d'administration	589	495
Des organes de direction	-	-
Des organes de surveillance	-	-
TOTAL	589	495

Ces montants incluent les avantages en nature. Il n'existe pas d'autres avantages ou modalités de rémunérations.

Aux 31 décembre 2008 et 2007, les dirigeants et les administrateurs n'ont perçu aucune avance et/ou crédit.

Aux 31 décembre 2008 et 2007, cadres dirigeants et aux administrateurs du Groupe ne bénéficient pas d'option de souscription et d'achat d'actions.

Transactions avec les parties liées

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation. Les transactions et soldes entre les entités du Groupe et les sociétés associées sont susceptibles de concerner les sociétés suivantes :

- Société LAW INFORMATIQUE,
- Société ST GROUPE, filiale de la société FINANT.

Il n'existe pas de transactions ou de soldes concernant la société LAW INFORMATIQUE.

Les transactions et soldes avec la société ST GROUPE sont détaillés ci-dessous :

	31/12/2008	31/12/2007
BILAN		
Dettes fournisseurs	-	-
Créances clients	0	22
COMPTE DE RESULTAT		
Ventes de prestations de services	0	103
Achats de prestations de services	-	-

Note 22 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En euro (HT) :

	Amyot Exco Audit				IGREC			
	Montants		%		Montants		%	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Audit								
Commissariat aux comptes, certification examen des comptes individuels et consolidés - Société mère	87 819	71 763	100%	100%	76 174	71 451	100%	100%
Commissariat aux comptes, certification examen des comptes individuels et consolidés - Filiales					29 429	30 429		
Missions accessoires	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous Total	87 819	71 763	100%	100%	105 603	101 880	100%	100%
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social	0	0	0	0	0	0	0	0
Audit informatique	0	0	0	0	0	0	0	0
Audit interne	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres prestations	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous Total	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	87 819	71 763	100%	100%	105 603	101 880	100%	100%

Note 23 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènements postérieurs à la clôture en dehors de l'évolution des litiges cités à la note 10 « Provisions ».

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Société UTIGroup

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société UTIGROUP, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 Justification des appréciations

Le contexte économique actuel entraîne pour les entreprises un manque de visibilité sur le futur, notamment au plan de leur activité. Ce manque de visibilité sur le futur crée cette année des conditions spécifiques pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. Ces conditions sont décrites dans la note 2 « Base d'évaluation des comptes consolidés annuels » de l'annexe aux comptes consolidés.

C'est dans ce contexte incertain que nous avons procédé à nos propres appréciations dont nous portons à votre connaissance les éléments suivants, en application de l'article L. 823-9 du Code de commerce.

- Les notes 2 et 3 intitulées « Goodwill » de l'annexe aux comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives à la dépréciation des goodwill. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations données dans les notes de l'annexe, examiné la cohérence des données et des hypothèses retenues ainsi que la documentation disponible, et procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées. Par ailleurs, comme précisé dans la note 3, des tests de sensibilité ont été conduits afin d'encadrer les résultats obtenus.
- Les notes 2 et 16 de l'annexe aux comptes consolidés intitulées « Impôts différés » expose les règles et méthodes comptables relatives à la détermination du caractère recouvrable des impôts différés actifs. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus, examiné la cohérence des données et des hypothèses retenues ainsi que la documentation disponible, et procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.

- La note 10 « Provisions » de l'annexe aux comptes consolidés expose le principe de comptabilisation et les modalités d'estimation d'une provision pour litiges. Nos travaux ont consisté à examiner les fondements de l'estimation comptable retenue par votre société et à vérifier que cette note fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 15 avril 2009

Les commissaires aux comptes,

AMYOT EXCO AUDIT

IGREC

Membre français de Grant Thornton International

Vincent Papazian
Associé

Rose Guagliardo
Associée

Pascal Leclerc
Associé

20.3 COMPTES 2007 ET 2006.

L'incorporation par référence du document de référence UTIgroup de 2007 déposé à l'AMF sous le numéro D 08-0675 permet de consulter les comptes 2007.

L'incorporation par référence du document de référence UTIgroup de 2006 enregistré par l'AMF sous le numéro R 07-112 permet de consulter les comptes 2006.

20.4 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

20.4.1 Dividende global distribué au titre des trois derniers exercices

Il n'a pas été distribué de dividendes au titre des exercices 2007 , 2006 et 2005.

Le conseil d'administration propose de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 2008.

20.4.2 Prescription

Conformément aux dispositions légales, les dividendes et les acomptes de dividendes sont prescrits dans un délai de cinq ans au profit de l'état.

20.4.3 Politique future de dividendes

La société UTI GROUP n'envisage pas distribuer de dividende à court terme.

20.5 PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Il existe à ce jour des litiges étant précisé que suivant l'appréciation de nos conseils et en fonction du niveau du risque encouru, ceux-ci font soit l'objet d'une provision pour risques, soit d'une mention dans l'annexe.

Les principaux litiges peuvent se résumer de la manière suivante :

- Contentieux HERPAIN-PRIMAREA-VANCO portant sur un engagement de rachat par UTI GROUP. de 212 340 titres UTI GROUP. au prix de 23.33 euros par action. Cet engagement était assujéti à plusieurs conditions suspensives. En l'absence de réalisation des conditions requises dans le délai contractuel, les dirigeants d'UTI GROUP. ont considéré cet engagement comme caduque. Les sociétés HERPAIN-PRIMAREA-VANCO ont assigné UTI GROUP. le 22 juillet 2002, en exécution dudit contrat. Un jugement de 1ere instance a été rendu par le Tribunal de commerce de Nanterre le 13/03/2009 qui a débouté les demandeurs et les a condamné aux dépens.
- Un litige oppose actuellement la société à un client au titre de prestations réalisées au forfait. Dans le cadre de ce litige, la Société a obtenu en justice la nomination d'un expert dont les conclusions ont été rendues le 27 décembre 2005. En février 2007, les parties ont déposées leurs conclusions. Le jugement intervenu au cours du 1^{er} semestre 2008 porte sur une condamnation de 3,2 M€ dont 0,8 M€ mis à la charge de l'assureur. La société UTI Group a fait appel de ce jugement en juin 2008. Sur la base des conclusions de ses conseils et avocats, la société UTI Group a constitué une provision d'un montant de 1 867 K€
- Contentieux avec les anciens dirigeants d'UTIGROUP. Est;
- Prud'hommes provisionnés à la clôture de l'exercice 2008 pour 262 K€ répartis entre Paris (141 K€) et Est (121 K€) contre 522 K€ en 2007.

Les litiges prud'homaux sont provisionnés à hauteur des risques estimés par nos conseils.

Le groupe n'a pas connaissance de litiges susceptibles d'avoir ou ayant eu dans un passé récent un impact significatif sur son activité, sa situation financière et ses perspectives d'avenir, autres que ceux qui sont reflétés dans les comptes, mentionnés dans les notes aux états financiers ou ci-dessus. Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et :ou du groupe.

21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

21.1 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE UTI GROUP

21.1.1 Place de cotation

La Société qui fait appel public à l'épargne est cotée sur Euronext Paris (catégorie C).

Le code ISIN de l'action UTI GROUP est le FR0000074197

Les codes ISIN des autres instruments financiers sont :

- | | |
|---------------------------------|------------------------------------|
| - Pour l'obligation convertible | FR0000181067 |
| - Pour le bon de souscription | FR0000041063 (fin le 31 mars 2008) |
| - Pour l'action nouvelle (2006) | FR0010277202 |
| - Pour l'action nouvelle (2007) | FR0010423186 |
| - Pour l'action nouvelle (2008) | FR0010561077 |

Une action nouvelle est émise à chaque opération de conversion d'Obligation convertible entre le premier janvier de l'année et la date de l'assemblée générale ordinaire des comptes, qui ne donnera à dividende qu'après l'assemblée générale. C'est une action ordinaire qui est émise après l'assemblée générale. Cette action nouvelle ne possède pas de droit de vote jusqu'à l'AGO qui statue sur les résultats de l'exercice. Postérieurement à cette AGO et à l'éventuelle distribution de dividende, cette action nouvelle fait l'objet d'une opération d'assimilation à l'action ordinaire et est admise à la cotation chez Euronext.

21.1.2 Droit de communication des actionnaires

Les documents et renseignements relatifs à la Société peuvent être consultés au siège social de la Société, 68 rue de Villiers, 92300 Levallois-Perret.

21.1.3 Exercice social (article 19 des statuts)

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

21.1.4 Bénéfices et pertes (article 20 des statuts)

Sur le bénéfice net de chaque exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est tout d'abord prélevé un vingtième au moins pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint une somme égale au dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue en dessous de cette fraction.

Le solde augmenté le cas échéant des reports bénéficiaires constitue le bénéfice distribuable.

Ce bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale qui décide souverainement de son affectation. A ce titre, elle peut, en totalité ou partiellement, l'affecter à la dotation de toutes réserves générales ou spéciales, le reporter à nouveau ou le répartir entre les actionnaires sous forme de dividendes.

En outre, l'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Toutefois, aucune distribution ne peut être faite si elle a pour effet de ramener l'actif net à un montant inférieur à celui du capital social augmenté des réserves qui ne peuvent être distribuées.

Les pertes, s'il en existe, sont, après approbation des comptes par l'assemblée générale, inscrites à un compte spécial du bilan pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

L'assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions.

21.1.5 Assemblées générales (article 18 des statuts)

L'assemblée générale est composée de tous les actionnaires de la Société.

Elle est convoquée et délibère dans les conditions prévues par la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 et par son décret d'application.

Les réunions ont lieu soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux assemblées en y assistant personnellement, en retournant un bulletin de vote par correspondance ou en désignant un mandataire, sous la condition :

- pour les titulaires d'actions nominatives, d'une inscription nominative dans les registres de la Société ;
- pour les titulaires d'actions au porteur, du dépôt aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation, d'un certificat délivré par un intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité de leurs actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion de l'assemblée.

Dans toutes les assemblées générales, le droit de vote attaché aux actions comportant un droit d'usufruit est exercé par l'usufruitier.

21.1.6 Mise en paiement des dividendes (article 20 des statuts)

Sur le bénéfice net de chaque exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est tout d'abord prélevé un vingtième au moins pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint une somme égale au dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue en dessous de cette fraction.

Le solde augmenté le cas échéant des reports bénéficiaires constitue le bénéfice distribuable.

Ce bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale qui décide souverainement de son affectation. A ce titre, elle peut, en totalité ou partiellement, l'affecter à la dotation de toutes réserves générales ou spéciales, le reporter à nouveau ou le répartir entre les actionnaires sous forme de dividendes.

En outre, l'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Toutefois, aucune distribution ne peut être faite si elle a pour effet de ramener l'actif net à un montant inférieur à celui du capital social augmenté des réserves qui ne peuvent être distribuées.

Les pertes, s'il en existe, sont, après approbation des comptes par l'assemblée générale, inscrites à un compte spécial du bilan pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

L'assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions.

21.1.7 Droits de vote double (article 18 des statuts)

Un droit de vote double, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles est justifiée une inscription nominative, au nom du même actionnaire depuis deux ans au moins ainsi qu'aux actions nominatives nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions bénéficiant de ce droit.

La mise en place de ce droit de vote double a été décidée par l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire des actionnaires du 23 novembre 2000.

Le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession ou de donation familiale.

Le droit de vote double peut être supprimé par décision de l'assemblée générale extraordinaire et après notification de l'Assemblée spéciale des actionnaires bénéficiaires.

21.1.8 Franchissement des seuils statutaires (article 11 des statuts)

Outre les seuils légaux, les statuts de la Société prévoient, en vertu d'une résolution adoptée en assemblée générale mixte du 8 octobre 1999, que tout actionnaire, personne physique ou morale, venant à détenir, directement ou indirectement, une fraction de 2 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société, ou tout multiple de ce pourcentage, doit en informer la Société.

L'information doit être communiquée à la Société dans un délai de 15 jours par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception adressée au siège social.

Dans chaque déclaration, le déclarant devra certifier que la déclaration faite comprend bien tous les titres détenus directement ou indirectement, ou possédés au sens des articles L.233-7 et suivants du Code de commerce. Il devra indiquer également la ou les dates d'acquisition des actions déclarées.

L'obligation de déclaration s'applique également lors du franchissement à la baisse de chaque seuil d'une fraction d'au moins 2 % du capital ou des droits de vote.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus énoncées, les actions ou les droits de vote excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privés du droit de vote dans les assemblées d'actionnaires qui se tiendraient jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification, si le défaut de déclaration a été constaté et si un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5 % du capital en font la demande.

La présente disposition s'applique sans faire obstacle aux dispositions de l'article L.233-7 du Code de commerce.

21.1.9 Forme et transfert des actions (articles 10 et 11 des statuts)

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire ; elles donnent lieu à une inscription au compte de leur propriétaire dans les conditions et selon les modalités prévues par les textes en vigueur.

Les actions sont librement négociables.

La cession des actions s'opère, à l'égard des tiers et de la Société, par un virement de compte à compte.

La transmission d'actions nominatives, à titre gratuit, ou en suite de décès, s'opère également ou moyen d'un virement de compte à compte

Les actions non libérées des versements exigibles ne sont pas admises au transfert.

21.1.10 Identification des détenteurs de titres

La Société est autorisée à faire usage à tout moment des dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant, immédiatement ou à terme, le droit de vote dans les assemblées d'actionnaires.

21.2 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL

21.2.1 Capital social

Le montant du capital souscrit d'UTI GROUP au 31 décembre 2008 à 1 731 747,20 euros divisé en 8 658 736 actions de même catégorie d'une valeur nominale de 0,20 euros chacune, entièrement libérées.

L'évolution du capital social d'UTI GROUP de sa constitution jusqu'au jour du présent document de référence est retracée ci-après.

21.2.2 Achat par UTI GROUP de ses propres actions

21.2.2.1 Objectif du programme de rachat et utilisation des titres rachetés

Aux termes d'une première décision en date du 23 novembre 2000, l'assemblée générale des actionnaires a autorisé le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L 225-209 du Code de commerce, à procéder au rachat d'actions de la Société.

Cette autorisation a été renouvelée à trois reprises dont la dernière par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 31 octobre 2003. Le dernier a été mis en œuvre par le conseil d'administration du 5 novembre 2003 pour une durée de 18 mois.. Une note d'information sur ce programme de rachat portant le visa de la AMF n° 04-167 du 18 mars 2004 est disponible au siège social de la Société.

Des nouveaux plans de rachat ont été adoptés aux votes des assemblées générales des 7 septembre 2005, 23 mai 2006, 23 mai 2007 et 23 mai 2008. Ces nouveaux plans de rachat sont conformes aux exigences du règlement Européen et tient compte de la directive Abus de marché.

L'assemblée générale mixte du 22 janvier a autorisé la société à utiliser jusqu'à 1 million d'euros dans son programme de rachat en cours. Un nouveau plan est proposé à l'assemblée générale de 2009.

Le contrat de liquidité a été signé avec la Société de Bourse ARKEON FINANCE le 23 novembre 2003, puis tacitement renouvelé. Ce contrat est conforme à la charte de déontologie approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers.

21.2.2.2 Actions propres acquises

UTI GROUP a procédé au cours de l'exercice 2008, dans le cadre de son programme de rachat d'actions et de son contrat de liquidité aux opérations suivantes:

	Nombre d'actions achetées en 2008	Nombre d'actions vendues en 2008	Cours moyen d'achat brut	Cours moyen de vente brut	Frais de négociation H.T en K€	Nombre des actions inscrites au nom de la Société	Valeur évaluée au cours d'achat en K€	Valeur nominale à 0,2 € par action	Fraction du capital au 31 décembre 2008 en %
Programme de Rachat pur	0	0	0	0	0	161 698	379	32 340	1,87
Achat d'actions	101 104		0,57			101 104	58	20 221	1,17
Contrat de liquidité	32 448	32 615	1,53	1,03	1,658	14 432	16	2 886	0,17
Total	133 552	32 615	1,53	1,03	1,658	277 234	401	55 447	3,20

Tous les achats et ventes réalisés au cours de l'exercice 2008 ont été effectués afin d'assurer la régularisation du cours de bourse de l'action dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la société ARKEON.

Compte tenu des achats et ventes d'actions réalisés par la société au 31 décembre 2008, la Société détient 277 234 actions en autocontrôle. Enfin, par décision en date du 23 mai 2008, l'assemblée générale de la Société a fixée le montant maximum de fonds pouvant être affectés par la société UTI GROUP à son programme de rachat à la somme de 1.000.000 €

Le tableau normé des opérations devient au 31/12/2008 :

Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ces propres titres au 31 décembre 2008

pourcentage du capital auto détenu de manière directe et indirecte	3,20%	
nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	0	
nombre de titres détenus en portefeuille	277234	
valeur comptable du portefeuille (en K€)	401	
		0,46 le 31 décembre
valeur de marché du portefeuille (en K€)	128,0 cours	2008

Contrat de liquidité et acquisition actions en 2008	Flux bruts cumulés		positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du			
	achats	ventes / transferts	positions ouvertes à		positions ouvertes à la vente	
option d'achat achetées			achats à terme	options d'achat vendues	ventes à terme	
nombre de titres	133 552	32 615				
échéance maximale moyenne						
cours moyen de la transaction	0,80	1,03				
prix d'exercice moyen						
montants	107 K€	34 K€	0	0	0	0

21.2.3 Capital potentiel

21.2.3.1 Options de souscription d'actions réservées aux salariés

L'assemblée générale extraordinaire du 22 janvier 2008 a autorisé le conseil d'administration à émettre de nouveaux plans d'options de souscription d'actions au bénéfice des salariés et des dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées.

Par décision en date du 29 février 2008, le conseil d'administration a procédé, sur délégation de pouvoir qui lui avait été conféré par l'assemblée générale du 22 janvier 2008 à l'arrêté du plan n°1 et à l'attribution de 150.000 options donnant droit à la souscription de 150.000 actions nouvelles à trois salariés de la Société et de ses filiales comme suit :

INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION									
Plans autorisés par l'assemblée générale du 22 janvier 2008									
Date du Conseil	Quantité attribuée	Prix de souscription	Qualité des souscripteurs	Point départ d'exercice des options	Options exercées	Options annulées	Options caduques	Date limite de levées	dilution potentielle au 31 décembre 2007
Plan N° 5 du 29 février 2008	150 000	1,04 euros	1 Salarié d'UTI GROUP pour 100.000 options 1 Salarié d'UTI GROUP pour 25.000 options 1 Salarié d'UTIGROUP. RHONE ALPES pour 25.000 options	28 février 2009	0	0	0	28 février 2013	Néant
TOTAL	150 000								

La délégation de pouvoir conférée au Conseil lors de l'assemblée générale du 22 janvier 2008 pour consentir au bénéfice des salariés et des dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital, dans la limite de 3 % du capital social de la Société, arrivera à son terme le 22 mars 2011.

21.2.3.2 Conversion des obligations convertibles UTI GROUP 0,1 % 2020 (ex 3 % 2000-2005)

En vertu de l'autorisation qui lui avait été conférée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 15 mai 2000, et notamment dans sa douzième résolution, le conseil d'administration de la Société a décidé, dans sa séance du 12 juillet 2000, de procéder à l'émission de 875 350 obligations UTI GROUP 3 % 2000-2005 convertibles en actions pour un montant nominal de 18 644 955 euros.

Un prospectus simplifié définitif portant le visa de la COB n°00-1267 en date du 12 juillet 2000 est disponible auprès de la Société Générale ainsi qu'au siège social de la Société.

La société UTI GROUP a procédé le 24 janvier 2001 au transfert sur le Second marché des 875 350 obligations convertibles émises le 12 juillet 2000 (code ISIN FR0000181067). Elles sont maintenant sur le marché Euronext Paris.

Le contrat d'émission d'obligations convertibles UTI GROUP 3% 2000-2005 (devenu UTI GROUP 0,1 % 2020) a été profondément modifié par l'assemblée générale des obligataires du 28 avril 2003, modifications qui ont été entérinées par les actionnaires lors de l'assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2003.

Après le 31 mars 2008, la conversion d'une OC UTIgroup. donnera droit à une soulte de 2,50 euros et une action nouvelle UTIgroup.

L'historique des opérations sur les obligations convertibles jusqu'au 31 décembre 2008 est le suivant :

date	nombre d'OC existante	conversion OC	annulation OC
12/07/2000	875 350		
15/11/2001	708 584		166 766
18/12/2001	698 584		10 000
27/12/2001	676 584		22 000
31/03/2002	646 584		30 000
31/10/2002	645 724		860
04/11/2002	644 724		1 000
25/03/2003	562 725		81 999
27/03/2003	545 324		17 401
27/03/2003	505 324		40 000
23/04/2003	504 640		684
05/05/2003	504 264		376
22/05/2003	503 344		920
23/05/2003	483 514		19 830
06/06/2003	483 384		130
10/06/2003	481 384		2 000
12/06/2003	481 084		300
24/06/2003	480 994		90
16/05/2003	480 994		
30/06/2003	48 183	432 811	
16/07/2003	46 548	1 635	
16/07/2003	45 228	1 320	
04/08/2003	44 908	320	
18/08/2003	43 943	965	
14/10/2003	43 773		170
03/12/2003	43 423		350

date	nombre d'OC existante	conversion OC	annulation OC
08/12/2003	43 037		386
09/12/2003	43 001		36
19/02/2004	42 871	130	
17/09/2004	42 036	835	
12/04/2005	40 753	1 283	
20/05/2005	40 653	100	
04/01/2006	40 455	198	
24/01/2006	39 966	489	
24/01/2006	39 716	250	
09/02/2006	39 451	265	
01/03/2006	38 717	734	
10/03/2006	38 517	200	
10/04/2006	38 418	99	
04/05/2006	38 196	222	
12/09/2006	37 396	800	
05/10/2006	35 246	2 150	
06/11/2006	35 146	100	
22/11/2006	34 656	490	
22/12/2006	34 646	10	
15/01/2007	34 266	380	
19/01/2007	34 261	5	
25/01/2007	33 636	625	
12/03/2007	33 486	150	
14/03/2007	33 002	484	
23/08/2007	32 752	250	
29/08/2007	32 641	111	
26/09/2007	32 341	300	
08/10/2007	32 315	26	
27/11/2007	32 065	250	
26/11/2007	31 965	100	
13/12/2007	31 870	95	
14/12/2007	31 670	200	

L'augmentation de capital potentielle découlant du jeu de la conversion des 31 670 obligations convertibles encore en circulation au 31 décembre 2007 s'élève donc jusqu'au 1^{er} janvier 2020 date d'échéance de l'emprunt obligataire à 6 334,00 euros de nominal.

En 2008, de nouvelles conversions ou annulations ont eu lieu

date	nombre d'OC existante	conversion OC	annulation OC
08/01/2008	30 956	714	
31/03/2008	27 152	3 804	
04/04/2008	26 676	476	
14/05/2008	21 510		5166
30/06/2008	21 504		6
31/12/2008	21 204		300

La société UTIgroup a acquis en bourse 5 472 OC en 2008. Leur annulation a été faite.

Il reste 21 204 obligations convertibles en circulation au 31/12/2008.

Au 1^{er} mars 2009, la société a acquis et annulé 1 500 OC supplémentaires.

21.2.4 Capital autorisé non émis

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 16 mai 2003, ayant entériné la modification de l'emprunt obligataire UTI GROUP 0,1 % 2020 (ex 3 % 2000-2005) conduisant notamment à l'adoption d'un ratio de conversion fixé jusqu'au **31 mars 2008** à **UNE** obligation contre **UNE** action nouvelle UTI GROUP et **QUATRE** bons de souscription d'actions (BSA) donnant chacun droit à une action nouvelle, a

- décidé de l'émission, sous la condition suspensive de la conversion UTI GROUP 0,1 % 2020 (ex 3 % 2000-2005) entre ladite assemblée et le 31 mars 2008 inclus, de BSA pour un nombre maximum, sur la base des 505 324 obligations restant à cette époque en circulation, de 2 021 296 bons donnant chacun droit à une action nouvelle de 0,20 euros de nominal,
- décidé d'une augmentation de capital d'un montant maximum de 404 260 euros de nominal (correspondant à 2 021 296 BSA de 0,20 euros de nominal chacun) permettant, après toute conversion d'une obligation ayant entraîné l'émission d'un BSA, l'exercice des droits attachés aux dits BSA.

Cette augmentation de capital se réalisera en une ou plusieurs fois, au fur et à mesure de l'exercice, par les porteurs de BSA, du droit de souscription attaché aux BSA émis suite à la conversion d'obligations.

La durée d'exercice des BSA étant fixée jusqu'au 31 mars 2008, cette augmentation de capital potentielle est terminée depuis le 31 mars 2008.

Il est ici rappelé que le prix de souscription à chaque action nouvelle issue de l'exercice desdits BSA a été fixé par l'assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 16 mai 2003 à la somme de 0,39 €uros.

L'historique des opérations sur les BSA jusqu'au 31 décembre 2008 est résumé dans le tableau suivant :

date	nombre de BSA existants	création BSA	exercice BSA
30/06/2003	1 731 244	1 731 244	
16/07/2003	1 737 784	6 540	
16/07/2003	1 743 064	5 280	
04/08/2003	1 744 344	1 280	
18/08/2003	1 748 204	3 860	
08/09/2003	1 740 044		8 160
19/02/2004	1 740 564	520	
04/03/2004	1 738 163		2 401
02/04/2004	1 712 163		26 000
05/05/2004	1 707 883		4 280
03/06/2004	1 705 947		1 936
17/09/2004	1 709 287	3 340	
10/11/2004	1 708 287		1 000
05/11/2004	1 620 135		88 152
09/12/2004	1 619 335		800

date	nombre de BSA existants	création BSA	exercice BSA
28/01/2005	1 624 467	5 132	
01/03/2005	1 615 995		8 472
20/05/2005	1 616 395	400	
25/05/2005	1 615 995		400
30/06/2005	143 691		1 472 304
13/08/2005	143 291		400
13/08/2005	118 291		25 000
26/08/2005	21 396		96 895
07/11/2005	20 876		520
04/01/2006	21 668	792	
24/01/2006	23 624	1 956	
24/01/2006	24 624	1 000	
09/02/2006	25 684	1 060	
01/03/2006	28 620	2 936	
10/03/2006	29 420	800	
10/04/2006	29 816	396	
04/05/2006	30 704	888	
19/06/2006	29 904		800
12/09/2006	33 104	3 200	
05/10/2006	41 704	8 600	
06/11/2006	42 104	400	
08/11/2006	33 504		8 600
22/11/2006	35 464	1 960	
06/12/2006	31 564		3 900
06/12/2006	28 794		2 770
22/12/2006	28 834	40	
04/01/2007	25 988		2 846
15/01/2007	27 508	1 520	
19/01/2007	27 528	20	
25/01/2007	30 028	2 500	
12/03/2007	30 628	600	
14/03/2007	32 564	1 936	
15/05/2007	31 724		840
23/08/2007	32 724	1 000	
29/08/2007	33 168	444	
26/09/2007	34 368	1 200	
05/10/2007	33 932		436
08/10/2007	34 036	104	
05/11/2007	33 932		104
26/11/2007	34 332	400	
27/11/2007	35 332	1 000	
13/12/2007	35 712	380	
14/12/2007	36 512	800	
31/12/2007	33 932		2580

De nouvelles opérations sur les BSA ont été enregistrées en 2008 jusqu'à leur disparition le 31 mars 2008. Le 9 avril 2008, afin de tenir compte des délais de place, le décompte définitif des BSA exercées a été fait. Les BSA non exercées cessent d'exister.

date	nombre de BSA existants	création BSA	exercice BSA
08/01/2008	36 788	2 856	
05/02/2008	32 552		4286
31/03/2008	47 768	15 216	
04/04/2008	49 672	1 904	
15/04/2008	16 747		32 875

Il y a par conséquent 16 747 BSA qui ont été émis et non exercés.

21.2.5 Nantissements, sûretés et garanties

21.2.5.1 Nantissement d'actions de l'émetteur inscrites au nominatif pur

Les actions de Madame Jacqueline FOUET épouse AUMARD ne sont plus nanties.

De plus, la société UTI GROUP n'a donné aucune de ses actions détenues en autocontrôle en nantissement.

21.2.5.2 Nantissement d'actifs de l'émetteur d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Pour les opérations courantes, le Groupe est engagé à la clôture de l'exercice 2008 pour les montants suivants :

	31/12/2008		31/12/2007	
	Engagements donnés	Engagements reçus	Engagements donnés	Engagements reçus
UTIgroup.				
Effets escomptés non échus	-	-	-	-
Baux immobiliers (1)	4 334	-	4 499	-
Baux mobiliers et crédit-baux	209	-	185	-
Nantissements de 9 993 titres UTIgroup Rhône-Alpes au profit des banques ayant financé l'acquisition	0	-	425	-
Nantissements au profit d'établissements financiers	0	-	274	-
Nantissement du Fonds de commerce au profit d'une banque	916	-	0	-
Comptes bloqués	221	-	0	-
TOTAL DES ENGAGEMENTS	5 680	-	5 383	-
UTIgroup. Rhones-Alpes				
Effets escomptés non échus	-	-	-	-
Baux immobiliers	-	-	-	-
TOTAL DES ENGAGEMENTS	0	-	0	-
UTIgroup. Est				
Effets escomptés non échus	-	-	-	-
Avals et cautions	-	-	-	-
Baux mobiliers et crédit-baux	1	-	-	-
Baux immobiliers	39	-	53	-
Nantissement du fonds de commerce au profit du Trésor Public	-	-	-	-
TOTAL DES ENGAGEMENTS	40	-	53	-

Baux immobiliers : Nouveau bail à compter du 14/02/2008 et engagement évalué sur 9 ans soit jusqu'au 14/02/2017. Possibilité de délivrer congé par acte extra judiciaire au terme de la deuxième période triennale soit le 14/02/2014, avec le respect d'un préavis de 6 mois.

Dans le cadre de la souscription des nouveaux emprunts en 2008 la société s'est engagée à respecter, sur la base de ses comptes consolidés les ratios suivants :

- Les fonds propres améliorés consolidés (capitaux propres, provision pour risques et charges et comptes courants associés) supérieur à 10 millions d'euros
- Rapport de la dette moyen et long terme (comptes courants associés inclus) sur les fonds propres inférieur à 1
- Rapport dettes financières nettes (comptes courants d'associés inclus) sur excédent brut d'exploitation inférieur à 3.

A la connaissance du Groupe, il n'y a pas d'autre engagement hors bilan significatif au 31 décembre 2008.

21.2.6 Evolution du capital de UTI GROUP depuis sa création

Date	Nature de l'opération	Montant	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions annulées	Nombre d'actions cumulées	Nominal	capital après opération
26/08/86	Création de la Société par apport en numéraire	250 000 F	2 500		2 500	100 F	250 000 F
				2 500	0		
14/11/97	Augmentation du capital de 1.000.000 francs	1 000 000 F	10 000		10 000	100 F	1 000 000 F
23/12/98	Fusion par absorption de la société ADS par apport ⁽¹⁾		0		10 000	100 F	1 000 000 F
09/07/99	Augmentation de capital consécutive à la fusion avec UT Finance	825 000 F	8 250		18 250	100 F	1 825 000 F
09/07/99	Réduction du capital par annulation des titres UT reçus en apport	-998 000 F	0	9 988	8 262	100 F	826 200 F
09/07/99	Augmentation de capital par incorporation de réserves ; élévation du nominal de 100F à 240F	1 156 680 F	0		8 262	240 F	1 982 880 F
09/07/99	Division du nominal de l'action de 240F à 2F		983 178		991 440	2F	1 982 880 F
15/05/00	Conversion du capital en Euros et augmentation du capital de 94.287,89 euros prélevés sur le poste autres réserves	94 287,89 €	0		991 440	0,40 €	396 576 €
15/05/00	Augmentation du capital social d'une somme de 793.182 euros prélevés sur le poste autres réserves	793 182,00 €	1 982 880		2 974 320	0,40 €	1 189 728 €
15/05/00	Division de la valeur nominale des actions de 0,40 euros à 0,20 euros		2 974 320		5 948 640	0,20 €	1 189 728 €
26/04/00	Levée d'une option de souscription à 22 € pour 3000 titres avant opérations du 15 mai	66 000 €	18 000		5 966 640	0,20 €	1 193 328,00 €
15/05/00	Emission de titres UTI GROUP en échange d'une partie des titres du groupe TMA-RMH à 140 €	4 954 600 €	212 340		6 178 980	0,20 €	1 235 796,00 €
30/06/03	Conversion de 432 811 obligations convertibles UTI GROUP 0,1 % 2020	86 562,2 € ²⁾	432 811		6 611 791	0,20 €	1 322 358,20 €
16/07/03	Conversion de 1 635 obligations convertibles UTI GROUP 0,1 % 2020	327 €	1 635		6 613 426	0,20 €	1 322 685,20 €
16/07/03	Conversion de 1 320 obligations convertibles UTI GROUP 0,1 % 2020	264 €	1 320		6 614 746	0,20 €	1 322 949,20 €
04/08/03	Conversion de 320 obligations convertibles UTI GROUP 0,1 % 2020	64 €	320		6 615 066	0,20 €	1 323 013,20 €

Date	Nature de l'opération	Montant	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions annulées	Nombre d'actions cumulées	Nominal	capital après opération
18/08/03	Conversion de 965 obligations convertibles UTI GROUP 0,1 % 2020	193 €	965		6 616 031	0,20 €	1 323 206,20 €
08/09/03	Exercice de 8 160 BSA	1 632 €	8 160		6 624 191	0,20 €	1 324 838,20 €
28/02/04	Conversion de 130 OC	26 €	130		6 624 321	0,20 €	1 324 864,00 €
30/06/04	Exercice de 34 617 BSA	6 923,40 €	34 617		6 658 938	0,20 €	1 331 787,60 €
30/09/04	Conversion de 835 OC	167 €	835		6 659 773	0,20 €	1 331 954,60 €
05/11/04	Exercice de 88 152 BSA	17 630 €	88 152		6 747 925	0,20 €	1 349 585,00 €
05/11/04	Exercice de 1000 BSA	200 €	1 000		6 748 925	0,20 €	1 349 785,00 €
09/12/04	Exercice de 800 BSA	160 €	800		6 749 725	0,20 €	1 349 945,00 €
19/02/05	Conversion de 1283 OC	256,60 €	1 283		6 751 008	0,20 €	1 350 201,60 €
01/03/05	Exercice de 8472 BSA	1 694,40 €	8 472		6 759 480	0,20 €	1 351 896,00 €
20/05/05	Conversion de 100 OC	20 €	100		6 759 580	0,20 €	1 351 916,00 €
25/05/05	Exercice de 400 BSA	80 €	400		6 759 980	0,20 €	1 351 996,00 €
11/07/05	Exercice de 1 472 304 BSA	294 460,80 €	1 472 304		8 232 284	0,20 €	1 646 456,80 €
11/07/05	Exercice de 400 BSA	80,00 €	400		8 232 684	0,20 €	1 646 536,80 €
06/09/05	Exercice de 25 000 BSA	5 000,00 €	25 000		8 257 684	0,20 €	1 651 536,80 €
06/09/05	Exercice de 96 895 BSA	19 379,00 €	96 895		8 354 579	0,20 €	1 670 915,80 €
07/11/05	Exercice de 520 BSA	104,00 €	520		8 355 099	0,20 €	1 671 019,80 €
04/01/06	conversion de 198 OC	39,60 €	198		8 355 297	0,20 €	1 671 059,40 €
24/01/06	Conversion de 489 OC	97,80 €	489		8 355 786	0,20 €	1 671 157,20 €
24/01/06	Conversion de 250 OC	50,00 €	250		8 356 036	0,20 €	1 671 207,20 €
09/02/06	Conversion de 265 OC	53,00 €	265		8 356 301	0,20 €	1 671 260,20 €
01/03/06	Conversion de 734 OC	146,80 €	734		8 357 035	0,20 €	1 671 407,00 €
06/03/06	Augmentation réservée FINANT	44 124,60 €	220 623		8 577 658	0,20 €	1 715 531,60 €
10/03/06	Conversion de 200 OC	40,00€	200		8 577 858	0,20€	1 715 571,60 e
10/04/06	Conversion de 99 OC	19,80 €	99		8 577 957	0,20€	1 715 791,40 €
04/05/06	Conversion de 222 OC	44,40 €	222		8 578 179	0,20€	1 715 635,80 €
19/06/06	Exercice de 800 BSA	160,00 €	800		8 578 979	0,20€	1 715 795,80€
31/08/06	Levée option souscription (1,37€)	1 800,00 €	9 000		8 587 979	0,20 €	1 717 595,80 €
12/09/06	Conversion de 800 OC	160,00 €	800		8 588 779	0,20 €	1 717 755,80 €
05/10/06	Conversion de 2150 OC	430,00 €	2 150		8 590 929	0,20 €	1 718 185,80 €
06/11/06	Conversion de 100 OC	20,00 €	100		8 591 029	0,20 €	1 718 205,80 €
08/11/06	exercice de 8600 BSA	1 720,00 €	8 600		8 599 629	0,20 €	1 719 925,80 €
22/11/06	conversion de 490 OC	98,00 €	490		8 600 119	0,20 €	1 720 023,80 €
06/12/06	exercice de 3900 BSA	780,00 €	3 900		8 604 019	0,20 €	1 720 803,80 €
06/12/06	exercice de 2770 BSA	554,00 €	2 770		8 606 789	0,20 €	1 721 357,80 €
22/12/06	conversion 10 OC	2,00 €	10		8 606 799	0,20 €	1 721 359,80 €

En 2007, UTIgroup. a constaté les opérations suivantes:

Ces opérations impactent le capital social et le nombre d'actions de la société de la manière suivante.

Date	Nature de l'opération	Montant	Nombre d'actions émises	Nbre action annuls	Nombre d'actions cumulées	Nominal	capital après opération
04/01/07	exercice de 2846 BSA	569,20 €	2 846		8 609 645	0,20 €	1 721 929,00 €
15/01/07	Conversion 380 OC	76,00 €	380		8 610 025	0,20 €	1 722 005,00 €
19/01/07	Conversion 5 OC	1,00 €	5		8 610 030	0,20 €	1 722 006,00 €
25/01/07	Conversion de 625 OC	125,00 €	625		8 610 655	0,20 €	1 722 131,00 €
12/03/07	Conversion de 150 OC	30,00 €	150		8 610 805	0,20 €	1 722 161,00 €
14/03/07	Conversion de 484 OC	96,80 €	484		8 611 289	0,20 €	1 722 257,80 €
15/05/07	Exercice 840 BSA	168,00 €	840		8 612 129	0,20	1 722 425,80 €
24/05/07	Augmentation de capital	14 023 515,00 €	0		8 612 129	1,83 €	15 745 940,80 €
24/05/07	Réduction de capital	-14 023 515,00 €	0		8 612 129	0,20 €	1 722 425,80 €
23 08 07	Conversion de 250 OC	50,00 €	250		8 612 379	0,20 €	1 722 475,80 €
29 08 07	conversion de 111 OC	22,20 €	111		8 612 490	0,20 €	1 722 498,00 €
26/09/07	conversion de 300 OC	60,00 €	300		8 612 790	0,20 €	1 722 558,00 €
05/10/07	exercice de 436 BSA	87,20 €	436		8 613 226	0,20 €	1 722 645,20 €
08/10/07	conversion de 26 OC	5,20 €	26		8 613 252	0,20 €	1 722 650,40 €
05/11/07	Exercice de 104 BSA	20,80 €	104		8 613 356	0,20 €	1 722 671,20 €
26/11/07	Conversion de 100 OC	20,00 €	100		8 613 456	0,20 €	1 722 691,20 €
27/11/07	Conversion de 250 OC	50,00 €	250		8 613 706	0,20 €	1 722 741,20 €
13/12/07	Conversion de 95 OC	19,00 €	95		8 613 801	0,20 €	1 722 760,20 €
14/12/07	Conversion de 200 OC	40,00 €	200		8 614 001	0,20 €	1 722 800,20 €
31/12/07	Exercice de 2580 BSA	516,00 €	2 580		8 616 581	0,20 €	1 723 316,20 €

En 2008, UTIgroup. a constaté les opérations suivantes:

Ces opérations impactent le capital social et le nombre d'actions de la société de la manière suivante.

Date	Nature de l'opération	Montant	Nombre d'actions émises	Nbre action annuls	Nombre d'actions cumulées	Nominal	capital après opération
08/01/08	Conversion de 714 OC	142,80 €	714		8 617 295	0,20 €	1 723 459,00 €
05/02/08	Exercice de 4 286 BSA	857,20 €	4 286		8 621 581	0,20 €	1 724 316,20 €
31/03/08	Conversion 3 804 OC	760,80 €	3 804		8 625 385	0,20 €	1 725 077,00 €
04/04/08	Conversion 476 OC	95,20 €	476		8 625 861	0,20 €	1 725 172,20 €
15/04/08	Exercice de 32 875 BSA	6 575,00 €	32 875		8 658 736	0,20 €	1 731 747,20 €

Simulations du capital social de la Société en cas:

- de conversion de la totalité des obligations convertibles restant sur le marché entre le 1 janvier 2009 et 1^{er} janvier 2020,

Nombre de titres UTI	31/12/2008	Conversion des OC	Actions futures	nominal
actions	8 658 736	8 658 736	8 658 736	1 731 747,20 €
Obligation convertible	21 204			
actions suite à conversion		21 204	21 204	4 240,80 €
BSA suite à conversion		0		
exercice des BSA			0	0,00 €
BSA existant	0			
exercice des BSA			0	0,00 €
options de souscription	150 000		150 000	30 000,00 €
Total des actions			8 829 940	1 765 988,00 €
% de dilution			1,9%	

Dilution potentielle par instrument financier	%	nombre
dilution pour conversion OC	0,2%	21 204
dilution pour exercice BSA existant	0,0%	0
dilution pour exercice BSA suite conversion OC	0,0%	0
dilution pour options de souscription	1,7%	150 000

21.3 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

21.3.1 Evolution de l'actionnariat au cours des trois dernières années

	Actionnaires	Au 31 décembre 2008			Au 31 décembre 2007			Au 31 décembre 2006		
		Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
Actionnaires Dirigeants et/ou agissant de concert	Christian AUMARD	340 748	3,9%	4,4%	296 560	3,4%	2,5%	231 560	2,7%	2,0%
	Jacqueline AUMARD	2 584 441	29,8%	39,5%	2 584 441	29,8%	40,0%	2 579 813	29,9%	39,6%
	LAW INFORMATIQUE	1 365 012	15,8%	20,5%	1 365 012	15,8%	20,7%	1 365 012	15,8%	20,5%
	Diane AUMARD	24 756	0,3%	0,4%	24 756	0,3%	0,4%	24 756	0,3%	0,4%
	Benoît AUMARD	24 036	0,3%	0,4%	24 036	0,3%	0,4%	24 036	0,3%	0,4%
	Romain AUMARD	25 036	0,3%	0,4%	25 036	0,3%	0,4%	25 036	0,3%	0,4%
	Patrick QUENNET	303 157	3,5%	4,5%	313 869	3,6%	4,5%	314 594	3,7%	4,5%
	Christine QUENNET	21 567	0,2%	0,2%	7 920	0,1%	0,1%	6 720	0,1%	0,1%
	Autres nominatifs	200 642	2,3%	3,1%	201 513	2,3%	3,1%	211 785	2,5%	3,2%
	Public	2 564 160	29,6%	19,6%	1 898 618	21,9%	14,7%	1 777 655	20,6%	13,6%
	Auto détention	277 234	3,2%		176 297	2,0%		50 537	0,6%	
	FINANT	927 947	10,7%	7,1%	1 698 523	19,6%	13,2%	1 995 295	23,2%	15,3%
	Total	8 658 736	100,0%	100,0%	8 616 581	99,5%	100,0%	8 606 799	99,9%	100,0%

Le 5 juillet 2005, un investisseur (FINANT) a exercé 1 472 304 BSA donnant lieu à la création de 1 472 304 actions.

Le 8 août 2005, le même investisseur (FINANT) a acquis 302 308 actions auprès de la Société Générale.

Le 6 mars 2006, le même investisseur (FINANT) a acquis 220 623 actions UTI lors d'une augmentation de capital réservé.

Par ailleurs la Société UTI GROUP a été informé à plusieurs reprises du franchissement du seuil des 5 % et 20 % du capital de la Société, au cours des 3 derniers exercices, à savoir :

- En novembre 2007, Finant a annoncé le franchissement à la baisse du seuil des 20% du capital et des 15% des droits de vote.
- En mai 2008, Finant a annoncé le franchissement à la baisse des seuils (11,3% du capital et 7,4% des droits de vote)

A la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire nominatif n'a déclaré avoir dépassé au 31 décembre 2008 de seuil y compris le seuil statutaire de 2%.

21.3.2 Parts du capital détenues par les membres des organes d'administration de la Société

Du tableau ci-dessus, il ressort qu'au 31 décembre 2008

- les titres détenus par les actionnaires historiques et les membres de la direction générale représentaient 54,1 % du capital et 70,2 % des droits de vote,

21.4 MARCHE DES TITRES DE CAPITAL UTI GROUP

Action	Code ISIN FR0000074197
Place de Cotation	Euronext Paris – Catégorie C

Adhérent au segment Next Economy d'Euronext depuis avril 2002

Obligation convertible	Code ISIN FR0000181067
Place de Cotation	Euronext Paris

Bon de Souscription d' Action	Code ISIN FR 0000041063
Place de Cotation	Euronext Paris

Le BSA n'existe plus depuis le 31 mars 2008.

21.4.1 Evolution de l'action en bourse

Le cours de l'action UTI GROUP, ainsi que les échanges mensuels depuis décembre 2001 (origine Euronext) se présentent comme suit :

MOIS	+HAUT	+BAS	DERNIER JOUR DU MOIS	VOLUME	CAPITAUX échangés En K€
décembre-01	1,93	1,32	1,47	336 115	557,00
janvier-02	1,61	1,26	1,40	93 934	133,00
février-02	1,45	1,28	1,38	24 519	33,00
mars-02	1,44	1,08	1,25	53 900	71,00
avril-02	1,37	1,11	1,20	29 459	37,00
mai-02	1,28	0,98	1,16	74 495	81,00
juin-02	1,17	0,55	0,56	21 335	16,00
juillet-02	1,00	0,40	0,75	68 666	34,78
août-02	0,90	0,70	0,73	7 395	5,79
septembre-02	0,80	0,50	0,69	10 567	5,22
octobre-02	0,78	0,36	0,40	95 117	42,11
novembre-02	0,48	0,36	0,42	48 947	20,64
décembre-02	0,65	0,40	0,50	92 879	45,99
janvier-03	0,65	0,43	0,45	32 251	15,56
février-03	0,55	0,30	0,31	79 598	29,76
mars-03	0,42	0,25	0,28	20 300	4,89
avril-03	0,40	0,30	0,40	15 308	5,23
mai-03	0,65	0,37	0,57	165.093	83,0
juin-03	0,88	0,50	0,62	114 380	82,51
juil-03	0,79	0,51	0,51	79 600	46,00
août-03	0,60	0,52	0,55	29 728	16,91
Sept-03	0,67	0,46	0,47	171 079	90,12
Oct-03	0,81	0,41	0,67	536 591	359,65
Nov-03	0,75	0,62	0,66	72 513	49,74
Déc-03	0,71	0,60	0,61	32 821	21,32
Jan-04	0,73	0,55	0,65	40 563	27,50
Fév-04	0,82	0,65	0,74	76 367	56,20
Mars-04	0,77	0,63	0,73	61 582	44,38
Avril-04	1,30	0,87	1,2	192 814	198,07
Mai-04	1,33	0,95	1,14	114 658	130,03
Juin-04	1,09	0,66	0,74	119 304	96,09
Juillet-04	0,90	0,70	0,85	111 112	88,55
Août 04	0,83	0,53	0,59	41 365	26,79
Sept-04	0,79	0,50	0,62	155 622	102,81
Oct-04	0,73	0,57	0,64	156 350	103,55
Nov-04	0,71	0,50	0,52	326 675	184,69
Dec-04	0,62	0,49	0,52	244 030	132,47
Jan-05	0,56	0,48	0,48	208 996	109,03
Fev-05	0,80	0,48	0,64	1 140 375	761,22
Mars-05	0,69	0,62	0,65	134 945	88,70
Avril-05	0,64	0,49	0,50	112 420	62,56
Mai-05	0,59	0,49	0,54	183 013	98,89

MOIS	+HAUT	+BAS	DERNIER JOUR DU MOIS	VOLUME	CAPITAUX échangés En K€
Juin-05	0,59	0,48	0,56	146 539	77,57
Juillet-05	1,93	0,54	1,26	2 380 275	2 919,24
Août-05	1,56	1,22	1,29	814 895	1 126,69
Sept-05	1,70	1,29	1,43	1 169 705	1 769,42
Oct-05	1,47	1,10	1,16	444 839	575,12
Nov-05	1,53	1,14	1,33	627 377	867,03
Dec-05	1,40	1,25	1,31	251 943	329,27
Jan-06	1,64	1,35	1,48	663 277	1 002,35
Fev-06	2,12	1,46	1,76	1 764 097	3271,95
Mar-06	3,80	1,98	3,50	1 559 246	4 217,13
Avril-06	4,08	2,35	3,38	768 044	2 709,33
Mai-06	3,38	2,00	2,40	613 528	1 608,24
Juin-06	2,74	2,01	2,60	225 194	531,09
Juillet-06	2,87	2,05	2,35	269 619	655,97
Août-06	2,79	2,09	2,35	379 592	904,84
Sept-06	2,72	2,13	2,25	180 459	436,68
Oct-06	2,46	2,01	2,20	282 639	628,67
Nov-06	2,35	2,06	2,07	296 777	644,04
Dec-06	2,78	1,89	2,23	1 384 908	3 243,22
Jan-07	2,75	2,21	2,40	688 534	1 707,67
Fev-07	2,74	2,21	2,33	720 085	1 776,83
Mar-07	2,40	2,07	2,27	272 028	603,06
Avril-07	2,30	2,08	2,23	185 249	401,95
Mai-07	2,24	1,97	2,01	332 443	693,25
Juin-07	2,13	1,91	1,91	120 179	238,71
Juillet-07	1,95	1,67	1,68	177 538	319,65
Août-07	1,82	1,55	1,72	217 833	365,78
Septembre-07	1,74	1,52	1,62	67 913	109,42
Octobre-07	2,15	1,52	1,59	703 999	1 226,37
Novembre-07	1,58	1,18	1,49	337 917	473,60
Décembre-07	1,55	1,26	1,35	84 694	118,97
Janvier-08	1,39	0,90	1,04	228 715	260,39
Février-08	1,24	1,00	1,16	212 682	236,86
Mars-08	1,18	0,90	1,18	178 091	187,05
Avril-08	1,35	1,00	1,15	800 476	913,89
Mai-08	1,23	0,95	1,00	1 007 975	1 061,67
Juin-08	1,04	0,66	0,66	487 988	407,10
Juillet-08	0,80	0,61	0,76	290 593	202,19
Aout-08	1,03	0,64	0,67	995 846	820,17
Sept-08	0,77	0,49	0,54	432 189	272,62
Oct-08	0,63	0,39	0,49	195 514	95,97
Nov-08	0,56	0,41	0,47	56 359	28,28
Dec-08	0,47	0,41	0,46	134 681	55,66

MOIS	+HAUT	+BAS	DERNIER JOUR DU MOIS	VOLUME	CAPITAUX échangés En K€
Jan-09	0,51	0,41	0,43	89 275	39,46
Fev-09	0,45	0,35	0,38	154 995	57,77
Mars-09	0,39	0,33	0,37	95 129	32,73
Avril-09	0,68	0,37	0,53	617 803	340,02

21.4.2 Evolution de l'obligation convertible en bourse

Le cours de l'obligation convertible UTI GROUP, ainsi que les échanges mensuels depuis décembre 2001 se présentent comme suit :

MOIS	+HAUT	+BAS	DERNIER JOUR DU MOIS	VOLUME	CAPITAUX K€
décembre-01	10,90	10,50	10,50	30 320	318
janvier-02	11,80	10,50	10,50	442	5
février-02	10,70	10,50	10,70	30 189	323
mars-02	10,70	10,50	10,50	651	7
avril-02	10,50	10,50	10,50	270	3
mai-02	10,50	10,50	10,50	100	1
juin-02	10,50	10,50	10,50	550	6
juillet-02	nc	nc	Nc	nc	Nc
août-02	nc	nc	Nc	nc	Nc
septembre-02	9,45	8,51	8,75	626	6
octobre-02	8,00	4,40	4,40	2 235	12
novembre-02	4,40	3,60	3,60	1 920	8
décembre-02	4,00	2,93	2,93	1 250	4
janvier-03	3,22	3,15	3,15	2 300	7
février-03	nc	nc	Nc	nc	Nc
mars-03	2,85	2,57	2,57	50	0
avril-03	2,40	1,85	2,21	1 875	4
mai-03	3,05	2,42	3,05	21 596	66
juin-03	3,10	2,80	2,80	5 543	17
juil-03	2,80	2,80	2,80	120	0
août-03	nc	nc	Nc	nc	Nc
Sept-03	Nc	Nc	Nc	Nc	Nc
Oct-03	3	3	3	170	
Nov-03	4,05	4,05	4,05	700	
Déc-03	4,09	4,05	4,09	1371	
Janv-04	4,6	4,6	4,65	326	
Fév-04	4,65	4,6	4,65	170	
Mars-04	Nc	Nc	Nc	Nc	
Avril-04	5,1	5,1	5,1	130	
Mai-04	5,5	5,5	5,5	125	
Juin-04	5	5	5	400	
Juil-04	Nc	Nc	Nc	Nc	
Août-04	Nc	Nc	Nc	Nc	
Sept-04	Nc	Nc	Nc	Nc	
Oct-04	Nc	Nc	Nc	Nc	
Nov-04	4,3	4,3	4,3	200	
Dec-04	4,6	4,6	4,6	600	

MOIS	+HAUT	+BAS	DERNIER JOUR DU MOIS	VOLUME	CAPITAUX K€
Jan-05	4,75	3,5	3,5	1263	
Fev-05	4,05	3,91	4,05	650	
Mar-05	4,05	4,05	4,05	220	
Avril-05	3,65	3,65	3,65	100	
Mai-05	3,32	3,32	3,32	6	
Juin-05	NC	NC	NC	NC	
Juil-05	4,21	3,1	4,21	141	
Août-05	4,51	4,50	4,51	172	
Sept-05				0	
Oct-05				0	
Nov-05	4,95	4,95	4,95	230	1,14
Dec-05	5,50	5,30	5,30	400	2,07
Jan-06	6,02	5,30	6,02	321	1,84
Fev-06	8,25	7,05	7,05	1 572	12,34
Mar-06				0	
Avr-06				0	
Mai-06				0	
Juin-06				0	
Juillet-06	7,05	7,05	7,05	500	3,53
Août-06	7,05	7,05	7,05	300	2,12
Sept-06	7,42	7,15	7,42	2 350	16,86
Oct-06				0	
Nov-06	7,42	7,42	7,42	400	2,97
Dec-06	7,62	7,45	7,62	1 010	7,59
Jan-07				0	
Fev-07	7,81	7,81	7,81	1 648	12,87
Mar-07				0	
Avril-07				0	
Mai-07				0	
Juin-07	7,75	7,75	7,75	500	3,88
Juillet-07				0	
Août-07	7,66	7,61	7,65	435	3,32
Septembre-07				0	
Octobre-07	7,65	7,06	7,06	270	2,05
Novembre-07	7,20	7,05	7,20	421	2,98
Décembre-07	7,79	7,20	7,20	914	6,69
Janvier-08	7,00	7,00	7,00	400	2,80
Février-08				0	
Mars-08	7,69	7,20	7,20	4 630	33,39
Avril 08	6,60	6,60	6,60	270	1,78
Mai-08	6,30	6,30	6,30	6	0,04
Juin-08				0	
Juillet-08				0	
Aout-08				0	
Sept-08				0	

MOIS	+HAUT	+BAS	DERNIER JOUR DU MOIS	VOLUME	CAPITAUX K€
Oct-08	5,95	5,50	5,50	300	1,7
Nov-08				0	
Dec-08				0	
Jan-09				0	
Fev-09	5,15	5,15	5,15	1 500	7,7
Mars-09	5,30	5,30	5,30	100	0,5
Avril - 09				0	

21.4.3 Evolution du bon de souscription d'action en bourse

La première cotation a eu lieu le 22 décembre 2005, bien que le support soit admis à la cotation depuis sa création.

Ce BSA n'existe plus depuis le 31 mars 2008.

Le cours du bon de souscription UTI GROUP FR0000041063, ainsi que les échanges mensuels depuis décembre 2005 se présentent comme suit :

MOIS	+HAUT	+BAS	DERNIER JOUR DU MOIS	VOLUME	CAPITAUX K€
décembre-05	0,97	0,9	0,97	5 700	5,25
janvier-06	1,19	1,06	1,19	13 360	14,82
février-06	1,56	1,26	1,56	2 810	4,06
mars-06	2,38	1,80	1,80	9 526	18,21
avril-06	3,20	2,75	2,75	4 005	11,73
Mai-06	3,10	2,49	2,49	2 661	7,03
Juin-06	1,89	1,50	1,75	2 710	4,69
Juillet-06	1,81	1,75	1,81	518	0,92
Août-06				0	0,00
Sept-06	1,75	1,75	1,75	1 030	1,80
Oct-06	1,80	1,75	1,80	3 470	6,15
Nov-06	1,85	1,61	1,61	1 050	1,84
Dec-06	1,61	1,60	1,61	840	1,34
Jan-07	2,62	1,55	2,38	3 350	10,17
Fev-07	3,05	2,65	2,65	9 185	25,98
Mar-07	3,00	2,65	3,00	872	2,31
Avril-07	2,30	1,59	1,59	1 253	2,13
Mai-07	1,71	1,64	1,64	4 473	7,59
Juin-07					
Juillet-07					
Août-07	1,74	1,40	1,40	1 699	2,89
Septembre-07	1,38	1,20	1,20	2 936	3,71
Octobre-07	1,20	1,20	1,20	250	0,30
Novembre-07				0	
Décembre-07	0,75	0,75	0,75	959	0,71
Janvier-08				0	
Février-08	0,81	0,81	0,81	244	0,02
Mars-08	0,55	0,55	0,55	2 000	1,10

22 CONTRATS IMPORTANTS

22.1 CONTRATS IMPORTANTS

Aucun contrat n'a dépassé 5% du chiffre d'affaires annuel, ni n'a été réalisé en dehors du cadre normal des affaires.

Une renégociation de l'endettement bancaire mettant fin à ce protocole a eu lieu au premier trimestre 2008.

23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATION D'EXPERTS ET DECLARATION D'INTERETS

23.1 INFORMATION EN PROVENANCE DE TIERS

Il n'y a pas d'information dans ce rapport en provenance de tiers en dehors des commissaires aux comptes.

24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

24.1 MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE

Le document de référence est disponible au siège social de la Société, sis 68 rue de Villiers 92300 Levallois-Perret ainsi que sur le site internet de UTIgroup à l'adresse suivante : www.uti-group.com et sur celui de l'Autorité des marchés financiers www.amf-france.org.

Pendant la durée de validité du document de référence, les documents suivants peuvent être consultés au siège de la société :

- Les statuts de la société
- Tous les rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de UTIgroup dont une partie est incluse ou visée dans le document de référence
- Les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document de référence.

24.2 CALENDRIER DE COMMUNICATION FINANCIERE

24.2.1 Historique

Les principales dates clés sont les suivantes :

- Une assemblée générale Mixte a eu lieu le 22 janvier 2008
- Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2007 a été publié le 8 février 2008
- Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2008 a été publié le 14 mai 2008
- Les résultats annuels de 2007 ont été publiés le 30 mars 2008
- L'assemblée générale ordinaire des comptes 2007 a eu lieu le 23 mai 2008
- Le chiffre d'affaires du premier semestre 2008, ainsi que les résultats semestriels consolidés ont été publiés le 14 août 2008

- Le chiffre d'affaires du troisième trimestre 2008 a été publié le 15 octobre 2008
- Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2008 a été publié le 15 février 2009
- Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2009 a été publié le 15/05/ 2009
- Les résultats consolidés au 31 décembre 2008 ont été publiés le 30 mars 2009.

24.2.2 Prévisions de publication

- L'assemblée générale ordinaire des comptes 2008 aura lieu le 26 mai 2009
- Le chiffre d'affaires du premier semestre 2009, ainsi que les résultats semestriels consolidés seront publiés au plus tard le 14 août 2009

- Le chiffre d'affaires du troisième trimestre 2009 est prévu au plus tard le 16 novembre 2009
- Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2009 est prévu avant le 15 février 2010
- Les résultats consolidés au 31 décembre 2009 sont prévus avant fin avril 2010.

25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

25.1 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Les participations de UTIgroup ne concernent que des sociétés du groupe.

Elles sont décrites dans le chapitre 7 ORGANIGRAMME et pour les impacts financiers dans le chapitre 20 INFORMATIONS FINANCIERES au niveau des annexes.